Publié par le SYNDICAT D'OEUVRES SOCIALES LIMITEE.

BUREAUX: Angle des rues Dalhousie et Georges, Ottawa, Ont.

TELEPHONES: Service de jour: Rideau 514.—Service de nuit:

Administration: Rideau 514. — Nouvelles: Rideau 515. — Bureau de Hull: Sherwood 3925.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

ABONNEMENTS
Quotidien
Canada . . . .$ 5.00
Ottawa par poste 6.00
Etats-Unis 7.00
Union Postale 10.00
Hebdomadaire
Canada $2.00
Etats-Unis et Union Postale 3.00

14e Année No 33

OTTAWA JEUDI 10 FEVRIER 1927

Le No 2 sous

A LEUR TOUR LES REBELLES DE LISBONNE ONT CAPITULE

A 10 heures 30 hier soir, les revolutionnaires ont demandé quatier aux troupes fédérales. — Le calme renaît dans la capitale. — Un grand nombre de personnes ont été tuées ou blessées.

LE BOMBARDEMENT

Le Portugal a passé à travers une autre crise révolutionnaire et le dictateur Carmona est encore au pouvoir. Des dépêches reçues aujourd'hui de Lisbonne confirment la nouvelle que les rebelles se sont rendus après un bombardement de 44 heures de l'arsenal naval, leur principale forteresse. Le nombre des morts n'est pas connu, mais il est possible qu'il soit élevé.

Le mouvement révolutionnaire à Lisbonne se déchaîna en sympathie avec la révolte d'Oporto, déclarée il y a une semaine.

Presse Associée

LONDRES, 10. — Les révolutionnaires à Lisbonne se sont rendus hier soir à 10.30 heures, dit ce matin une dépêche de l'agence Reuter venant de la capitale portugaise. La ville est tranquille et l'ordre a été rétabli dans tout le pays, dit le correspondant. Un grand nombre de personnes, dont des non combattants, ont été tuées ou blessées à Lisbonne lors du combat entre les insurgés et les forces loyales, et les dommages à la propriété sont considérables.

Les insurgés, qui s'étaient retranchés dans un arsenal, se sont rendus après 44 heures de bombardement intense. Un aéroplane lança trois torpilles sur l'arsenal, causant beaucoup de dommage.

La révolution éclata dans la capitale lundi à midi. Elle fut appuyée par les forces navales, une partie de la garde républicaine, la police et un grand nombre de civils. Les révolutionnaires élevèrent des barricades en différentes parties de la ville et le gouvernement prit des mesures énergiques pour réprimer les troubles, mobilisant tous les détachements loyaux de la garnison de Lisbonne, qui soutinrent un feu intense contre les rebelles.

Sur ordre du gouvernement, les croiseurs dont les équipages étaient suspects de favoriser la révolte ont été promptement désarmés. C'est à cause de cela, croit-on, que Lisbonne a été soustraite aux horreurs d'un bombardement naval. Les insurgés s'étaient emparés de l'arsenal naval et du bureau de poste, empêchant les nouvelles de la capitale.

Le bombardement de l'arsenal naval cessa à dix heures hier soir et le combat prit fin peu après. Les forces du gouvernement ont entièrement réprimé le mouvement rebelle, dit la dépêche.

La nuit fut calme et la circulation a repris partiellement dans les rues.

Des dommages considérables ont été causés dans une place publique connue sous le nom de Praca de Rio de Janeiro et aussi à Praca de Brazil.

Aucun vaisseau anglais n'a été endommagé.

LE DRAPEAU BLANC

PARIS, 10 — La dernière révolution portugaise a pris fin, dit un télégramme reçu par le représentant diplomatique portugais local du ministre des affaires étrangères. Les révolutionnaires de Lisbonne se sont rendus hier soir après avoir été défaits dans tous les quartiers.

Le croiseur Carvathao, qui avait rejoint les rebelles hier, a été réduit au silence par les batteries du rivage. On hissa le drapeau blanc et les membres de l'équipage cherchèrent refuge à bord d'un vaisseau allemand.

200 MORTS

LONDRES, 10. — Deux cents personnes ont été tuées lors du combat à Oporto, dit une dépêche de Vigo. Parmi les morts on compte L. Teixeira, directeur du Diario de Oporto, A. Castro, chef républicain; le général de Mattos, ancien ministre de la guerre; le général de Morais et le général Sousa Diaz.

Plusieurs édifices importants d'Oporto, dont la bibliothèque publique et le bureau de poste, ont été détruits.

LA RUSSIE REMET SON INVITATION

(Presse Associée.)

MOSCOU, 10. — La Russie soviète qui refuse de prendre part aux activités de la Société des Nations en territoire suisse s'est permise hier de renvoyer une invitation envoyée par la Société.

Maxim Litvinoff, commissaire des Affaires étrangères, a renvoyé à la société une invitation à participer à la conférence qui se tient pour l'union Internationale en vue d'aider aux peuples frappés par des désastres. En dépit du fait que Moscou a déjà refusé de participer aux conférences économiques et de désarmement parce qu'elles étaient tenues en Suisse, lss invitations continunt à nous arriver dit Maxim Litvinoff.

L'HON. FLEMMING

WOODSTOCK, 10.— Le personnel de l'hôpital de cette ville annonce, ce matin, que l'état de l'honorable J. K. Flemming devient de plus en plus grave.

LE BILL LAFOND ADOPTE AU COMITE DES BILLS PUBLICS

(De notre correspondant)

QUEBEC, 10. — Le comité des bills publics adopte ce midi le bille Lafond comportant la division du district de St-François et de Hull. A l'avenir, Hull aura droit d'être représenté par son bâtonnier et un délégué dans le conseil du barreau de la province. La clause ayant pour objet de permettre seulement aux avocats de faire de la collection des créanciers a été rejetée.

LEUR CONDUITE N'AURAIT PAS ÉTÉ BLÂMABLE

Il semble qu'il y ait peu de chose à reprocher aux officiers qui ont opéré des saisies dans le cas de Isaac et Jacob Sair, d'après ce qui a été révélé à la commission d'enquête des douanes.

Cette substitution

(Presse Canadienne.)

REGINA, Sask., 10. — Des affidavits ont été produits hier soir à la Commission royale des douanes par l'assistant inspecteur J. Errington, du service des douanes et de l'accise, dans le cas de Isaac et Jacob Sair.

Dans son témoignage rendu il y a quelques jours, l'assistant inspecteur C. Knowles, de Winnipeg, déclara avoir reçu d'Ottawa l'ordre de ne pas aller plus loin dans cette affaire. Il travaillait dans le moment dans les sections Oxbow et Garnduff du sud de la Saskatchewan, après qu'il eut opéré un nombre important de saisies, dont deux alambics en opération, quelques automobiles et d'autres articles de contrebande.

M. Errington produisit le télégramme de M. G. W. Taylor, sous-ministre intérimaire des douanes et de l'accise à Ottawa, disant que le département avait reçu de J. H. Steeves et de Rodney Steeves, Carnduff, et de H. G. Thierry et de Charles Ferguson, de Oxbow, des télégrammes révélant un état des affaires très grave au sujet d'une randonnée faite en ces endroits par des soi-disant officiers de police et de douane.

On s'est plaint que quelques officiers étaient sous l'influence de la liqueur, qu'ils portaient des révolvers et qu'ils avaient effrayé un homme à tel point qu'il en perdit l'esprit. Les affidavits produits par M. Errington étaient quelque peu contradictoires, mais la plupart des gens qui en sont les auteurs semblent avoir peu de chose à reprocher sur la conduite des officiers.

La femme dont le mari était censé avoir perdu l'esurit déclara qu'il avait dans le passé souffert d'aliénation mentale. Les affidavits des frères Steeves étaient asesz conformes aux plaintes portées par eux au département.

Le major Jennings, de la Gendarmerie à cheval Royale canadienne, déclara qu'il avait fait enquête sur les randonnées et ne trouva rien à redire sur la conduite des officiers.

LA PRAIRIE DRUG

Après investigations dans le cas de la Regina Vinegar Company, on s'est occupé hier de la Prairie rug Companyy, une autre organisation qui avait obtenu un permis d'entreposage du département des douanes. D'après l'ancien trésorier de cette dernière, elle ne fabriquait pas de drogues en général mais fournissait de l'alcool à la Regina Wine & Spirits Company pour les différents genres de whiskey.

Il fut question des mystérieuses transactions au sujet des vingt-deux caisses d'alcool. Ces caisses, d'après les témoignages rendus hier, contenaient d'abord de l'alcool, mais on les vida et on y substitua de l'eau. Cette eau aurait été jetée par un trop pratiqué dans le plancher de la prairie Drug Co. et les caisses vides envoyées à l'endroit d'où elles venaient.

Moses Chechik, de Winnipeg, un ancien employé de la Prairie Ddug, a rendu témoignage une grande partie de l'après-midi. Il est le frère de Meyer Chehik qui, d'après les témoignages, était un de ceux directement intéressés dans les opérations de la Prairie Drug.

P. Rodriguez, ancien trésorier de la compagnie, déclara que H. Rabinovitch, un autre intéressé, lui avait demandé presque en larmes de ne pas parler de cette substitution d'eau dans les 22 caisses. Rabinovitch et quelques autres auraient été vus enlevant l'eau des caisses.

La conférence de Tanger

PARIS, 10. — Le ministre Briand des Affaires étrangères a reçu tard hier après-midi les délégués espagnols et français à la conférence sur Tanger et la première séance a commencé immédiatement.

L'Espagne comme l'indiquent de récentes déclarations publiques du roi Alphonse et du premier ministre Le Rivera voudrait que la zone internationale de Tanger soit transférée à la zône espagnole au Maroc. La France ne consentira pas à ce changement. La Grande-Bretagne qui ne prend pas part à la conférence est fortement opposée à laisser le contrôle de Tanger à un seul pays parce que cette ville se trouve trop près de Gibraltar.

Le cadet de la législature Ontarienne: M. Farquhar OLIVER, député fermier. Il est âgé de 22 ans et neveu du premier ministre John Oliver de la Colombie Anglaise.

LEGISLATURE DE QUEBEC

LA MOTION DE M. HOUDE A ÉTÉ REJETÉE PAR 37

Le député de Ste-Marie, voulait venir en aide aux familles affligées par le désastre de Laurier Palace en faisant nommer une commission de trois juges, qui entendrait sans frais les réclamations des parents des victimes.

LA MOTION

(Du correspondant du Droit)

QUEBEC, Qué. 10. — Par un vote de 52 à 15, l'assemblée législative a rejeté, hier après-midi, après un débat qui a duré toute la séance une motion que M. C. Houde, député de Ste-Marie, présentait dans le but de venir en aide aux familles affectées par le désastre du Laurier Palace à Montréal. Cette motion était ainsi rédigée: "Attendu que, le dimanche 9 janvier 1927, soixante-dix-huit enfants ont perdu la vie dans un incendie au théâtre Laurier Palace, en la cité de Montréal;

que les jurés du coroner ont depuis tenu criminellement responsables de la mort des victimes le propriétaire dudit théâtre ainsi que deux autres personnes;

que les parents des victimes n'ont pas, pour la plupart, les moyens de subvenir aux dépenses qu'ils devront encourir pour revendiquer leurs droits;

et qu'il y a lieu de faire exception à la loi générale pour ce qui regarde les droits et réclamations des parents et ayants droits desdites victimes;;

Il est résolu qu'un comité spécial soit institué avec mission de préparer et présenter un bill en vue de soumettre sommairement à la décision d'un tribunal composé de trois juges de la cour supérieure agissant comme amiables compositeurs toutes les réclamations que pourront avoir les parents ou ayants-droits des victimes de l'incendie du théâtre Laurier Palace qui a eu lieu à Montréal le 9 janvier 1927, et ce nonobstant tous autres recours déjà exercés, lesquels seront sans effet; que ce tribunal ait le pouvoir et l'obligation d'entendre les parties et leurs témoins sous serment et de recevoir toute preuve qu'il juegra nécessaire ou utile aux fins de son enquête, qu'il ait les mêmes pouvoirs qu'un juge de la cour supérieure pour contraindre les témoins à comparaître devant lui et à produire toute preuve jugée nécessaire ou utile aux fins de son enquête, qu'il ait les mêmes pouvoirs qu'un juge de la cour supérieure pour contraindre les témoins à comparaître devant lui et à produire toute preuve jugée nécessaire ou utile; qu'il soit exempt de procéder et de juger selon les règles de droit et qu'il puisse s'en rapporte à la simple équité; qu'il soit tenu e rendre une décision écrite sur toute réclamation qui lui aura été soumise; que toute décision soit rendue au moins à la majorité des voix les juges qui composeront ledit tribunal; que toute décision rendue par ce tribunal soit considérée comme un jugement rendu par la cour supérieure du district de Montréal et con-

Suite à la 6ème, col. 2.

QUEL RÔLE CES COMMISSAIRES JOUERONT-ILS?

On est à se demander si les trois commissaires des liqueurs auront leur mot à dire relativement aux dispositifs du bill de régie gouvernementale qui doit être présenté sous peu à la législature de Toronto.

UNE REBUFFADE?

(Spécial au Droti)

TORONTO, 10. — Dans les milieux politiques et de la tempérance, on discute aujourd'hui la question de savoir jusqu'à quel degré les trois commissaires des liqueurs nommés ces jours derniers pourront exercer une influence sur les dispositions du bill qui doit être présenté à la législature de l'Ontario.

M. D. B. Hanna, président de la Commission des liqueurs, n'a pas laissé entendre qu'il ait été consulté jusqu'ici sur les clauses du bill.

Plusieurs sont d'avis que M. Hanna n'est pas homme à entreprendre l'administration d'une nouvelle loi sans y être allé de son avis relativement à la disposition de la loi. D'un autre côté, il se trouve des politiciens qui croient que le premier ministre Ferguson sera bien aise d'avoir l'avis de M. Hanna avant de faire adopter la loi par la législature. Prenons, par exemple, la question de vente des liqueurs aux repas dans les hôtels. Dans le moment, il y a indice que ce privilège ne sera pas accordé. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre a promis que la vente de la bière au verre ne serait pas autorisée. Pourquoi alors vendrait-on des boissons plus fortes? Néanmoins, on exerce une forte pression sur Queen's Park afin que la liqueur soit vendue aux repas dans les hôtels.

Si les trois commissaires prétendent que cette vente serait une sage mesure à adopter, le gouvernemnt trouvrait un moyen d'en sortir et dégager la responsabilité sur les commissaires eux-mêmes. Mais il est probable qu'on s'opposera à la législature à ce que le gouvernement se dégage d'une telle responsabilité.

M. B. G. Spence n'est pas d'avis qu'une commission puisse avoir le droit de coopérer en matière de législation bien qu'il croie au principe de gouvernement démocrate. On dit que le cabinet Ferguson aura sous peu une conférence avec les membres de la commission.

Dans les milieux conservateurs, on critique quelque peu le fait que M. Ferguson a choisi deux hommes dans la politique fédérale comme collègues de M. Hanna.

REFUS NET?

Le président G. O'Neill, de l'Association des propriétaires d'hôtels de l'Ontario, est allé interviewer hier M. Ferguson au parlement. Avant l'entrevue il déclara qu'il avait l'intention de demander à M. Ferguson le privilège, pour les hôtels, de vendre de la bière et du vin aux repas. Après l'entrevue, il semblait plutôt pessimiste et se montra réticent. "Je n'ai rien à dire," déclara-t-il.

On a appris que le premier ministre a nettement refusé la demande des hôteliers. Le premier ministre aurait déclaré que ce n'était pas son intention de faire quoi que ce soit dans le moment relativement aux problèmes des hôteliers. Il aurait aussi déclaré qu'il ne ferait rien au sujet de la vente aux repas tant que le public ne la demanderait pas.

Grand nombre de morts et de blessés chez les Nicaraguayens

(Presse Associée)

MANAGUA, Nicaragua, 10.—Maintenant que les troupes conservatrices contrôlent Chinandega d'où les libéraux s'enfuient, le gouvernement conservateur sous le président Diaz fait des préparatifs parce que l'on s'attend à une attaque des libéraux contre la ville de Matagalpa a environ 75 milles de Managua. On dit que le général libéral, Jose Marie Moncado, s'approche de Matagalpa avec des troupes bien armées et les conservateurs envoient des troupes vers cette ville pour la défendre. La bataille pour la possession de Chinandega a été l'une des plus sanguinaires du conflit actuel entre les deux factions au Nicaragua.

Les conservateurs eurent 130 hommes tués et 200 blessés pendant que les pertes libérales sont stimées à 200 morts et 300 blessés. Onze pâtés de maisons disent les conservateurs furent détruits par le feu et l'on accuse les libéraux d'avoir mis le feu à la ville dans le but de brûler la garnison conservatrice.

3 PERSONNES BLESSEES

TEXARKANA, Ark., 10. — Trois personnes ont été blessées, l'une gravement, alors qu'une locomotive frappa un wagon-lit ici hier soir, sur le Chemin de fer Texas Pacific, sur la voie d'évitement de la gare Union locale.

LE MONTANT TOTAL DES RÉCLAMATIONS EST ACTUELLEMENT DE $500,000

MONTREAL, 10.—Le total des poursuites en dommages contre la ville de Montréal à la suite de l'incendie du théâtre Laurier Palace se chiffre actuellement à $500,000. Hier expirait le délai pourvu pour donner avis de poursuite à la ville. Soixante-dix-huit enfants ont péri à cette occasion et plusieurs autres ont été blessés.

La procédure est pratiquement la même dans tous les cas. Tous les parents des victimes tiennent la ville responsable de la mort des enfants et des blessures reçues, en permettant au théâtre d'ouvrir ses portes en contravention aevc les règlements et d'y avoir laissé admettre des enfants en dessous de l'âge prescrit par la loi. Il est probable qu'une seule cause sera portée devant la cour suprême, pour mettre la loi en question, et que le sort des autres procédures dépendra des résultats de la première cause.

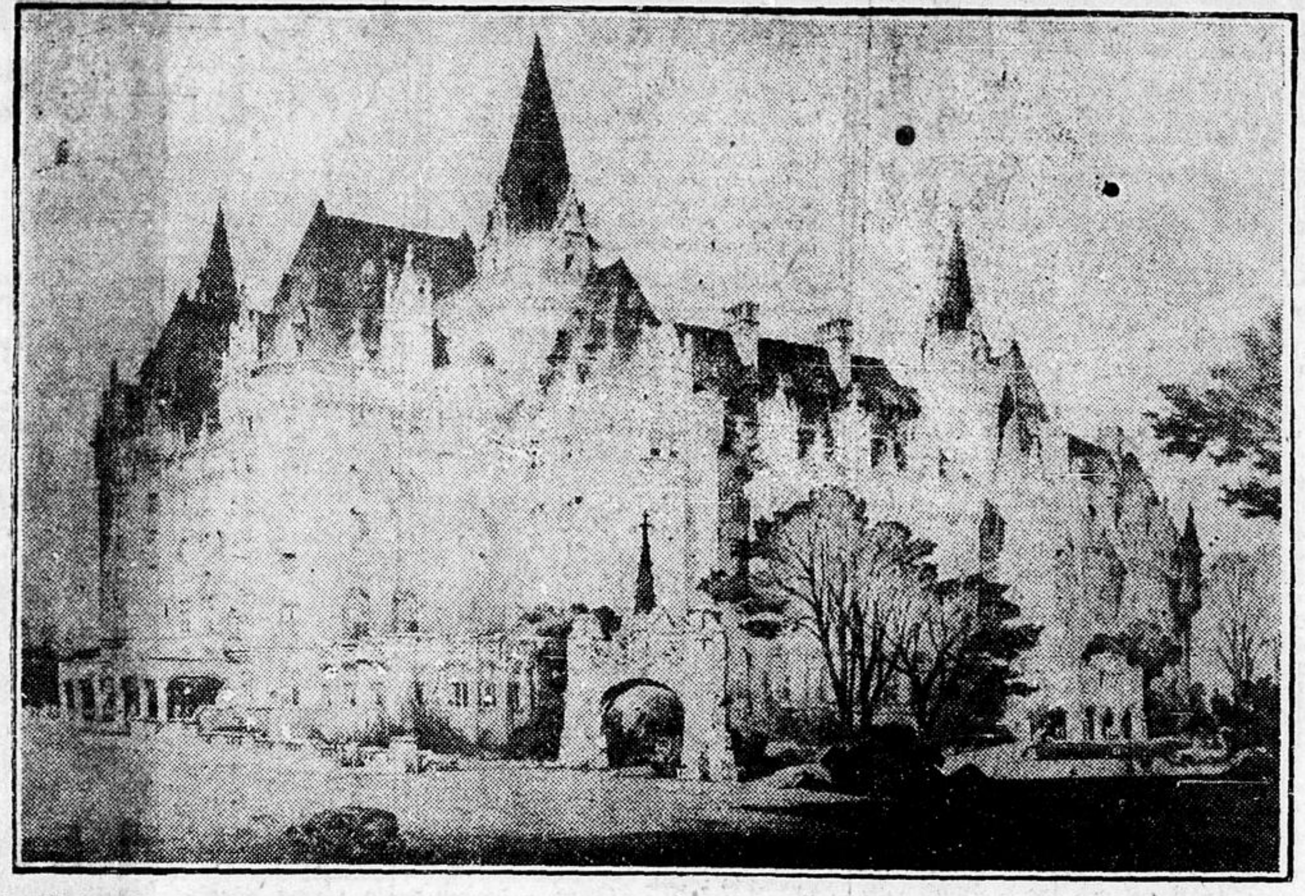

LE CHATEAU LAURIER, tel qu'il sera si on décide enfin de l'agrandir. Il contient actuellement environ 300 chambres, et on projette de construire une aile qui ajoutera 200 chambres.

M. EDOUARD MONTPETIT EST MEMBRE DU COMITÉ CATHOLIQUE

(Du correspondant du "Droit")

QUEBEC, 10.—M. Edouard Montpetit, professeur à l'Université de Montréal, a été nommé, hier, membre du comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique de la province de Québec. M. Montpetit remplace sir François Lemieux dans ce comité.

LA G. BRETAGNE ACCEPTERAIT L'INTERVENTION DE LA S. D. N.

AU PARLEMENT

AUJOURD'HUI.

Le sénat ne siège pas. Aux communes, on présentera des bills du gouvernement dans l'ordre indiqué par le gouvernement lui-même.

HIER.

Le sénat n'a pas siégé. Aux communes, le débat s'est fait sur deux résolutions de M. T. L. Church, conservateur, Toronto-nord-ouest. L'on demandait l'abolition des taxes nuisibles et fut retirée; l'autre demandait un système d'inscription nationale pour les électeurs. Elle fut retirée après que le ministre de la justice eut promis considération.

NE FERONT PAS PARTIE DE LA COUR MONDIALE

Les Etats-Unis ne feront pas partie de ce tribunal parce que plusieurs pays n'ont pas voulu accepter leurs réserves au sujet de cette participation. — On prévoit une objection unanime de la part des autres pays.

INCIDENT CLOS

De la Presse Associée

WASHINGTON, 10.— Les Etats-Unis semblent une fois de plus s'isoler des nations mondiales soeurs, cette fois sur la question de la cour mondiale.

La Grande Bretagne et plusieurs autres membres de la cour ont adressé à Washington leurs réponses depuis longtemps attendues, et leurs vues, disait-on hier au département d'Etat, sont d'accord avec les conclusions de la conférence de Genève, qui proposait la modification des réserves adoptées par le sénat américain.

Le sénat lui-même, quand il ratifia le protocole, il y a plus d'un an, stipulait que les autres membres devaient accepter les réserves des Etats-Unis avant que ce pays

Suite à la 6ème, col. 3.

Dans une communication qu'il vient d'adresser à la Société des Nations, le gouvernement anglais dit qu'il acceptera l'interventoin de ce corps au moment opportun.

TROUPES EN MARCHE

Presse Associée

GENEVE, 10.—La Société des Nations a reçu du gouvernement anglais une communication de 20 pages définissant la politique anglaise en Chine et affirmant qu'elle est d'accord avec le pacte de la Société. La Grande Bretagne regrette que le moment ne soit pas favorable pour la Société d'intervenir mais déclare que, si le moment opportun vient, elle sera heureuse d'accepter les bons offices de la Société.

LE CALME REGNE

Presse Associée

LONDRES, 10 — L'opinion publique ne semble pas ce matin s'inquiéter à la nouvelle que les troupes anglaises se rendront à Shanghaï au lieu d'être envoyées à Hong Kong. Rien n'indique d'importants développements à Shanghaï pour le moment.

Des déclarations telles que celle faites par Winston Churchill, chancelier de l'Echiquier, rassurent le public. M. Churchill a déclaré que Miles Lampson, ministre d'Angleterre à Pékin, est un homme de jugement sûr et de grande expérience, et que le contre-amiral Sir Reginal Tyrwhitt, comandant en chef des forces navales dans les eaux chinoises, est un des officiers les plus sobres de la marine.

Le chancelier explique que les troupes s'en vont à Shanghaï sur l'avis des représentants anglais en Chine, ajoutant que le gouvernement désire être guidé par des hommes comme Lampson et Tyrwhitt.

Parlant de la situation en Chine entre les forces rivales cantonaises et celles de Pékin, qu'il considère incertaine et obscure, M. Churchill déclara hier en chambre que les développements de Shanghaï dépendraient probablement du combat qui se livre actuellement dans le voisinage de Hang-Tchéou, à environ 100 milles au sud-ouest de Shanghaï.

AVANCE DE TCHANG

SHANGHAI, 10.—Un télégramme venant de source japonaise à Hang-Kéou dit que le maréchal Tchang Tso-Lin s'avance avec ses forces alliées vers le sud dans quatre directions, contre les Cantonais. Deux régiments anglais de Gloucestershire et de Durham sont partis de Hong Kong pour Shanghaï. Ils constitueront une partie des forces de plus de 16,000 soldats que la Grande Bretagne se propose d'envoyer en Chine.

L'HON. J. K. FLEEMING ENCORE PLUS FAIBLE

(Presse Canadienne.)

WOODSTOCK, N.-B. 10. — On s'attend d'un moment à l'autre à la mort de M. J. K. Flemming, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, déclarait hier le Dr W. D. Rankin. M. Flemming s'affaiblit d'heure en heure. Après une opération subie récemment, il semblait aller mieux mais son état devient plus sérieuse à cause de l'empoisonnement du système à la suite de la maladie pour laquelle il fut opéré..

RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel du département de la marine:—**La réception du radio a été généralement pauvre avec évanouissement prononcé des ondes.**

LE NETTOYAGE DES THÉÂTRES DE NEW YORK

40 acteurs, actrices, auteurs et directeurs sont arrêtés hier soir, dans 3 théâtres pour avoir donné des représentations immorales. —Il y aurait d'autres arrestations.

EN LIBERTE

De la Presse Associée

NEW YORK, 10 — Quarante acteurs, actrices, auteurs et directeurs arrêtés hier soir dans trois théâtres du Broadway pour avoir pris part à des représentations immorales, ont été remis en liberté provisoire sur cautionnement aujourd'hui en attendant d'autres développements.

D'autres arrestations seront faites toutes les nuits que se joueront les pièces, annonce le maire J. McKee. "Nous sommes déterminés, dit-il, à faire un balayage des théâtres de New York et j'espère qu'on en prendra note. Je veux aussi parler des comédies musicales et des cabarets contre lesquels nous prendrons des mesures semblables si une enquête révèle que le code pénal est violé".

"Sex", "The Captive" et "The Virgin Man": telles sont les trois piècse répréhensibles. Mae West, étoile de Sex, Basil Rathbone et Helen Menken, du Captive et Don Dillaway et Dorothy Hall, du Virgin Man, ont obtenu un cautionnement de mille dollars chacun lors de leur comparution en cour, hier soir.

Les accusés comparaîtront lundi et mardi prochains.

On représentait Sex depuis onze mois, The Captive, depuis cinq mois et de Virgin Man, depuis trois semaines.

Le maire suppléant McKee espère que les autorités sortiront victorieuses de la campagne.

Les arrestations d'hier soir se sont faites d'une manière pacifique au moyen de mandats d'amener émis par le magistrat en chef McAdoo.

On était en train de jouer les pièces quand la police arriva. Les arrestations ne furent faites qu'après la tombée du rideau. Le théâtre était rempli de gens de toutes les classes, qui s'en retournèrent sans se douter de ce qui s'était passé.

On se préparait depuis plusieurs jours à cette randonnée. Le procureur de district Banton et le commissaire de police McLaughlin avaient envoyé des représentants, il y a une couple de jours, aux théâtres du Broadway.

DEUX BANDES D'ESPIONS

VARSOVIE, 9.—La police polonaise qui a annoncé récemment la découverte d'un immense complot communiste tendant à espionner la Pologne au profit de la Russie soviétique a fait rapport hier de l'arrestation de deux bandes d'espions travaillant de concert entre les villes de Lemburg et de Grodno.

On a arrêté 11 individus à Lemburg et 14 autres à Grodno parmi lesquels se trouvent cinq soldats.

AVIS AU SUJET DES BILLETS DE HOCKEY OTTAWA

Les réductions suivantes seront en vigueur pour le reste des joutes de ligue à Ottawa: Les sièges de $1.90 pour $1.75, sièges de $1.50 pour $1.35, sièges de $1.35 pour $1.10, sièges de $1.10 pour $1.00.

Les premières six rangées dans la seconde section après "Rush End" et les premières six rangées dans la section circulaire au bout du rond côté de l'avenue Argyle se vendront $1.35.

Tous les prix cotés ci-dessus comprennent la taxe.

Les porteurs de billets de saison sont priés d'apporter leurs billets au bureau de Hockey de la rue Sparks pour les faire pointer d'après les nouveaux prix selon les règlements ainsi que pour recevoir la différence entre les nouveaux et les anciens prix.

La prochaine joute New York Ranger vs Ottawa le mardi 15 février.

La vente de billets commence lundi le 14 février. Les commandes par téléphone ou par la poste sont acceptées dès maintenant. Tél.: Queen 5545.

Les Nouvelles Religieuses

Maristes de retour.

NEW-YORK. — Neuf frères Maristes sont arrivés récemment à New-York à bord de l'Olympic, (White Star). Ils reviennent de la maison-mère à Grugliano, Italie où ils ont fait un stage pour perfectionner leurs études. Ce sont les frères M. Dureu, F. Fournier, J. Peyrard, F. Provençal, G. Godin, J.-E. Michelaud, H.-E. Vannay, A. Wimmer et P. Oivezarczah.

• • •

Noces d'or de congréganistes.

QUEBEC. — La Congrégation de la haute ville a célébré dimanche dernier le 20ème anniversaire de sa fondation. De belles fêtes ont eu lieu à cette occasion.

Ont célébré aussi hier leurs noces d'or de congréganistes: MM. J.-B.-A. Grenier, Charles Langlois, et Joseph Roy. En même temps, M. le juge E. J. Flynn, de la Cour d'appel, et MM. Wilf. Baillargeon, Frs. Bourret, J. Raymond Guérard, Art. Jobin, Geo Landry, J.-A. Richard et Abel Turcotte, ont fêté leur 25e anniversaire d'entrée dans la congrégation.

• • •

Réponse à cette requête.

Providence. — Les journaux publient aujourd'hui une lettre de Mgr l'Evêque de Providence, par laquelle celui-ci communique aux fidèles le texte d'une lettre du préfet de la Sacrée Congrégation du Concile, en date du 18 décembre 1926, annonçant qu'"après avoir considéré la requête présentée par deux paroisses de la ville de Woonsocket, requête relative à des contributions au profit d'écoles supérieures," la Sacrée Congrégation du Concile a répondu: "Recours rejeté". La même lettre communique le texte d'une lettre de S. E. le Délégué Apostolique à M. Elphège Daigneault, accusant réception d'une lettre de celui-ci et relative aux contributions en faveur des écoles supérieures du diocèse de Providence", et el blâmant de sa campagne.

• • •

Mgr Rouleau à St-Coeur de Marie

Québec. — S. G. Mgr Rouleau, archevêque de Québec, a assisté ces jours-ci à la grand'messe paroissiale à Saint-Coeur de Marie. Cette paroisse célébrait la fête du Coeur de Marie, instituée par le fondateur de la congrégation des Eudistes qui ont le ministère paroissial à Saint-Coeur de Marie.

• • •

Ordination à la prêtrise.

QUEBEC. — Le 20 février courant M. l'abbé Emile Marcotte, originaire de Port-neuf et actuellement au Grand Séminaire, sera élevé à la prêtrise en la Basilique de Québec. C'est S. G. Monseigneur R.-M. Rouleau qui présidera cette cérémonie.

• • •

107e paroisse de Montréal.

MONTREAL. — L'on fait remarquer, et le détail est digne de mention, que la nouvelle paroisse dont S. G. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, vient d'autoriser la constitution, sous le vocable de S.-Roch, est la cent septième (107) fondée à Montréal. La primitive paroisse de Notre-Dame, à Ville-Marie, n'aura pas manqué, en moins de trois siècles, de multiplier merveilleusement ses rameaux.

• • •

Bénédiction d'un drapeau.

THEDFORD LES MINES. — Les raquetteurs Chevaliers de Colomb de Thetford-les-Mines ont fait l'acquisition d'un drapeau. La bénédiction de ce drapeau eut lieu dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe. Cette cérémonei fut présidée par Monsieur le curé Savageau de St-Alphonse. Dans une brillante allocution, M. le curé voulut bien rappeler la signification du drapeau et les devoirs de ceux qui veulent s'y rallier. Pour la circonstance les chevaliers intéressés occupaient des places d'honneur à la balustrade.

• • •

Sacre de Mgr Courcoux.

Orléans — La cérémonie du sacre de M. l'abbé Courcoux, curé de Saint-Eustache, nommé évêque d'Orléans, a été célébrée, selon les rites habituels, dans la vaste nef de Notre-Dame de Paris. Mgr Dubois, archevêque de Paris, prélat consécrateur, présidait. Mgr Roland Gosselin et Mgr Baudrillart assistaient le nouvel évêque.

L'assistance était très nombreuse. Au pied de l'autel, sur une estrade élevée en avant du choeur et ornée de plantes vertes, dix sept archevêques et évêques avaient pris place au premier rang du public se tenait la vieille mère du prélat consacré qu'entouraient ses trois fils et ses nombreux petits enfants. Le président de la République s'était fait représenter.

Après la messe, le nouvel évêque donna les trois bénédictions à l'assistance pieusement inclinée.

A la sortie de la cérémonie, Mgr Courcoux fut l'objet d'une émouvante manifestation de sympathie de la part des fidèles qui se pressaient sur son passage.

TORONTO, 10.—La pression est haute dans les Etats-Unis et relativement basse dans le Manitoba où elle va diminuant, de même que dans le golfe St-Laurent. Il fait beau dans le Dominion.

Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent.—Vents de l'ouest, beau et modérément froid ce soir. Vendredi: Vents frais de l'ouest, beau et un peu plus doux.

TEMPERATURE

Maximum hier 22
Minimum durant la nuit 6

A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 32; Victoria, 38; Kamloops, 22; Calgary, 22; Edmonton, 20; Prince Albert, 28; Winnipeg, 2; Sault Ste-Marie, 6; Toronto, 22; Kingston, 20; Ottawa, 8; Montréal, 16; Québec, 12; St-Jean N. B., 28; Halifax, 32; Détroit, 22; New York, 36; Charlottetown, 24; Moncton, 28.

LES SENATEURS SONT ARRETES - RUTH VEUT UNE FORTE PITANCE

LA SALLE CONTRE MONTAGNARD-KELLY AUX REDS-COLLEGE GAGNE

LA CITE OFFRE LE CLOU DE SA CAMPAGNE QUAND LE LA SALLE SORT CONTRE MONTS

LA LUTTE SERA SERREE VU QUE CES DEUX EQUIPES ONT DE BRILLANTS ATHLETES SOUS LES COULEURS. — UNE ASSISTANCE CONSIDERABLE AU POSTE.

C'est ce soir que la ligue de la Cité d'Ottawa offre le plus magnifique programme de sa campagne. C'est ce soir que le Montagnard et le La Salle, ces deux puissants artisans croisent le bâton pour décider de la supériorité tant discutée par les amis de chaque équipe.

On promet des émotions aux critiques, car il n'y a pas dans nos parages de bande plus formidable que les Etudiants de Joe Robertson et les Grimpeurs d'Emmett Morris. Ce n'est pas d'hier que les amateurs voient ces troupes à l'oeuvre, qu'ils les admirent et les applaudissent. Quand le La Salle était dans les rangs intermédiaires, il était avec ses gladiateurs actuels, le coq du District; le Montagnard, de son côté, a toujours été un facteur puissant dans le concours de la Cité et même, à plusieurs reprises, il enleva les honneurs de l'Est canadien.

C'est donc la crême du talent amateur que l'on verra sur la glace ce soir et, comme c'est la première joute à l'affiche, les partisans viendront de tous les coins de la ville.

VAILLANTS OUVRIERS

Il va sans dire que les deux troupes auront leurs plus solides moissonneurs sous chemises. Les Savants mettront en scène ce moteur puissant que sont Lévesque, St-Amand et Rockburn sur la défense; Wash Pelletier, Hec. Pilon et Edgar Robertson, à l'attaque, avec Lavigne, St-Jean et Mercier en réserve.

Les Grimpeurs comptent le vénérable Perrault, pour service dans la cage; Anton, Dubois et Moore sur la défense; Giddens, Ingram, Manners, Ault, Bradford et Goodfellow à l'attaque.

En somme, Géants contre Titans!

AUTRE EXPLOSION

Pour clôturer le débat, deux vieux ennemis se caresseront la couenne avec des bâtons remplis de clous. Ce sont le Shamrock, qui se mange les oreilles de voir que le sort lui a été hostile, et les Artilleurs, champions de 1926, que le malheur a tenus au bas de l'échelle, cet hiver.

Quand les Shams travaillent, il y a des émotions, de sorte que le public est assuré de passer une agréable soirée. MM. Lépine et Powers arbitreront ces engagements, dont le premier commence à 8 heures précises. Qu'on ne l'oublie pas.

COURSES REMISES

Contrairement à ce qui fut annoncé, les courses en patins, auxquelles figurent Françoise Desbiens, Mathieu, Arial, Rowan, Laberge et Billy Evraire, n'auront pas lieu ce soir.

Les directeurs de ce cirque de patineurs ont cru plus sage de remettre l'exhibition à samedi soir, afin de permettre leurs protégés de s'exercer sur une surface intérieure, avant de travailler.

VARSITY ANNULE

Les externes de l'Université d'Ottawa ont fait partie nulle de 3—3 avec Ashbury, après une randonnée très serrée mercredi après-midi, à l'Auditorium.

Irvin, McCann et Gordon Southam comptèrent pour Ashbury, tandis que Lowrey, McManus et Draper firent le nécessaire pour les Universitaires.

LA FRATERNITE COGNE FERME

LE SEGUIN LANCE UNE BOMBE DANS LA MARMITE DE LA BEACH FOUNDRY.

Cette piussante machine qu'est le Séguin Frères a fait entendre son craquement sinistre hier soir au Royal, en broyant, par 5-3, la carcasse du Beach Foundry, en présence d'une assistance considérable.

Ces fougueux couleurs de métal sont d'étoffe de première qualité, jouant comme des possédés; ils ont donné du fil à retordre à la Fraternité, mais le Séguin n'attendait pas à rire et il a joué une des meilleures parties de sa carrière.

W. Ledner, dans la caisse de la fondrie a été plutôt bon malgré le feu nourri dont il avait à prendre soin; Schuman sur la défense a été invincible, Edey, le centre, une vraie constellation; Picher, Lewis et St-Jean, les avants, ont combatu comme des lions et ont succombé en vrais chevaliers.

Le Séguin a causé une surprise au public en envoyant dans la marmite, ce vieil ami et ancien gardien de citron qu'est Louis Arbique.

Bon comme toujours, comme au bon vieux temps, il sut garder la soupière en bon état. "Big Chief" St-Pierre a été une vraie étoile, car en plus de donner la passe pour le premier point, il en mit trois autres à son crédit. Biagé, une autre constellation ne tolérait rien qui puisse mettre la case en danger. Bélanger, Laroche, Harkins, Gauthier, Rockburn, ont piqué avec des tisonniers rouges, les jarrets des Beachs.

LE MARATHON.

Comme toujours la Beach enfila le premier point par un beau coup de l'aile. D. Schuman, après une belle montée, tira et Louis sombra.

St-Pierre, saisissant le chou monta à fond de train jusqu'au but et passa le chou à Beauparlant qui fit le nécessaire pour égaler les chances dans la première strophe.

Dans la deuxième, tous les joueurs sautèrent sur la glace, le feu dans l'oeil et dès lors les filets étaient en danger tout à tour, et Laroche, profitant d'une chance splendide de se faire valoir, prit le caoutchouc de ses buts et alla le déposer dans le chaudron du Beach. St-Pierre, pour le reste de la partie, ne permit pas à d'autres d'avoir à rire; il enfila trois points d'une manière tout-à-fait splendide.

O. Séguin arbitrait cette partie.

ALIGNEMENTS.

Beach: — Ledner, D. Schuman et A. Schuman; Edey, Picher et Lewis; subst., St-Jean.

Séguin: — Arbique, St-Pierre et Biagé; Rockburn, Bélanger et Beauparlant; subst., Laroche, Harkins, Gauthier et Fréchette.

SOMMAIRE.

	1ère Période.	
1—Beach,	D. Schuman	7.00
2—Séguin,	Beauparlant	3.00
	2e Période.	
3—Séguin,	Laroche	10.00
4—Beach,	Edey	4.00
	3e Période.	
5—Séguin,	St-Pierre	4.00
6—Séguin,	St-Pierre	5.00
7—Beach,	St-Jean	1.00
8—Séguin,	St-Pierre	3.00

LEO. KID POULIN REPOND A LAPOINTE

L'IMPRESARIO CORNEAU INVITE CES PUGILISTES A LE RENCONTRER.

Emile Lapointe laissait entendre l'autre soir qu'il ferait 110 livres et déposerait $50.00 de garantie. Poulin se rit de la première condition car il est prêt à déposer le montant requis avec la promesse qu'il ne pèsera pas une livre de plus que son adversaire. Il ne peut comprendre comment Lapointe se réduira à 110 livres, si ce n'est en se coupant un ou deux membres.

Le promoteur Corneau les invite à venir prendre des arrangements. L'arène, dit-il, est la seule place où cette discussion doit se terminer.

HAMILTON TRIOMPHE

HAMILTON, 10 fév.—Hamilton a battu Stratford, par 3—1, dans une partie peu intéressante de la ligue canadienne, mercredi soir. Voici les alignements:

STRATFORD:—Dolson, Hick, Holway, Quesnel, Herrington et Chouinard; subst.: Griffin, Emms, Fournier et Touhey.

HAMILTON:—Stewart, Randall et Rickey; Neville, Pudas, Cox; subst.: Campbell, Lederman, Green et Roth.

HULL AURA SON DERNIER ESPOIR

DEUX PARTIES DE GRANDE IMPORTANCE DANS LA LIGUE HULLOISE DEMAIN.

La ligue du District de Hull annonce qu'elle a modifié quelque peu sa cédule pour vendredi soir et qu'elle alignera au lieu du Saint-François, le Notre-Dame contre La Salle, dans le premier conflit. Les Athlétiques et le Gatineau Mills clôturent la soirée.

Comme Hull a encore deux parties sur sa liste, puisqu'il lui faut jouer la partie du 16 janvier, avec La Salle, il a encore des chances d'atteindre le détail. Si les Piétistes gagnent vendredi soir, cependant, Hull est fini et la série finale commencera dimanche soir, au Royal.

Si les Nostradamus perdent et si Hull gagne, les Athlétiques rencontreront le La Salle, dimanche soir, dans la dernière partie de la saison.

LA TAXE SERA TRES ELEVEE

NEW YORK, 10 fév.: — Cette pauvre Suzanne Lenglen qui a accumulé une fortune rondelotte depuis son entrée dans le tennis professionnel, devra en laisser plus de la moitié aux agents du fisc, aux dires des experts chargés de prélever, au nom de l'Oncle Sam, l'impôt sur le revenu.

On a annoncé que Suzanne avait encaissé $100,000 au cours de sa tournée en Amérique. Ce montant est passible d'une taxe régulière de 5 pour cent et d'une surtaxe de 19 pour cent, ce qui laisse $16,058 au gouvernement des Etats-Unis. On rapporte, en plus, que le gouvernement français se prépare à lui imposer une taxe de $40,000, soit un impôt de 40 pour cent sur son revenu global.

En estimant que ces chiffres soient exacts, il ne restera que $43,942 à Suzanne lorsqu'elle rentrera au foyer.

Burleigh Grimes et **Jack Bentley**, lanceurs des Géants ont déjà commencé leur entrainement. Grimes est aux bains de Hot Springs, tandis que Bentley s'exerce en Virginie.

ROUSCH A N. YORK

NEW YORK, 10 fév.—On a annoncé, mercredi, que les Géants ont envoyé George elly, leur fameux 1er but, à Cincinnati, en retour d'Eddie Rousch, puissant voltigeur. Cette transaction renforcit de beaucoup le champ extérieur des Géants.

LES HAWKS ONT LEUR REVANCHE

CHICAGO PREND LA MESURE D'OTTAWA. — PLUS DE 8,000 AU POSTE.

CHICAGO, 10 fév. — Les Black Hawks ont déjoué les Sénateurs, mercredi soir, en présence d'une foule immense, puis les ont battus, au pointage de 5—3, après une randonnée passablement intéressante. Le brillant travail de Connell a évité à Ottawa un revers plus sérieux.

Chicago débuta bien et, grâce à deux points heureux dans la session initiale, il ne fut jamais en danger. McKay secoua le filet après six minutes d'efforts, mais Ritchie décréta qu'il y avait eu hors jeu et le point ne compta point.

Il ne restait que 35 secondes à jouer quand Fraser reçut la passe de McVeigh à l'entrée du sac et ne donna pas l'ombre d'une chance à Connell. En un clin d'oeil, une mêlée se produisit à 20 pieds du filet d'Ottawa et Dick Irvin, ricocha un autre coup pour laisser le pointage à 2—0, au premier repos.

CLANCY COMPTE

Une belle course de Clancy, dès la reprise des hostilités, ranima le courage des Sénateurs, mais McVeigh trancha la question en descendant sur la droite pour glisser un beau coup d'une distance de 20 pieds.

McKay inaugura la période finale en passant de bout en bout pour taper Connell, puis Finnegan réussit un coup de la ligne bleue.

Wilson donna un autre point à Chicago, sur la passe de Hay et Denneny termina la procession en déjouant Lehman sur la passe de Hooley Smith. La joute ne fut pas rude, quoique Hooley Smith se soit rendu impopulaire par certaines de ses tactiques.

ALIGNEMENTS

OTTAWA:—Connell, Boucher et Clancy; H. Smith, Kilrea et Adams; subst.: Denneny, A. Smith, Gorman, Finnegan, Halliday.

CHICAGO:—Lehman, Traub et Trapp; Irwin, Hay et Fraser; subst.: Dutkowski, McKay, Wilson, McVeigh et Rodden.

Arbitres: D. Ritchie et J. Marks.

SOMMAIRE

	1ère Période	
1—Chicago,	Fraser	19.25
2—Chicago,	Irvin	0.30
	2ème Période	
3—Ottawa,	Clancy	0.20
4—Chicago,	McVeigh	12.20
	3ème Période	
5—Chicago,	McKay	4.30
6—Ottawa,	Finnegan	6.45
7—Chicago,	Wilson	7.00
8—Ottawa,	Denneny	0.30

ARRETS

Connell	14	20	11—45
Lehman	12	10	8—30

LE CHOIX DE LA LENGLEN

SUZANNE CROIT MARY BROWNE SUPERIEURE A HELEN WILLS.

NEW YORK, 9 fév.: — Suzanne Lenglen, qui rentre en France, vers le 20 du mois, s'attend à revenir en Amérique, l'an prochain, à l'occasion d'un voyage qu'elle entreprendra au Japon.

Suzanne, appelée à se prononcer sur la valeur des tenniswomen américaines, a déclaré que Mary K. Browne, une autre affiliée du cirque Pyle, était supérieure à Helen Wills, et que Mary triompherait facilement d'Hélène si un match était possible entre les deux étoiles.

Cette opinion est basée sur les joutes que Suzanne a disputées à Mlle Wills, dans le tournoi international à Cannes, l'hiver dernier, et qu'elle dispute régulièrement à Mlle Browne, depuis la création du tennis professionnel.

LES FAVORIS FONT MIEUX

BACHELOR'S BALM TRIOMPHE AU PARC ORIENTAL — IBBY HEUREUX.

LA HAVANE, 10 fév.—Les favoris ont été plus généreux, mercredi, au parc Oriental et le public n'eût pas à déplorer les revers de la veille.

Ibby, conduit par Morfi, a battu Saraspa et Galusha, dans la principale attraction, sur les six furlongs. Bachelor's Balm a répété son récent succès.

LES RESULTATS

	Première Course		
Sir Glenn	7—10	1—3	1—6
Atador	—	4—1	2—1
Nacomee	—	—	1—2
	Deuxième Course		
Zerline	3—1	au pr	1—2
Pali	—	2—1	au pr.
Mahaley	—	—	2—5
	Troisième Course		
Ibby	3—1	au pr	1—2
Saraspa	—	au pr	1—2
Galusha	—	—	1—4
	Quatrième Course		
Bach. Balm	2—1	7—10	1—3
Expressive	—	2—1	au pr.
Cling. Vine	—	—	1—4
	Cinquième Course		
Boy Scouts	4—1	7—5	7—10
Foretell	—	2—5	1—5
Sea Pen	—	—	6—5
	Sixième Course		
Kathe	7—10	1—3	1—6
[illegible]	—	6—5	1—2
Berillia	—	—	7—10
	Septième Course		
Hot Dog	7—5	2—5	1—5
Futuro	—	4—5	2—5
Little Bizza	—	—	1—3

L'A. A. NATIONALE EST ENCORE A L'OEUVRE

LA PUISSANTE ORGANISATION HULLOISE DONNE UNE AUTRE SEANCE LE 18 COURANT.

Fidèle à sa maxime de progrès l'A. A. Nationale s'est remise à l'oeuvre et son promoteur Oscar Corneau a déjà commencé à rechercher les pugilistes qui figureront au programme de leur prochaine séance.

Obtenir la signature d'étoiles tel que dans le passé n'est pas chose facile c'est pourquoi le discernement des constellations qui jouissent de la faveur du public et qui font accourir les foules est une tâche ingrate et qui ne semble pas reconnue par les amateurs, les boxeur et leurs gérants. Un degré d'habileté peu ordinaire est nécessaire et cette qualité est apparente dans le travail éclatant qu'a fait l'impressario hullois. C'est pourquoi c'est un plaisir pour tous de suivre ses efforts et d'assister aux rencontres qu'il organise et qui en sont le point culminant.

LA PROCHAINE SEANCE

C'est pour vendredi soir, le 18 février, que tous les amateurs de la région seront de nouveau conviés à la salle St-Joseph de Wrightville pour jouir d'un spectacle qui promet de surpasser en éclat et en satisfaction personnelle tout ce qui c'est vu dans la région depuis l'organisation du premier combat. Pour satisfaire de plus en plus les spectateurs il y aura à l'affiche cette fois-ci cinq combats formant un total de 32 rondes de boxe, où la vitesse déployée, l'agilité démontrée et l'acharnement courageux font toujours regretter la fin trop rapide de chaque combat.

Malgré cette nouvelle innovation, aucun changement dans les prix d'admission n'aura lieu, ce qui aura encore le don de plaire à tous. Nous pouvons caractériser la ligne de conduite de l'A. A. Nationale dans ses organisations comme "Du sport pour les sports par des sports, à des prix de sports." Ce qui revient à dire que tout marche si bien parce que les organisateurs se rendent au désir des amateurs sous tous les aspects et ces derniers prouvent leur reconnaissance en assistant nombreux aux séances. C'est un travail de la main dans la main qui permet la continuation de ce genre de spectacle de tout premier ordre et qui reçoit l'approbation de tous les sportmen de la région.

LA CHASSE AUX RECRUES

A mesure que la signature d'un boxeur sera obtenue la nouvelle en sera communiquée aux amateurs par la voie de cette page sportive afin que tous soient bien renseignés et qu'ils puissent suivre avec intérêt la marche des événements et savoir quand leur protégé sera définitivement en règle pour sa prochaine apparition.

Le promoteur s'attend d'obtenir la signature des boxeurs qui prendront part aux préliminaires ces jours-ci et fera savoir les noms dès qu'il lui en sera possible. Quant aux autres combats le choix est beaucoup plus difficile, mais tout de même, tout sera bâclé avant la fin de semaine et le programme au complet sera alors connu.

Supportons une association locale qui depuis un certain temps donne une qualité de sport tout à fait inconnue dans notre région.

Communiqué.

BELLE FIN DE SEMAINE POUR LES SKIEURS

LES EXCURSIONS SE FONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES.

MONTREAL, 10.—La dernière fin de semaine a été très favorable aux skieurs et ceux-ci n'ont pas laissé échapper l'occasion qui s'offrait à eux de pratiquer ce sport par des conditions atmosphériques pour ainsi dire parfaites. Jamais encore, depuis le commencement de la saison, la température ne s'était montrée aussi propice, et c'est par centaines que dès samedi, les amateurs de la métropole commencèrent à se diriger vers les Laurentides, leur région préférée.

Les trains réguliers du Pacifique Canadien allant vers Shawbridge, Piedmont, Mont-Rolland, Ste-Marguerite et Ste-Agathe quittèrent les gares Viger et Mile-End littéralement bondés samedi après-midi, et à ces premiers contingents vinrent encore s'ajoutent d'autres groupes qui partirent des gares Windsor et Westmount dans la matinée de dimanche. Plus de 350 skieurs et skieuses, estime-t-on au Pacifique Canadien, se sont rendus dans les Laurentides samedi et dimanche. Jusqu'ici, c'est le record de l'année. Ces gens sont rentrés en ville dimanche soir, enchantés de leur excursion et se promettant de renouveler l'expérience dimanche prochain.

A Shawbridge, Mont-Rolland et Ste-Marguerite, les hôtels et maisons de pension sont achalandés comme durant les mois d'été. Il semble qu'avant peu l'industrie hôtellière de cette région pourra compter sur un volume d'affaires presque aussi important en hiver qu'en été.

LE CAMP DES SOX CHANGE POUR 1928

COMISKEY ABANDONNERA LA LOUISIANNE L'AN PROCHAIN.

CHICAGO, 10 fév.: — Quoique la saison d'entrainement de 1927 ne soit pas encore commencée, plusieurs magnats des ligues majeures sont à faire des changements en 1928.

Le premier à annoncer sa décision est Charie Comiskey, le propriétaire des Chicago White Sox. Comiskey dit que son club ira à Hollywood Floride, désertant ainsi Shreveport, Louisiane, où la troupe fait ses exercices préliminaires, ce printemps.

On n'a pas annoncé la raison de ce changement, mais il appert que les hommes d'affaires de Hollywood ont offert des conditions très attrayantes aux Sox et Comiskey a surtout l'oeil aux affaires.

VICS GAGNENT

STOCKHOLM, Suède, 10 fév. — Le Victoria, de Montréal, a battu le Golta Sporting Club, par 5-0, ici aujourd'hui. Les Vics ont empilé dans leurs deux joutes un total de 22 points à 1.

UN DESASTRE POUR LE COLLEGIATE

LE 1er CLUB DE LA DIVISION DES PETITS DE L'UNIVERSITE JOUE HIER A L'ARENA SA PREMIERE PARTIE DE LA SERIE ENTREPRISE CONTRE "LISGAR COLLEGIATE JUNIOR" ET LUI INFLIGE UNE DEFAITE PAR UN POINTAGE DE 9 A 1.

Le "Lisgar Collegiate Junior" et tous ses partisans furent réellement désappointés hier du jeu des jeunes universitaires de la division des petits. Le Collegiate ne s'attendait pas du tout à une défaite semblable et de lur côté les juns savants de l'Université n'avaient jamais pensé les vaincre à un pointage aussi élevé.

La vitesse et le jeu d'ensemble firent leur force. Sur ce point du jeu d'dnsemble les trois avants substituts Paul Marion, M. Campeau et Jack Grimes se distinguèrent tout particulièrement. Le jeu fut aussi très beau chez les régulfers mais plus individuel.

1ère PERIODE

La première période fut très mouvementée en courses rapides. Deux fois le Collegiate faillit enfiler mais Paquin fut invincible. Les Universitaires furent plus heureux dans leurs coups et réussirent à déjouer Hébert. Le 1er point se fit par Charlebois sur une passe de Dempsey et Marion enfila le 2ème après une montée sensationnelle.

2ième PERIODE

Dès lors le jeu devint encore plus animé, le Collegiate fit les plus grands efforts mais leurs montées furent arrêtées par la défense universitaire. D'un autre côté les Universitaires firent des attaques terribles si bien que Barnaby, St-Germain, Dempsey, Charlebois réussirent à enfiler chacun un point. Ce qui donnait à la fin de cette période 6 à 0 en faveur de l'Université.

3ième PERIODE

Mais les "Lisgars" *combattirent* jusqu'à la fin avec courage bien que leur jeu paraissait *désorganiser*. Tout en jouant avec entrain, ils s'énervèrent dans cette période et jouèrent mal leur position. Dempsey enfila deux points en moins de deux minutes. Pour remettre ce coup et pour ne pas essuyer un terrible blanchissage les Collegiates firent un effort suprême.

Les trois meilleurs joueurs: Byrnes, Robertson et Leathen montèrent avec la rondelle, déjouèrent avec science les défenses universitaires et Paquin ne put arêter la pilule lancée par Leathen. Quelques minutes après Charlebois compta pour les Universitaires.

La partie se termina donc à un pointage de 9 à 1. Bien qu'il y eût une grande différence dans les points la partie fut des plus intéressantes et des plus animées. Le jeu fut très beau des deux côtés les spectateurs surtout les Universitaires encouragèrent et applaudirent les joueurs.

La partie de la série sera jouée sur la patinoire de la division des petits, la semaine prochaine.

Souhaitons qu'elle sera dénuée de toute rudesse comme fut cette première partie à l'Arena.

ALIGNEMENTS

Collegiates: Buts: Hébert. Défenses: Byrnes et Robertson, capitaine. Avants: Ménard et Leathen. Centre: Slattery. Substituts: Maley, Juneau, Smith, Littlefield, Richards.

Université: Buts: Y. Paquin. Défenses: M. Gélina et N. Lacoursière. Avants: G. Charlebois, capitaine, et G. Dempsey. Centre: Chs. St-Germain. Susbstituts: P. Marion, J. Grimes, M. Campeau, E. Barnaby, C. Charet.

SOMMAIRE

	1ère Période	
1. Université:	Charlebois	3.00
2. Université:	Marion	11.00
	2e PERIODE	
3. Université:	Barnaby	4.00
4. Université:	St-Germain	6.00
5. Université:	Dempsey	7.00
6. Université:	Charlebois	2.00
	3e PERIODE	
7. Université:	Dempsey	1.00
8. Université:	Dempsey	1.00
9. Collegiate:	Leathen	3.00
10. Université:	Charlebois	14.00

Pointage final: Université, 9; Collegiate, 1.

Arbitre: M. l'abbé Deschamps.

LES YANKS ONT UN CONTINGENT

DE NOMBREUSES RECRUES IRONT AU CAMP D'ENTRAINEMENT.

NEW YORK, 10. — Quoique les New York Yankees aient l'intention de conserver le même alignement pour la campagne de 1927, ils conduiront un grand nombre de recrues à leur camp de St- Petersburg, Floride, à la fin du mois.

Vingt et un joueurs, dont seize furent obtenus depuis la fin de la dernière saison, ont reçu l'ordre de se rapporter au camp, le 27 courant. Lou Gehrig est le seul régulier sur la liste, mais les intérieurs Spencer Adams et Mike Gazella et les lanceurs Walter Beall et Myles Thomas appartenaient aux Yankees la'n dernier.

Ce premier contingent comprend huit lanceurs, quatre receveurs, sept intérieurs et deux voltigeurs.

Les Travaux Publics ont pris la tête dans la ligue du Service Civil, en triomphant du Rétablissement militaire, au pointage de 3-1, après une joute assez rude.

Dans une deuxième joute, l'Imprimerie et les Postes ont fait joute nulle sans point.

Succès de Connolly

Edwin Connolly, de l'Université d'Ottawa, a gagné la course en skis de cinq milles disputée hier à Ironside. Il fit la distance en 48.24. Vince Hogan, fut deuxième en 50.33: Chas. Connelly, troisième, en 50.45, J. McDonald, quatrième, en 53.15 et J. Paradis, cinquième, en 58.07.

GORMAN FAIT BEL OUVRAGE

LE CHAMPION CANADIEN PARTAGE LA TETE AVEC FARRELL.

LAC SARANAC, 10 févv. — Charles Gorman, de St-Jean, N.B., et O'Neill Farrell, de Chicago, se sont partagé les honneurs dans les épreuves initiales du tournoi de patinage international. Deux surprises furent enregistrées hier, la première quand Farrell gagna les 440 verges, et l'autre quand Gorman prit le mille. Ces deux étoiles firent chacun 50 points; Henry Nelson, de Chicago, et Valentine Bialis n'en eurent que 10 chacun.

SOMMAIRE

440 verges: — Farrell, Chicago; 2. Gorman, St-Jean; 3. Nelson, Chicago. Temps, 37 1-5 sec.

Un mille:—1. Gorman; 2. Farrell; 3. V. Bialis. Temps, 2.54 4-5.

Demi-mille intermédiaire:—1. E. Jacobson, Chicago; 2. C. Smythe, Moncton, N.-B.; 3. Alex. Hurd, London, Ont Temps, 1.32.

220 verges, sous 16 ans:—1. H. Malone, Saranac; 2. Stack, Endicott; 3. C. Bodle, Toronto. Temps, 20 4-5 sec.

440 verges, sous 14 ans:—1. C. Repas, Plattsburgh; 2. S. Hodson, Saranac; 3. Van Nortwick, Saranac. Temps, 45 sec.

RUTH DEMANDE UN BON SALAIRE

LE BEBE AURA DES DIFFICULTES AVEC RUPPERT, CHEF DES YANKS.

NEW-YORK, 10 fév.—Jacob Ruppert, propriétaire des Yankees, et Babe Ruth, sont à couteaux tirés. Le bambino, qui tourne présentement un film en Californie, déclare qu'il ne s'enrôla pas à moins d'une pitance annuelle de $100,000 avec contrat à long terme, mais Rupper ne lui offre que $75,000 avec contrat d'un an.

Le colonel dit que, si le bambino n'appose sa signature avant la période d'entraînement, il ne lui permettra pas de se rendre au camp des Yanks, à St-Petersbourg, Floride.

NOAH ESSUIE UNE DEFAITE

BRILLIANT GAGNE L'EPREUVE PRINCIPALE A ORLEANS. — LANCASTER VAINQUEUR.

N.-ORLEANS, 10 fév.—Brilliant, à Mme W. J. Potter, a gagné le handicap Edgewater Gulf Hotel, l'épreuve principale de mercredi au parc de l'Exposition, une affaire de six furlongs. Vu le mauvais état de la piste, plusieurs surprises furent enregistrées au cours de la session.

Tip Top a pris la bourse mémoriale J.-E. Bidwell sur le mille.

	Première Course		
Aleader	$ 7.40	4.60	4.40
Quicken		9.80	5.20
Jessica			8.00
	Deuxième Course		
Litt. Guinea	$39.80	19.80	9.80
Soc. Scandal		7.40	4.20
Sincerely			6.20
	Troisième Course		
May Steil	$10.80	5.00	3.40
Jupiter		5.40	3.60
Mary Contrary			10.00
	Quatrième Course		
Brilliant	$12.40	5.60	3.60
Noah		4.80	4.20
Devon			5.80
	Cinquième Course		
Tip Top	$15.00	5.20	4.20
Aregal		4.20	3.80
McComas			3.00
	Sixième Course		
Lancaster	$ 8.80	12.20	5.60
Geo. De Mar		4.00	2.60
Rasuli			4.20
	Septième Course		
Prattle	$ 5.60	3.60	2.60
Guest of Honor		6.60	5.20
Fire Rock			5.20

LA CAMPAGNE DE NOTRE-DAME

L'INSTRUCTEUR ROCKNE ADOPTE UNE CEDULE DE NEUF PARTIES.

SOUTH BEND, Ind., 9 fév.: — Knute Rokne, instructeur de rugby à l'Université Notre-Dame, a fixé neuf parties pour son équipe, l'automne prochain et six de ces joutes seront disputées à l'étranger.

Les principales rencontres de la saison aligneront Notre-Dame contre l'Armée, à New York, contre la Marine et contre l'Université de la Californie du Sud, à Chicago.

LA CEDULE

1er oct. — Coe à Notre-Dame.
8 oct. — Notre-Dame à Détroit.
15 oct. Notre-Dame vs Marine à Baltimore.
22 oct. — Notre-Dame Indiana.
29 oct. — Georgia Tech à Notre-Dame.
5 nov. — Minnesota à Notre-Dame.
12 nov. — Notre-Dame vs Armée, à New York.
19 nov. — Notre-Dame à Drake.
26 nov. — Notre-Dame vs Californie du Sud, à Chicago.

DANS L'O. H. A.

Cornwall	4;	à Queen's	7

LE CARNAVAL DU BINGHAM

UNE SOIREE INTERESSANTE EST PROMISE POUR VENDREDI.

Un carnaval aura lieu au carré Bingham à 8 heures, vendredi soir, le 11 courant.

Tous les membres du comité font de leur mieux pour assurer le succès de ce carnaval, mais MM. les échevins Bélanger et Landriault se font particulièrement remarquer par leur zèle, se prodiguant sans compter pour en assurer le succès.

Plusieurs prix magnifiques seront distribués aux heureux gagnants. Serez vous du nombre?

Il y aura du plaisir pour les vieux aussi bien que pour les jeunes. Tous sont invités.

Les membres du comité sont: MM. les échevins A. Bélanger et J. Landriault et MM. P. Ladouceur, J. Charron, G. Law, Jack Florence, E. Pinard, R. Joubarne, A. Larocque, prés., J A. Charbonneau, sec.-Thés., P. Cardinal, J. Despatie, A. Bourbeau, R. Laporte.

(Communiqué.)

L'EL CARMEL A PLATA REAL

ROSEATE II GAGNE A TIA JUANA. — PROGRAM BAT TAN SON.

TIA JUANA, 10 fév.—Voici les résultats des courses de mercredi, au parc Coffroth:

	Première Course		
Under Wraps	$ 7.20	2.60	2.20
Parthian Maid		2.20	2.20
Honey Belle			2.20
	Deuxième Course		
Edward S.	$21.00	10.80	6.80
Our Boy		11.00	6.60
Shasta Express			3.80
	Troisième Course		
Negotiator	$ 6.00	4.20	3.00
Cloud Accelerator		5.20	3.40
Portola			4.60
	Quatrième Course		
Ask John	$ 8.60	[illegible]	3.60
Mala			8.20
Miss Emmert			9.60
	Cinquième Course		
New Beauty	$ 3.60	2.60	2.20
Patsy Jane		6.40	4.40
Virg. Carlton			4.00
	Sixième Course		
Pennon	$ 9.60	4.80	4.00
Suspicion		22.80	8.80
Star Dust			7.40
	Septième Course		
Roseate II	$ 7.00	2.60	2.40
Kingman		2.60	2.40
Pathan			3.60
	Huitième Course		
Pita Réal	$ 4.40	2.20	2.40
Montello		2.20	2.20
Palolo			2.40
	Neuvième Course		
Program	$ 3.80	3.60	2.60
Tan Son		7.40	4.40
Prince James			2.60
	Dixième Course		
Shasta Negra	$ 6.80	4.00	.340
Ruffles		7.80	6.80
Starless			12.40

LE PACIFIQUE A L'EXPOSITION

La part prise par le Pacifique Canadien au New England Sportsmen's Show, qui s'est tenu à Boston la semaine dernière, a été justement appréciée par les sportsmen de la république voisine, comme on peut en juger par le télégramme suivant de M. J. C. Phillips, président de l'Association de la Protection du Gibier du Massachusetts, à M. C. E. E. Uusher, gérant général du Trafic des Voyageurs au Pacifique Canadien:

"De la part de l'Association de la Protection du Gibier du Massachusetts, il me fait plaisir de vous exprimer mon appréciation pour le magnifique stand que vous aviez au Sportsmen's Show de Boston, ainsi que pour la façon dont vos représentants l'ont dirigé."

Le Pacifique Canadien, de l'aveu de ceux qui ont visité cette exposition sportive, y avait fait préparer un stand d'une grande originalité. On y voyait, dans un cadre rustique parfaitement approprié, de superbes spécimens de la faune canadienne; des guides indiens recrutés en Nouvelle-Ecosse, y donnaient des démonstrations de leur habileté dans la fabrication des canots d'écorce, des raquettes, des mocassins, etc. Charles Marchand, notre populaire chanteur de folklore, y interprétait pour sa part la chanson canadienne, avec un succès qui lui valut des éloges de la presse de Boston et des villes environnantes.

PERTH GRIMPE

PERTH, 10 fév.—Perth a grimpé en deuxième place dans le groupe Rideau, à la suite de sa victoire de 4—3 sur Smith's Falls, mercredi soir.

JOHNSON SE SENT MIEUX

LE PRESIDENT DE L'AMERICAINE REPRENDRA SOUS PEU SON TRAVAIL.

HOT SPRINGS, 10. — Ban Johnson, président de la ligue Américaine et Mme Johnson, après un bref séjour dans cette ville, sont partis pour le Texas où Ban sera au repos au moins une vingtaine de jours, car il s'attend pas à rentrer à Chicago, avant les premiers jours de mars.

Johnson, ayant obtenu de ses magnats un congé de maladie de deux mois compte retrouver dans le sud la santé qui menaçait de l'abandonner complètement. Il ne veut pas discuter balle aux bases.

"Je me sens déjà beaucoup mieux, dit-il, et je suis convaincu qu'à mon retour à Chicago, je serai en état de reprendre mon travail à la direction de la ligue Américaine."

CHICAGO VEUT L'OLYMPIADE

DES DEMARCHES SONT ENTREPRISES POUR QUE LA CLASSIQUE DE 1933 AIT LIEU EN CETTE VILLE.

CHICAGO, 10 fév. — La ville de Chicago, qui fête son Centenaire en 1933, a l'intention d'obtenir à cette occasion que les Jeux Olympiques soient disputés dans ses murs.

M. E.-N. Hurley, président du comité d'organisation de l'exposition mondiale et le maire Wm E. Deves ont déjà entrepris des démarches à cet effet, avec de bonnes chances de succès. La plupart des épreuves athlétiques seraient disputées au parc des Soldats, mais les épreuves aquatiques auraient lieu dans les nombreuses îles que le comité se propose de planter dans le lac Michigan.

LASKER SE FAIT PEU POPULAIRE

SES CRITIQUES NON FONDEES NE PLAISENT PAS AUX AMATEURS.

NEW-YORK, 10 fév. — Jose R. Capablanca, de Cuba, le champion du monde aux échecs, commence à en avoir assez des plaintes et des accusations non fondées du Dr Emmanuel Lasker, de Berlin, l'ex-champion.

Lasker perdit son titre à New-York, il y a deux ans, lors d'un grand tournoi mondial et, depuis ce temps, il cherche des prétextes futiles pour excuser sa défaite, allant même jusqu'à prétendre que des intéressés avaient avancé son chronomètre.

"Si Lasker continue de telle tactiques, conclut Capablanca, il faudra lui décerner le championnat des excuses.

LA BALLE AUX BASES

Les clubs majeurs se préparent à la campagne d'entrainement. L'avant-garde de la plupart des équipes se mettra en route dans quelques jours, afin de défricher le terrain pour le corps principal.

• • •

Les amateurs de Cleveland regrettent vivement le départ de Tris Speaker, qui portera les couleurs de Washington, en 1927. Sous l'égide de "Spoke", les Indiens avaient fait de grands progrès.

• • •

Ty Cobb ne retournerait pas à Détroit même si on triplait son salaire. Il en avait assez de cette ville à cause des fortes critiques auxquelles les amateurs l'avaient soumis et d'ailleurs, il n'était guère populaire auprès du public.

• • •

Jack Coffey, instructeur de balle de l'Université Fordham, réunira ses candidats le 28 courant, mais les lanceurs se rapporteront quelques jours auparavant. Tex Landry, Dutch Woener et Howard Carter, trois étoiles de 1926 manqueront à l'appel.

Adams passe à la gérance de Johnstown

JOHNSTOWN, Penn., 10 fév. — Charles "Babe" Adams, l'ancien lanceur—étoile du Pittsburgh National, a commencé son travail comme gérant du club local, dans la ligue Mid-Atlantic. Il a été engagé pour un an, par J. C. Cosgrove et H. J. Meehan, les nouveaux propriétaires de l'équipe.

Johnstone a gagné le championnat en 1925 et en 1926.

HOQUET Amateur Senior
AUDITORIUM
CE SOIR, 10 FÉVRIER

Montagnards	vs	La Salle
Shamrocks	vs	Artilleurs

Entrée - - 50c
La première joute commencera à 8 heures.

"L'avenir appartient aux peuples qui auront su occuper un espace suffisant pour vivre, respirer librement et faire équilibre à leurs voisins."

RATZEL.

LE DROIT

"Les difficultés ne sont pas faites pour abattre, mais pour être abattues."

Abbé THELLIER DE PONCHEVILLE.

14e Année No 33

OTTAWA JEUDI 10 FEVRIER 1927

Pour le salut de la Gaspésie

En marge d'une conférence de Mgr Ross, évêque de Gaspé. — Une région riche qui dépérit faute de moyens de transport. — Le chemin de fer actuel est insuffisant. — Appel au gouvernement.

Nous avons vu hier que le gouvernement est décidé à mener à bonne fin la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Malgré le coût élevé de l'entreprise, ses difficultés, ses incertitudes, le gouvernement n'a pas hésité à se rendre aux désirs des provinces de l'Ouest, à faciliter leur développement économique en créant de nouveaux moyens de transport.

Ce qu'il fait pour les jeunes provinces de l'Ouest, ne devrait-il pas être plus empressé de l'accomplir pour la plus vieille province de la Confédération, pour une population qui, plus que tout autre, a participé au développement économique du pays et, tout particulièrement, à la construction de nos immenses réseaux ferroviaires ?

Nous posons cette question après avoir lu la conférence que Mgr Ross, évêque de Gaspé, vient de faire, à Montréal, sur la Gaspésie.

Depuis longtemps, nous entendions parler du malaise économique de cette région pittoresque dont on connaît mieux les beautés naturelles que les souffrances de la population. Ce qu'en a dit Mgr Ross dépasse toute imagination.

La Gaspésie contient dans son sol, dans ses mines, dans ses forêts, dans ses pêcheries, des richesses naturelles illimitées. Mais ces richesses ne sont pas exploitées à cause de la quasi-impossibilité d'atteindre les marchés extérieurs.

Cette région aurait un développement agricole et industriel intense si elle possédait des moyens de transport convenables.

A cause de l'absence d'un bon service de chemins de fer, le développement économique de la Gaspésie est paralysé. Les pêcheurs et les cultivateurs ne peuvent écouler avantageusement leurs produits. Les industriels ferment les portes de leurs usines et vont s'établir sur la rive opposée, au Nouveau-Brunswick. La population diminue. Les jeunes gens s'en vont aux Etats-Unis ou dans les centres canadiens.

Pourtant, il y a un chemin de fer en Gaspésie, mais quel chemin de fer ! Sa lenteur mériterait de devenir proverbiale. Voici ce que Mgr Ross en dit (compte rendu du "Devoir"): "Ce chemin de fer, en deux tronçons qui se rejoignent à New-Carlisle, à mi-chemin entre Gaspé et Matapédia, couvre un espace de deux cents milles. Les trains rapides parcourent cet espace en onze heures et quart. Ce qui arrive une fois par semaine. Les autres jours, ils font le même chemin en treize et vingt-cinq; une vitesse de quinze milles à l'heure. Le train d'un vieux Ford sur les mauvais chemins. Vous qui descendez à Gaspé pendant les vacances, vous jouissez du luxe d'un **pullman**, démodé, mais **pullman** toutefois. Nous en jouissons pendant que nous avons l'honneur de votre visite; mais à la fin d'août, il est remisé pour jusqu'à la fin de juin suivant. Entre ces deux dates, la compagnie n'a qu'une voiture de première classe — assez passable — qui, attachée naturellement à un seul train, laisse circuler l'autre en sens inverse avec une mauvaise vieille voiture sans accommodation. En hiver nous avons un train de voyageurs tous les deux jours, et l'an dernier l'hiver a duré jusqu'à la fin de juin à l'horaire du chemin de fer. Une journée seulement le train ne combine pas le transport des marchandises avec celui des voyageurs. Avec ces arrangements, si vous écrivez de Montréal à Gaspé, disons le samedi, la lettre ne nous arrivera que par le train de mardi soir à 9 h. 30, trop tard pour qu'on puisse vous répondre par le train qui repart à 6 heures le mercredi matin. Il nous faut donc attendre le train de vendredi qui vous apportera cette réponse par le Limité du samedi. Huit jours pour correspondre de Montréal à Gaspé. Quand les journaux nous arrivent, les nouvelles ne sont plus même vraies."

Ce chemin de fer n'a pas les accommodations nécessaires pour le transport des marchandises et les taux sont deux ou trois fois plus élevés que sur les lignes du Canadien National. "Grâce à ce régime et au manque de voitures de transport, les usines que nous avions autrefois à Saint-Jean-l'Evangéliste, à New-Richmond, à Bonaventure, ont cessé leurs opérations, se sont transportées du côté du Nouveau-Brunswick pour avoir des conditions de transport plus favorables, et se font suivre par notre bois expédié brut, en radeaux à travers la Baie des Chaleurs. C'est double perte pour nous: notre bois, ouvré ailleurs, ne donne plus d'ouvrage à nos gens et les centres locaux de consommation, créés autour de ces usines, ont disparu. Entendons-nous parler d'un projet d'industrie quelque part sur la côte, aussitôt arrive la réponse désastreuse: Pas moyen avec ce chemin de fer."

Les industriels qui opéraient sur la côte de Gaspé ont dénoncé cet état de choses dans une résolution passée le 5 février 1920: "C'est l'opinion unanime de cette assemblée que lesdits chemins de fer, tels que fonctionnant actuellement, constituent un obstacle au progrès de la côte de Gaspé, et que tout développemet industriel sera impossible aussi longtemps que cette situation ne sera pas changée".

En avril 1920, M. C. F. Carvell, alors président de la Commission des Chemins de fer, présida une enquête sur cette question du chemin de fer de Gaspé. Dans la lettre qui accompagnait son rapport au ministre, il donne son opinion: "Je crois que le Canadien National devrait prendre ces chemins de fer et les faire entrer dans le réseau du gouvernement, en payant aux propriétaires ce qui serait trouvé équitable".

M. McKeown, président actuel de la Commission des Chemins de fer, exprime officiellement, à la suite d'une enquête subséquente, l'opinion que la mise de ces chemins de fer sous l'administration du Canadien National "est nécessaire au développement de cette partie du pays".

En octobre 1923, M. McLean, gérant de la "Bathurst Co.", déclarait devant une assemblée de la population des deux comtés de Bonaventure et de Gaspé: "Donnez-nous un chemin de fer normal et nous ramènerons nos usines ici au lieu de trasporter notre bois à grands frais à travers la Baie des Chaleurs".

Depuis lors, plusieurs délégations sont venues à Ottawa pour mettre le gouvernement au courant de la situation actuelle de la Gaspésie. Rien encore n'a été fait.

Les sollicitations, Mgr Ross le prédit, vont devenir plus pressantes. Il est à souhaiter que le gouvernement actuel prête une oreille attentive et qu'il se décide enfin à faire pour la Gaspésie ce qu'il a déjà fait pour les provinces de l'Ouest et ce qu'il a promis aux Provinces Maritimes. Et puisque la situation de la Gaspésie est la plus désolée, c'est à elle qu'on devrait d'abord remédier.

Charles GAUTIER.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

DEUX RESOLUTIONS QUE L'ON FAIT RETIRER A M. CHURCH

C'est la coutume du mercredi après-midi, en Chambre, de n'étudier que les résolutions des députés ou les projets de loi privés. Pour la première fois depuis la réouverture de cette session on a eu l'occasion de mettre cette coutume en pratique, et c'est M. Church, de Toronto, qui à lui seul, a réussi à attirer l'attention de la Chambre pendant presque la totalité des deux heures qu'elle a siégé.

Une motion du premier ministre King, demandant au parlement de siéger à trois heures, au lieu de deux, a été votée sans discussion d'aucune sorte. On a disposé ensuite de trente-sept bills de divorce. Il en reste encore quelques-uns à approuver. Puis les résolutions de M. Church ont soulevé la discussion générale de la Chambre.

La première résolution avait trait à l'impôt sur le revenu. D'après M. Church le gouvernement fédéral a tort de garder pour lui les revenus de cet impôt; ils devraient pour les meilleures raisons du monde aller aux municipalités. Le député de Toronto a profité de l'occasion pour décocher des flèches contre le gouvernement, qu'il a représenté comme "avide et insatiable".

Pourtant ce même M. Church a demandé récemment, à Toronto, des dépenses considérables de la part du gouvernement. Ce député semble appartenir à cette classe de dépensiers sans vergogne, qui voudrait que l'argent pousse dans les jardins, comme les choux.

Malheureusement, il n'en est rien.

C'est à M. Church et à tous ceux qui commettent la contradiction de demander des déboursés nouveaux et d'exiger en même temps une réduction dans les taxes, qui assurent les revenus qu'il faut, que s'est adressé le ministre Dunning, dernièrement, quand il a souligné ce très élémentaire principe d'économie que pour réduire les taxes il faut faire taire ceux qui demandent à grands cris des sommes très rondes pour des entreprises qui ne sont pas du tout nécessaires, tout au plus seraient-elles utiles, et encore !

Quant aux remarques de M. Church sur les défauts de notre loi électorale, elles ont évidemment leur place. Mais ce n'est certainement pas tout de critiquer et de démolir ce que d'autres ont construit avec beaucoup de peine. Encore faut-il pouvoir dresser des plans nouveaux pour bâtir sur les ruines un édifice à l'épreuve du temps et des conflagrations. C'est ce que n'a pas fait M. Church.

Quand on veut critiquer on peut avoir prise sur tout. Rien n'est parfait en ce monde, pas plus la loi électorale et tout le présent système d'élections que toute autre chose. Le ministre de la Justice, l'hon. Lapointe, l'a d'ailleurs fait remarquer au cours de sa réplique à M. Church sur ce point, et nous soupçonnons une forte dose d'ironie dans cette phrase du chef conservateur, M. Guthrie, à M. Church: Continuez d'étudier la loi électorale, et les défauts que vous trouverez apportez-nous-les en cette Chambre !

Les résultats de l'après-midi ont été ce qu'ils devaient être: un feu de paille, qui ne laisse rien. M. Church a retiré ses deux résolutions, qu'il représentera sans aucun doute encore l'an prochain, puisque l'une d'elles, celle qui a trait aux impôts sur le revenu, vient de mordre la poussière pour la troisième fois au moins.

C'est une façon comme une autre de blaguer les gens, et de faire comprendre aux électeurs qu'un député qui se lève souvent est d'une bien meilleure valeur qu'un député qui ne se lève pas du tout.

Le premier travail de la chambre hier après-midi a été d'adopter en première lecture 37 bills de divorce, qui avaient été étudiés lors de la dernière session. Le président de la chambre a expliqué que cette année il les présentait sans avis ordinaire, parce que le principal travail sur cette question était chose terminée déjà. Plusieurs autres bills semblables attendent encore un vote des Communes.

Comme la séance d'hier allait aux députés, la Chambre a discuté tout d'abord la résolution suivante, présentée par M. Church, député conservateur de Toronto:

Attendu que le Parlement du Canada a jugé nécessaire et opportun d'établir un impôt sur le revenu, comme mesure de revenu découlant de la guerre, et pour empiéter temporairement sur le domaine anciennement exclusif des municipalités quant à la perception de cet impôt; et

Attendu que cet impôt a entraîné un double emploi et qu'il y a une forte demande **de réduire l'impôt** et de rendre aux municipalités leurs anciens droits et prérogatives exclusifs quant à cette forme d'impôt; il est résolu que la Chambre appuie le gouvernement dans toute mesure immédiate donnant suite au principe de la présente résolution et réduisant l'impôt, y compris l'impôt sur le revenu, la taxe de vente, les timbres de revenu et autres formes de taxes nuisibles.

En résumé cette résolution demande que l'impôt sur le revenu n'appartienne qu'aux municipalités. M. Church, en expliquant sa résolution, a déclaré que les municipalités portaient injustement la responsabilité de prendre soin des malades, des sans-travail et de maintes autres personnes, quand le gouvernement fédéral empiète continuellement sur les sources dont elles retirent ordinairement leurs revenus. "Le temps est maintenant venu pour le gouvernement fédéral d'évacuer un terrain de taxes qu'il a envahi aussi injustement, pour en faire profiter les municipalités, qui y ont droit."

De plus, ajoutait M. Church, le mode présent de taxer les gens est injuste, parce qu'il soutire des personnes à revenus modestes la plus grande partie des taxes de ce pays.

Pour montrer qu'on demandait généralement les réductions dans les taxes M. Church a cité plusieurs opinions exprimées dans des discours publics et à des assemblées d'institutions financières. Toutes ces opinions favorisent la réduction des taxes. "Si nous haussions notre tarif protecteur au niveau que nous le devrions, je crois que nous pourrions nous débarrasser de nos taxes sur les ventes et de nos impôts sur les revenus."

M. Church a étudié ici ce qu'on entreprend en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis pour réduire les taxes, et trouve que le Canada devrait suivre leur exemple. Il a remarqué que les jouets allemands surtout inondent le pays, quand nos fabricants de jouets devraient jouir d'une meilleure protection. Cette protection s'impose pour trois grandes raisons: L'Allemagne a une monnaie dépréciée, on n'y paie pas d'impôts sur le revenu, ni de taxes de ventes.

M. Church a profité de l'occasion qui lui était offerte pour faire l'éloge du premier ministre Bruce, de l'Australie, "malgré ce qu'a pu dire de lui notre premier ministre canadien."

M. Bruce a beaucoup fait pour le Canada, en nous aidant à réaliser notre véritable situation et en exaltant les besoins du commerce impérial.

Le ministre des finances, l'hon. James-A. Robb, a entrepris de faire la réplique aux remarques de M. Church. Il a fait remarquer que si aujourd'hui M. Church demande au gouvernement de réduire les taxes, il n'y a que quelques jours, à Toronto, il demandait d'augmenter les dépenses. Il a remarqué avec satisfaction que M. Church ne met plus en doute la légalité de l'impot sur le revenu. En effet le comité judiciaire du conseil privé a réglé cette question une fois pour toutes.

M. Church accuse le gouvernement d'apporter de la négligence à convoquer, tel que promis, une conférence des trésoriers provinciaux. Il a tort, répond le ministre des finances. La conférence a été convoquée, mais on a vite réalisé que les différents trésoriers n'étaient pas du tout disposés à laisser aller la moindre partie de leurs revenus. Une autre conférence doit avoir lieu, où l'on étudiera plusieurs questions économiques, et les chances qu'il y a d'éliminer certains services, qui sont les mêmes dans certaines provinces et dans le gouvernement fédéral. Cette deuxième conférence doit être convoquée par les premiers ministres du Québec et de l'Ontario, et j'attends encore le bon plaisir de MM. Taschereau et Ferguson, pour assister à cette conférence en ma qualité de ministre des finances."

L'hon. M. Robb ajoutait que depuis 1921 le gouvernement avait considérablement diminué la dette nationale du Canada ainsi que les intérêts sur cette dette. Quant aux taxes, il a eu le témoignage d'un ontarien qui fait les mêmes affaires dans le Massachusetts qu'en Ontario, et qui dit que ses taxes sont plus élevées aux Etats-Unis qu'au Canada. Un new-yorkais lui a fait le même aveu, et lui a dit qu'il payait plus cher dans le New-York qu'en Ontario, pour les mêmes entreprises d'affaires.

M. Church a encore dit que le Québec et l'Ontario payaient 80% des taxes de tout le pays. Mais on devrait remarquer que de grandes compagnies, les chemins de fer par exemple, ont leurs sièges sociaux à Montréal quand elles opèrent dans toutes les provinces, et leurs déboursés de taxes vont au compte de la province de Québec. Même remarque pour de grandes compagnies qui ont leur siège social à Toronto.

En terminant ses remarques, M. Robb a demandé à M. Church de retirer sa résolution, et M. Church y a consenti.

La Chambre a étudié ensuite une autre résolution du même député Church, de Toronto, au sujet de la loi électorale, et qui se lit comme il suit au feuilleton de la Chambre:

—De l'avis de la Chambre la Loi électorale actuelle n'est pas satisfaisante quant aux listes des électeurs, et elle devrait être révoquée et remplacée par un système d'inscription nationale des électeurs adapté aux besoins particuliers du Canada, et par lequel chaque électeur serait tenu de s'inscrire pour obtenir la franchise électorale avant une élection fédérale.

Comme on peut le constater, M. Church n'est pas du tout content de notre présente loi électorale, au moins en ce qui concerne l'enregistrement des votants. Les clauses qui affectent la confection des listes électorales devraient, de son avis, être supprimées tout à fait, parce qu'onéreuses et inapplicables.

Il lui semble qu'un comité de la chambre pourrait très utilement étudier la situation pour en arriver à un système d'inscription nationale des électeurs mieux adapté aux besoins particuliers du Canada. Par exemple dans une seule division de Toronto il y a eu 276 vétérans qui n'ont pu voter aux dernières élections, sans qu'il y ait eu de leur faute. La loi présente des élections est une faillite lamentable.

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, a répondu à M. Church que la présente loi électorale n'avait certainement pas prétentions à la perfection. E multiplie les dépenses et les l gueurs. L'ancien système des tes provinciales, revisées et co gées chaque année, valait beauc mieux sous plusieurs rapports. Angleterre on a des listes perm nentes que l'on corrige à l'o

Suite à la 6e col. 3.

Au Jour le Jour

Calomnie.

Le "Liberty", magazine américain, s'est déjà vu interdire l'entrée au pays pour avoir publié des articles scandaleux sur le compte de feu la reine Victoria. Depuis, l'interdiction a été levée. Elle aurait bien dû être maintenue.

Cette revue américaine publie, dans une de ses dernières livraisons, une correspondance, datée de Québec et signée du nom de L. J. James, qui fourmille des plus grossières erreurs.

C'est ainsi qu'il y est dit que "les Canadiens de langue anglaise de la province de Québec sont regardés comme les Nègres du sud des Etats-Unis", que, dans cette province, "c'est une vertu de ne pas parler l'anglais, tandis que c'est un crime de ne pas parler français".

Celui qui a écrit ces lignes est un ignorant doublé d'un malveillant. Il mériterait d'être traduit devant les tribunaux pour libelle contre la province de Québec.

Quiconque est un tant soit peu au courant de la situation sait que la province de Québec traite avec justice et générosité la minorité anglo-protestante et qu'elle est la seule des provinces canadiennes dont on puisse dire qu'elle est véritablement bilingue.

Quant à la revue qui donne l'hospitalité à de telles sottises, son cas est jugé.

Nomination opportune.

La Commission d'embellissement d'Ottawa qui vient de changer son nom en celui de Commission du district fédéral a décidé d'inclure parmi ses membres un représentant de la ville de Hull.

Cette décision est sage puisque la Commission a pour but non seulement d'embellir Ottawa, mais aussi les environs de la capitale, dont Hull constitue la partie la plus importante.

Formules françaises.

A plusieurs reprises des voyageurs s'étaient plaints de l'absence des formules bilingues d'immigration sur les trains qui font le trajet entre les Etats-Unis et le Canada.

Le ministère de l'Immigration vient d'y remédier en faisant imprimer des formules françaises. Il y a donc maintenant de formules anglaises et des formules françaises. Il aurait été cependant plus pratique de n'avoir qu'une formule qui aurait été bilingue.

Puisque le ministère a cru bon d'en agir autrement, nous n'avons qu'un double désir à exprimer: que les officiers d'immigration aient toujours les formules françaises à la disposition du public et que les voyageurs canadiens français n'oublient pas de réclamer ces formules.

Sport meurtrier.

Une discussion qui s'est élevée entre deux joueurs au cours d'une partie de golf, s'est terminée par l'assassinat de l'un et par le suicide de l'autre.

Arrivé à ce degré de passion, le sport n'est plus un passe-temps, mais un esclavage et un danger public.

On dira qu'il s'agit là d'une exception. Trop souvent les exercices sportifs sont accompagnés de pertes de vie. Au lieu d'être une détention des nerfs au profit de l'esprit, le sport n'est trop souvent qu'une exaltation de la force physique et la source des pires brutalités.

Ch. G.

Queen 5400 "Le Magasin de satisfaction d'Ottawa" Etabli en 1889

La Vente de
Meubles de Février
de Poulin

Notre Vente de Meubles de Février continue d'attirer des centaines de clients d'Ottawa et de la banlieue. Cette vente est populaire par suite des incomparables aubaines et du service très courtois, le tout appuyé par trente-huit ans d'un service satisfaisant à notre vaste clientèle. D'ici à la fin de février faites de chez Poulin vos quartiers-généraux pour tout article ue vous puissiez désirer en fait de meubles. Notre Mode de Paiement Facile vous permet de faire vos achats très avantageusement. On n'exige pas de frais supplémentaires pour cette faveur. Les meubles seront emmagasinés et assurés jusqu'à la livraison, si on le désire.

Buy Now Pay Later

EXTRA SPECIAL

Mobilier de Salle à Manger de Noyer

(9 morceaux)

Vitrine à porcelaine à 2 portes, semi-renfermée avec tiroir, buffet de 60 pouces et table oblongue. Chaises recouvertes de véritable cuir. Spécial de Février, les 9 morceaux pour

$129

Lit Complet de Simmons

Matelas à ressorts Simmons.	$29.00
Sommier Cable Simmons	$11.75
Lits Graceline Simmons	$17.50

Prix courant $58.25.
SPECIAL DE FEVRIER,
le tout complet,

$44.95

3 Chambres Garnies pour $500

Mobilier de Chambre à Coucher de Véritable Noyer, 5 morceaux, en un nouveau modèle.

Mobilier de Salle à Manger de véritable noyer, 9 morceaux, en un nouveau modèle.

Mobilier Chesterfield de Mohair, 3 morceaux, coussons réversibles, en une variété de couvertures de soie et de jacquard.

Les 3 mobiliers pour $500.00.

Mobilier de Chambre à Coucher

Mobilier Grand Maître, en le nouveau fini Van Dyke, véritable noyer en entier. Un des nouveaux modèles de McLagan. 4 morceaux. Prix de Vente de Février,

$239.00

Mobilier Chesterfield

De 3 morceaux, recouvert de mohair de bonne qualité, avec coussins réversibles. Marque Kroehler. Absolument garanti. Prix de Vente de Février.

$169.00

L.-N. POULIN, Limitée

"Trente-huit ans de service fidèle."

NOUVELLES de HULL

LE CONSEIL VA AGIR

On a pu voir par le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal que le maire et les échevins vont s'occuper de faire mettre en pratique par la Ottawa Electric la clause d'un contrat entre la ville et cette compagnie au sujet du français.

En effet, le greffier a été autorisé à écrire à la Cie des Tramways de la ville voisine qu'elle respecte son engagement sous peine de perdre les faveurs dont nous la faisons bénéficier depuis plus de deux ans.

Il convient de féliciter les échevins Chénier et Roy d'avoir amené la chose sur la table des délibérations; il convient de féliciter le maire et les échevins d'avoir secondé les premiers dans leur revendication.

Mais n'oublions pas non plus le rôle joué dans cette affaire par nos meilleures organisations catholiques et nationales: le cercle catholique des voyageurs de commerce de Hull, le cercle Reboul de l'A. C. J. C., le conseil central des syndicats nationaux catholiques. Ce sont elles qui ont attiré l'attention des autorités municipales sur l'oubli fait autour de cette clause concernant le français; ce sont elles qui leur ont demandé de voir à ce qu'elle fût respectée, comme c'était l'une ou l'autre d'entre elles qui avait obtenu du conseil municipal de 1924 qu'elle fût insérée dans le contrat.

Quant à notre journal, on sait à quoi s'en tenir: lorsqu'il ne prend pas de lui-même certaines initiatives — il ne prétend aucunement au monopole, même du bien — il appuie fortement celles qui viennent d'ailleurs et les fait connaître au grand public.

Mais fermons cette parenthèse et reconnaissons une fois de plus que le conseil municipal n'a pas du tout l'intention de se faire damer le pion par la Ottawa Electric. Aussi bien, son honneur, celui de toute la population, notre fierté de race sont-ils en jeu.

Le contrat auquel il est fait plus haut allusion a été passé dans l'automne de 1924 entre la municipalité de Hull et la Ottawa Electric. Il accordait à cette dernière une commutation de taxes pour dix ans. Entre autres engagements, imposés à la Compagnie, il y a celui de l'article 24 qui se lit ainsi: "La Compagnie s'engage en outre à faire ses annonces, avis et publications concernant ses affaires dans les limites de la Cité, dans la langue française et anglaise.

La dernière clause est à l'effet que l'entente devient nulle, par conséquent que la commutation de taxes cesse, à défaut par la Compagnie de se conformer à l'un ou l'autre des articles du contrat. Elle s'applique donc au français aussi bien qu'à autre chose.

Le cercle des voyageurs a bien essayé de la faire respecter par la Compagnie avant de recourir au conseil de ville, mais on n'a pas même répondu à ses lettres.

Il reste à voir ce qu'elle fera devant les représentations et les menaces de nos représentants publics. Nous espérons qu'elle voudra enfin obéir à son propre engagement, sans attendre la sanction qui lui pend sur la tête comme une épée de Damoclès. Si elle ne remue pas plus que par le passé, il ne faudra pas craindre ni hésiter, à la lui faire tomber dessus. Notre honneur est engagé maintenant, plus que jamais.

Henri LESSARD.

PARTIE DE CARTES POUR L'HOPITAL DU S. C.

La partie de cartes annuelle de l'Hôpital du Sacré-Coeur, de Hull, a eu lieu mardi soir à la salle Notre-Dame.

Comme les années passées, l'assistance a été nombreuse et choisie, l'appel en faveur de notre hôpital, ayant, comme de coutume, été entendu par le tout-Hull et même par un bon nombre de personnes d'Ottawa qu'intéressent nos oeuvres.

Le prix de présence, $5.00 en or, don du Dr Fontaine, M. P., et président de l'Association médicale des médecins de l'hôpital, a été gagné par Mlle Marie-Louise Caron, rue Notre-Dame.

DONATEURS DES PRIX

MM.les docteurs J. E. Champagne J. Narcisse Boivin, Geo.-L. Bruchési, E.-Lomer Lafond, R. P. Paquin, Ephrem Perras, Albert Leduc, Stanislas et Mme Allard, J. E. Michaud; MM. les pharmaciens Romuald Picard, J. A. Rocheleau, Simard, Millard, A. R. Farley; Mmes J. R. Belisle. J.-Eusèbe Couture, Alp. Moussette, F. C. J. Hollingsworth, P. T. C. Dumais, (2 prix) Ernest Fortin, Louis Gendron, Raoul Jacques, O. Dubois, Geo. D. Kelly, Adélard Bérubé, Peras, E. S. Aubry, Edouard Laverdure, Sylva Kipp, J. C. Dessaint, Georges Terrien, Art. Bourque, Mlle Germaine Ardouin, la librairie Larocque, la librairie Heyendal, MM. Alphonse Couture, Barnabé, Josaphat Pharand, Soublière et Lepage, une amie, la Rvde Soeur Ananie, assistante provinciale des Soeurs de la Providence; la maison H. Dupuis, un bienfaiteur, la laiterie de Hull, M. J. B. Pharand, M. J. Couture et M. R. Lafond.

GAGNANTS DES PRIX

Mesdames Oscar Caron, J. E. Fortin, Mlle Gilberte Gavard, Mmes J. A. Allard, J. A. Viau, Léonie Monette, J. W. Ste-Marie, J. R. Tremblay, Jos. Huppé, Aimé Soucy, Longpré, M. Moïse Laverdure, Lionel Boucher, Henri Dessaint, A. L. Raymond, Dessaint, Berthe Demers, F. Trudel, J. Purcell, Laura Boucher D. Dupuis, Raoul Déziel, Sylva Kipp Jean Lacroix, John Bates, Raoul Viau; Mlles Agnès Ploutfe, Edna St-Denis, Jeanne Bourque, Stella Caron, Marguerite Bélanger, Berthe Boucher, Laurette Thibault, Armande Lavigne, Thérèse Carrière, Marie-Thérèse Archambault, Alice Larose, Garde Lessard; MM. Louis de Gonzague de Raby, Odinat Lambert, Louis Bertrand, Oscar Laflèche, A. Loyer, Dr Henri Pilon, Hector Couture, E. R. Bisson, A. Labelle, Philippe Marinier, G. Poirier et Forget.

L'Association des Dames Patronnesses désire remercier les généreux donateurs de prix, ainsi que les personnes qui ont bien voulu contribuer par leur présence au succès de cette fête de charité

(Communiqué).

EMPLOYES DE BUREAU

Réunion ce soir à 8 heures du syndicat des employés de bureau, à la Bourse du Travail.

EVALUATION ET RECENSEMENT

L'évaluateur de la ville, M. E. Bédard, et les employés de son département commenceront lundi prochain leur travail d'évaluation des propriétés immobilières dans la ville, pour la préparation du rôle qui servira au cours de la prochaine année administrative.

Ils feront en même temps le recensement de la population, en y prêtant une attention toute particulière.

Attention

NE RESTEZ PAS A LOYER quand vous pouvez ACHETER UNE MAISON de P.-H. Charron.

PAS DE COMPEANT nécessaire — Tant par mois.

BEAUX LOTS A BATIR
$200 en montant
Conditions:
$5 comptant, $5 par mois

Nous prêtons une partie de l'argent nécessaire à la construction. Remboursable comme un loyer.

MAISON APPARTEMENTS
A VENDRE

En brique, 151-153 ave Champlain, Hull. Améliorations modernes. Terrain, 33 x 99.

N'oubliez pas que nous avons des maisons à vendre dans toutes les parties de la ville.

Si vous voulez vendre votre maison, mettez-vous en communication avec moi. Je fais une spécialité de l'immeuble.

P.-H. CHARRON
142, ave Champlain - Hull
Tél: Sher. 1852
Bureau: 13½, Laval, Sh. 2845

DALPE FRERES, Cédants autorisés, HULL, QUE.

Des soumissions seront reçues, par le syndic soussigné, à son bureau, pour l'achat de l'actif suivant, jusqu'au 11ème jour de février, 1927, à deux heures de l'après-midi.

STOCK	$4783,99
FIXTURES	5034.55
"BOOK DEBTS"	2977.24
DETTES DE LIVRES	2977.24

CONDITIONS:—Argent comptant. Aucune offre nécessairement acceptée. Pour de plus amples informations s'adresser à

J. E. COUTURE, Syndic.
193, rue Principale. HULL, QUE.

Docteur Henri Pilon
Médecin-Chirurgien
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.
Spécialités:
COEUR — POUMONS
224, rue Montcalm - Hull
(Près du Blvd St-Joseph)
Tél: Sher. 6886

VOUS QUI TOUSSEZ
Prenez une dose de
BRONCHITINE
et vous serez soulagés.
A.-R. FARLEY, Ph., C., Hull

LA TOMBOLA S'EST OUVERTE HIER SOIR

L'ouverture de la grande tombola qui s'organisait depuis quelque temps s'est faite hier soir à la Bourse du Travail, rue Langevin, en face du Bureau de poste. On se sert de la grande salle au troisième étage. Les recettes sont destinées à venir en aide à de bonnes oeuvres.

La tombola se continue tous les soirs, à partir de 8 heures.

Les personnes qui sont venues hier soir ont été enchantées du nombre et de la magnificence des objets qu'on peut gagner. Il y a surtout deux rayons chargés d'articles de fantaisie qui sont de toute beauté. Il y a aussi des comptoirs d'épiceries, un restaurant et jeu de "bingo". Plusieurs roues de fortune servent à procéder au tirage de différents objets. On est sûr, en venant encourager l'organisation de passer des heures agréables en faisant du même coup la charité.

Hier soir, la fête a été particulièrement agrémentée de chants exécutés par Mme Jean Lacroix (née Simon), qui a été grandement applaudie.

IL BUVAIT POUR SOIGNER SON RHUME

Patrick J. Williamson a comparu ce matin devant le recorder Parent sous accusation d'ivresse et il a demandé une "chance" au tribunal, disant qu'il avait bu pour soulager un rhume dont il souffrait. Le recorder lui a conseillé de s'adresser à un médecin plutôt qu'à la bouteille en pareil cas, que cela lui coûterait moins cher. Il l'a condamné à $30 d'amende et aux frais ou à 1 mois, exprimant l'espoir que cette punition lui sera un remède salutaire.

Le détective Sauvé a arrêté hier trois personnes disant venir de Montréal sous accusation de colportage illégal dans Hull. Elles ont été traduites ce matin devant M. Parent. Alex. Beatty, pour sa part, a avoué être coupable et sera sentencié le 12. Les deux autres, Jim Brown et Patrick Marks ont nié et auront leur procès le 12, cautionnement de $40.

W. Waddle a été condamné à 2 mois pour vagabondage.

LA CONVENTION DES CHEFS DE POMPIERS

Ainsi que nous l'avons annoncé plus d'une fois c'est à Hull que se tiendra l'été prochain la convention annuelle de l'Association des chefs de pompiers du Canada. La date en est maintenant fixée: du 26 au 29 juillet. On s'attend à ce qu'environ 400 délégués de tous les points du pays viennent dans notre ville à cette occasion et ils pourront se rendre ensuite à Portland où sera tenue la convention de l'Association internationale des chefs de pompiers.

Le chef Tessier, président de l'Association du Canada, a commencé les préparatifs pour la réception de ces nombreux délégués.

SERVICE FUNEBRE

A 9 heures ce matin en l'église de la Pointe-Gatineau ont eu lieu les funérailles de M. Josaphat Letang, fils de M. Joseph Letang et d'Emma Vai[illegible], décédé mardi à 31 ans. Le service funèbre a été célébré par M. le vicaire L. Rollin, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé A. Roy, chapelain à l'hôpital du Sacré-Coeur, et de M. l'abbé E. Rollin, vicaire à St-Charles.

ALAMBIC ET BOISSON SONT DECOUVERTS

Sous les ordres de l'inspecteur D. Myre les inspecteurs Lalonde et Duval, de la Commission des Liqueurs, sont allés faire des perquisitions au No 58 rue DeLorimier. On agissait sur des informations reçues. Au troisième étage de la maison les officiers rapportent avoir trouvé un alambic complet, tandis qu'au deuxième et dans la cave se trouvaient deux barils contenant du liquide en fermentation. Au premier, une cruche remplie d'un gallon de boisson. La personne que l'on croit responsable de ces contraventions n'était pas à la maison et doit être mise en état d'arrestation.

LA COLLECTION "STELLA"

Gentils romans, 7 par 4 pcs. et demi, couverture illustrée, jusqu'à 200 pages et plus de texte. Ils forment la "collection idéale des romans pour la famille et la jeune fille." Ils sont "une garantie de qualité morale et de qualité littéraire."

Ces livres ne se vendent que 15 sous chacun, ou 2 pour 25 sous, 28 sous par la poste.

Voici une première série d'auteurs et de titres:

Par M. Alanic:
LE DEVOIR DU FILS
TANTE BABIOLE
LES ESPERANCES.
Par L. Augé:
L'HEURE DU BONHEUR
LA MAISON DANS LE BOIS
Par S. du Béal:
TROP PETITE
L'ABBAYE
AUTOUR D'YVETTE
Par Champol:
ANCELISE
NOELLE
Par Z. Fleuriot:
PETITE BELLE
MARGA.
Par J. Fid:
LE COEUR DE LUDIVINE
L'ENNEMIE
Par M. Floran:
ROMANESQUE
CARMENCITA
MEURTRIE PAR LA VIE
BONHEUR MECONNU
FEMMES DE LETTRES
LEQUEL L'AIMAIT?
FIDELE A SON REVE
Par J. Grandchamps:
LES TRONES S'ECROULENT
LE COEUR N'OUBLIE PAS
DE L'AMOUR ET DE LA PIETE
PARDONNER.
(A suivre).

Ne manquez pas de faire promptement votre choix. Le prix modique de ces livres intéressants précipitent les ventes. Prix 15 sous chacun, 2 pour 25 sous et 28 sous par la poste.

LIBRAIRIE LE DROIT,
HULL, 4 LANGEVIN.

PRISE DES AGENTS AVEC LES VOYAGEURS

Samedi soir, de 7 hres 30 à 8 hres 30, il y aura joute de hoquet sur la patinoire de la Bourse du Travail entre les voyageurs et les agents d'assurances membres du cercle catholique des voyageurs de commerce de Hull.

Tous les voyageurs et agents de la ville qui n'appartiennent pas au cercle sont aussi invités, car on aura besoin de substituts.

SA MEMOIRE EN DEFAUT

M. Lenoir, alias Lucien Massie, a été traduit ce matin devant le magistrat Achim sous accusation de vente illégale de boisson et a été trouvé coupable. Il a été condamné à 1 mois de prison.

Les inspecteurs Girard et Bessette ont témoigné que Lenoir leur avait vendu deux bouteilles de bière en août dernier, au prix de $1. Lenoir, ou qui paraissait être sous l'influence de la boisson ce matin même, devant la cour, a juré qu'il n'avait jamais fait telle vente. Plusieurs de ses réponses aux avocats ont amusé les auditeurs. Ainsi il a dit ne pas se rappeler où il demeurait en août dernier, parce qu'il déménageait trop souvent.

David Auger qui devait être sentencié ce matin pour indécence grossière le sera le 15. Il a protesté de son innocence. Le magistrat lui a rappelé qu'il avait un bien vilain dossier, puisque depuis l'année 1900 il a été arrêté 42 fois.

NE PAS CONFONDRE

M. Charles Fortier, 76 Verdun, Hull, n'est pas Charles Fortier, d'East Templeton, qui a été traduit en cour.

MISSELS DE LUXE. — Nous venons de recevoir une quantité de missels de luxe de grand et de petit format. La reliure, la typographie, les enluminures à chaque page, le papier sont ce qu'il y a de plus joli. Les prix varient de $1.00 à $4.00. Chaque missel a son étui. Les uns sons munis de portefeuille à l'intérieur de la couverture. Nous les annonçons pour la première fois, bien que les ventes aient déjà précédé la réclame. Ces livres de piété et d'art constituent d'excellents cadeaux pour la première communion, le mariage, les parties de cartes, etc., etc. LIBRAIRIE "LE DROIT", Hull, 4 rue Langevin.

MONDANITES

Une agréable soirée a eu lieu samedi soir à la résidence de Mme J. B. Dorion, Ave. Jubelee, Aylmer, à l'occasion de la fête de Mme Eugène De Repentigny. Une adresse fut lue par Mlle A. Gravelle et un bouquet lui fut présenté par son fils Roger.

Il y eut chant et déclamation par M. R. Caron. Les frais de la musique furent faits par l'orchestre du régiment de Hull, sous la direction de M. J. Lavigne. Le concours fut gagné par Mlle A. Gravelle. Un succulent goûter fut aussi servi par Mlles Jeanne et Herméneige Dorion.

Etaient présents: Mlles A. Gravelle, B. Lévesque. R. Latour, B. Latour J. Dorion, C. Dorion, H. Dorion, D. Chartrand, J. Martel, G. Martel, B. Viens, D. Dubois, A. Sauvé, B. Gauthier, B. Chartrand; MM. et Mmes Geo. Guertin, T. Provost, S. De Repentigny, Oscar Ménard. Albert Dorion, Eug. De Repentigny, D. De Repentigny; MM. Louis Glandon, Oscar Pariseau, Alex. Laurent, Mme J. Dorion, Mlles J. Dazois, A. Croteau, M. Oscar Longpré, Mlle C. Dubois, MM. G. O'Terry, Marcel De Repentigny, J. Pilot, Roger De Repentigny, Roméo Côté, Mmes Nap. Tessier, T. Théoret, Arthur Chartrand, MM. A. Paris, Durocher et plusieurs autres.

EN GARDE CONTRE TOUX ET RHUMES OPINIATRES

Les toux et les rhumes opiniâtres engendrent des troubles sérieux. Vous pouvez maintenant les enrayer avec la Créomulsion, émulsion de créosote agréable au goût. La Créomulsion est une nouvelle découverte médicinale qui produit double effet en calmant et soulageant les membranes enflammées et en enrayant le développement des germes.

Les médecins qui font autorité conviennent que la créosote est l'un des meilleurs agents guérisseurs connus contre toux et rhumes opiniâtres et contre toute forme de maladie de la gorge. La Créomulsion contient, outre la créosote, d'autres éléments qui adoucissent et soulagent les membranes enflammées et font cesser l'irritation et l'inflammation, pendant que la créosote pénètre dans l'estomac, est absorbée par le sang, attaque le mal à sa source même et enraie le développement des germes.

La Créomulsion est garantie donner satisfaction dans le traitement des toux et rhumes opiniâtres, de l'asthme bronchial, de la bronchite et des autres formes de maladies, et elle est excellente comme reconstituant de l'organisme après les rhumes ou l'influenza. L'argent est remboursé si l'on ne réussit pas à se débarrasser de n'importe quel rhume ou toux après avoir suivi les directions. Demandez-le à votre pharmacien.

Créomulsion C., Limited, Toronto Ontario.

Gatineau Realties Co.
IMMEUBLES — PRETS
PLACEMENTS
Propriétés à vendre et à louer dans toutes les parties de la ville.
59, rue Principale - Hull
Edifice Lindsay, 1-2
Tél: Sh. 150

CHOEUR DE CHANT

Il y aura exercice pour le choeur de chant des demoiselles vendredi soir à 7 heures 30 à la salle ordinaire des répétitions. On invite instamment toutes les dames et demoiselles qui font partie de cette chorale à être présentes demain soir.

HOMMAGE A FEU M. H. BEAUCHAMP

TEMPLETON-OUEST, 9. — Le conseil municipal de Templeton-ouest a profité de sa première réunion depuis la mort de M. Hormisdas Beauchamp pour rendre hommage à la mémoire de cet homme de bien qui fut secrétaire-trésorier de la municipalité. On a loué le mérite de sa longue carrière et exprimé des condoléances à la famille du défunt. Comme témoignage de respect, le conseil s'est ajourné sans discuter aucune question d'administration.

On a souligné que feu M. Beauchamp avait rempli sans jamais faillir à son devoir, les fonctions de secrétaire-trésorier depuis la fondation de la municipalité, en 1884, et que cela constituait un magnifique exemple de dévouement public.

La résolution de sympathies à la famille a été faite par les conseillers G. McElroy et W. Scharf. Le maire J. Murphy, les autres conseillers, MM. F. Charette, T. Connolly, S. Lafontaine, J. Sharpley étaient aussi présents.

POURSUITE ENTRE FRERE ET SOEUR

CAUSE ENTENDUE EN COUR SUPERIEURE DE HULL. — PROCEDURES EN REVOCATION DE DONATION POUR CAUSE D'INGRATITUDE.

L'hon. juge Paul Martineau a siégé hier en cour Supérieure, à Hull, dans une cause de Joseph Deguire contre sa soeur Victorine Deguire, épouse de Israël Lalonde, de Montréal. Il s'agit, en cette affaire, d'une querelle de famille, querelle entre frère et soeur.

Le 19 novembre 1908, Joseph Deguire fit donation à sa soeur Victorine Deguire, épouse de Israël Lalonde, de sa propriété située à Papineauville et qui valait alors environ $2,000.

D'après l'une des clauses de cet acte de donation, Madame Israël Lalonde devait nourir et entretenir son frère Joseph, le donateur, chaque fois qu'il serait malade ou incapable de gagner sa vie.

En 1924, M. et Madame Lalonde quittèrent Papineauville pour aller s'établir à Montréal, laissant la propriété vacante, ce qui l'exposait à aller en ruines. Ils demandèrent à Joseph Deguire d'aller demeurer avec eux à Montréal, mais il refusa obstinément.

Comme madame Lalonde ne pouvait pas, d'après l'acte de donation, louer la propriété de Papineauville sans le consentement de Joseph Deguire, ils insistèrent auprès de lui pour qu'il permit la location de la maison, mais il refusa toujours. Il appert que des paroles on en vint aux menaces, aux lettres acerbes, injurieuses au point que Joseph Deguire poursuivit sa soeur devant la Cour Supérieure de Hull demandant la révocation de son acte de donation pour cause d'ingratitude, allégant sévices, délits et injures graves. Il poursuivit aussi sa soeur lui réclamant $1,200 prêtés à différente sépoques.

Les plaidoiries ont eu lieu hier, et M. le juge Martineau a pris la cause en délibéré. Mtre Auguste Lemieux, C. R., avocat à Ottawa, occupe pour Joseph Deguire, et Mtre T. P. Foran, C. R., représente M. et Mme Israël Lalonde.

REUNION DU CLUB LIBERAL DE HULL

Sous la présidence de l'avocat Alphonse Fournier avait lieu hier soir à la salle Laflèche une réunion des membres de la Jeunesse Libérale du comté de Hull. La salle était remplie et de nombreuses questions furent discutées.

MM. Fournier, J. A. Larose et E. Limoges, délégués à Québec la semaine dernière, ont fait rapport de leur voyage. Ils se sont dit satisfaits de leur entrevue avec le premier ministre.

On parla ensuite des listes électorales provinciales. Les directeurs du club pour chaque quartier de la ville furent chargés de faire la revision de ces listes et d'y faire ajouter les noms de ceux qui ne sont pas encore inscrits.

La série des conférences du club sera reprise vers le 15 mars. Un député libéral au fédéral sera invité à venir donner une causerie.

LE R. P. F. X. LEFEBVRE

Le R. P. F. X. Lefebvre, O. M. I., ancien supérieur du collège St-Antoine, à San Antonio, Texas, est devenu supérieur de la cathédrale St-Louis à Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Le R. P. Lefebvre est le frère de Mme F. X. Laurin et de M. Arthur Lefebvre, de Hull.

PARTIE DE CARTES

Organisée par les Dames de Ste-Anne de la paroisse St-Rédempteur.
AU PROFIT DE L'EGLISE
VENDREDI, 11 FEVRIER
Salle St-Rédempteur
Prix d'Entrée. Billet: 25c
VENEZ EN FOULE!
Mêmes règlements qu'à Ste-Anna

LE SANSFILISME

JEUDI SOIR

Un programme avec 28 numéros distincts et dans lequel prendront part plus de 360 personnes sera irradié ce soir pour célébrer le second anniversaire du poste WTIC, de Hartford, Conn. Le concert commencera à 6 hres p. m. pour se continuer jusqu'à trois heures du matin. Parmi les organisations musicales qui prendront part au concert on remarque le Glee Club de l'Université Yale, le Travelers Choral Club et l'Ensemble symphonique.

* * *

Paul Robeson, fameux acteur et chanteur nègre, chantera des extraits des pièces dans lesquelles il est apparu, telles que "Emperor Jones" et "All God's Chillun Got Wings". Il chantera aussi plusieurs chansons qu'on entend peu souvent à 8 hres 15 ce soir aux postes WGBS New York et WIP Philadelphie.

* * *

"Le Bolero", "La Paloma" et autres fameuses musiques espagnoles seront exécutées ce soir durant un programme irradié à 8 hres 30 par les postes WJZ, New York; WBZ, Springfield; KDKA, Pittsburgh, and KYW, Chicago. A la même heure, un programme semblable sera irradié par les postes WEAF, New York; WGR, Buffalo; WFI, Philadelphie; WWJ, Détroit; WCAE, Pittsburgh; WSAI, Cincinnati et KSD, St-Louis.

* * *

Une soirée d'opéras comiques, de comédies musicales et de musique populaire sera donnée ce soir à 8 hres 30 par l'orchestre de concert CNRM aux postes CNRM de Montréal et CNRO d'Ottawa.

* * *

Une joute de boxe de vingt rondes sera irradiée ce soir à 10 hres 15 par les postes WEBH et WJJD, de Chicago. Cette rencontre se fera entre "Spug" Myers et "Mushy" Callahan.

* * *

Des artistes de l'Amérique Latine sous la direction de Armanda Roa présenteront le "Carnaval Cubain" à 9 hres 15 ce soir au poste WGBS de New York. Le programme durera 45 minutes.

* * *

Des chants du folklore et de la musique des Iles Hébrides seront donnés ce soir par Mlle Veronica Roasio, de Londres, Angleterre, qui est revenue récemment d'un voyage à ces îles. Ce programme qui sera probablement le premier du genre de ce côté-ci de l'Atlantique sera irradié par le poste WMAQ de Chicago. Mlle Roasio s'accompagnera ellemême sur la harpe.

* * *

Le premier d'une série de concerts d'oeuvres écrites spécialement pour le violoncelle sera donné ce soir à 8 heures au poste WBAL, de Baltimore par Samuel Maurice Stain, artiste bien connu.

* * *

De la musique instrumentale sera donnée ce soir à 7 hres 30 au poste WBZ de Springfield par le quatuor Orpheus.

* * *

La fanfare Bearcat et le quatuor masculin de la Légion Américaine, une des organisations musicales d'anciens combattants les mieux connues, donnera un concert ce soir à 11 hres 30 du poste WCCO de Minneapolis. On exécutera de la musique militaire et populaire.

JEUDI, 10 FEVRIER.

CNRO—OTTAWA—356,9
CNRM—MONTREAL—411
Chemin de Fer National du Canada
7.00—Pour les enfants.
7.30—Ministère de l'Agriculture.
7.45—Orchestre du Château-Laurier.
8.30—Programme par l'orchestre de concert du poste CNRM.
1.—Sélection, "Chu Chin Chow" (Norton)
2.—Populaire, Choisi.
3.—"Chocolate Soldier" . . . . Strauss
4.—Valse, "In a Little Spanish Town" . . . . Wayne
5.—"No, No, Nanette" . . . . Youmans
6.—Solo de Violon, "O Promise Me" . . . . DeKoven
M. G. R. Markowski
7.—"The Merry Widow" . . . . Lehar
8.—"Beceuse I love You" . . . . Berlin
9.—"Rose Marie" . . . . Frime
Causerie par M. Allan Longstaff.
10.—Populaire, choisi.
11.—"Maytime" . . . . Romberg
12.—Solo de cioloncelle, "Kiss me Again" . . . . Herbetr
M. Lucien Labelle
13.—"H. M. S. Pinafore" . . . Sullivan
14.—Vale, "Blossom Time" . . . Romberg
15.—Ouverture, "Bohemian Girl". Balfe
16.—"The Student Prince" . . Romberg
17.—Valse, "Maid of the Mountains"
18.—"Gypsy Love Sang" . . . . Herbert
19.—"The Mikado" . . . . . . Sullivan
Orchestre du Château-Laurier.

KDKA—PITTSBURGH—309.1
6.00—Orchestre symphonique.
7.00—Programme.
7.30—Pour la ferme.
8.00—Programme.
8.30—Numéro spécial.
9.00—Programme populaire.

WEAF—NEW-YORK—492
6.00—Concert Waldorf.
7.30—Littérature.
8.00—Heure Coward Comfort.
8.30—Ernesto Berumen, pianiste.
9.00—Club Clicquot.
10.00—Goodrich Zippers.
11.00—V. Lopez et orchestre.

WJZ—NEW-YORK—455
7.00—Orchestre Pennsylvania.
8.00—Colonel True.
9.00—Numéro spécial.
10.00—Orchestre.
10.30—Musique.

WGY—SCHENECTADY—379.5
6.30—Orchestre.
7.30—Causerie.
7.45—Programme.
9.00—Esquimaux.
10.00—Musique.
11.00—Danse.
11.30—Récital d'orgue.

WBZ—SPRINGFIELD—333.1
7.00—Programme du studio.
7.30—Quatuor Orpheus.
8.00—A être annoncé.
8.30—Orchestre.
9.00—Numéro spécial.
10.00—Quatuor Pilgrim.
10.30—Podolsky, violoniste.

WTAM—CLEVELAND—389.4
6.00—Orchestre Winton.
7.30—Programme du studio.
9.00—Club Clicquot.
10.00—Programme du studio.
11.00—Collegian Serenaders.

WSAI—CINCINNATI—326
6.45—Carillons.
7.00—Demi-heure Olympian.
7.30—Audrey Gillespie, soprano.
8.00—"South Sea Islanders".
8.30—Musicale.
9.00—Club Clicquot.
10.00—Goodrich Zippers.
11.00—Orchestre Sinton.

WLW—CINCINNATI—422.3
7.40—Orchestre Gibson.
10.00—Opérette.
11.00—Latonia Boys.
12.05—Numéro spécial.

WGN—CHICAGO—305
7.10—Punch et Judy.
7.35—Ensemble Drake.
9.00—Club Clicquot.
10.00—Goodrich Zippers.
11.00—Sam'n Henry: musique.
11.20—Chant. Mark Love.

KYW—CHICAGO—536
7.00—Contes pour les enfants.
7.30—Concert Congress.
8.00—Concert.
10.00—Concert classique.
11.30—Programme américain.

WCCO—MINNEAPOLIS-S.-PAUL—416,4
6.15—Quatuor; marchés.
7.15—Concert.
8.40—Programme musical.
9.00—WEAF.
11.00—Température; causerie.
11.30—Programme musical.

LE GOUVERNEUR À L'ORPHELINAT

Lord et lady Willingdon admirèrent hier après-midi [illegible] accomplie par les Soeurs Grises de la Croix, à l'Orphelinat Saint-Joseph.

S'il est vrai de dire que les enfants de l'orphelinat St-Joseph font honneur aux dévouées Soeurs Grises qui en ont la garde toutes les fois que l'occasion s'en présente, on peut affirmer sans crainte qu'ils se sont surpassés hier au cours de la visite de Lord Willingdon, gouverneur général du Canada, et de Lady Willingdon. Leurs Excellences ont été à même de constater que l'éducation reçue à cette institution ne laisse pas voir de lacune et que les enfants, tous Canadiens français, savent déjà manier la langue anglaise avec une facilité remarquable pour leur âge. Aussi Lord et Lady Willingdon n'ont-ils pas manqué d'exprimer leur admiration pour les enfants et les religieuses qui s'appliquent à leur donner une aussi enviable formation et ils ne cessaient de répéter: "C'est admirable".

Le groupe vice-royal était accompagné du capitaine Hardgen, aide-de-camp et de Mlle Edgerton, nièce de Lady Willingdon.

Pendant toute la durée de leur visite, Leurs Excellences se sont montrées d'une amabilité exquise, serrant la main aux membres du personnel, des comités de réception et à tous les enfants, jusqu'aux plus petits, et ayant une parole aimable pour tous.

Les enfants les reçurent au chant de "God Save the King" et exécutèrent ensuite plusieurs autres chants dans les deux langues. Deux adresses, l'une française et l'autre anglaise furent lues et une jolie corbeille de fleurs fut offerte à Lady Willingdon.

COMITE DE RECEPTION

Le comité de réception se composait de la Rév. Soeur Marie de Lourdes, supérieure et des RR. Mères Olier du S. Sacrement, St-Bruno et St-Guillaume, conseillères de la Maison-Mère; de l'exécutif des hommes, MM. le commandeur Philippe Pelletier, président; C. A. Séguin, avocat, vice-président; Gustave Emond, secrétaire; Olivier A. Dion, trésorier et W. C. Labelle, secrétaire-adjoint; de l'exécutif des dames, Mme J. Boyle, présidente; Mme A. St-Laurent, vice-présidente et Mme J. Robertson, secrétaire.

Les autres personnes présentes étaient M. l'abbé Emile Landry, chapelain de l'orphelinat, M. Olivier Durocher, ex-maire d'Ottawa et Mme Durocher, Mme G. Emond, Mme Lelièvre et Mme J. Moyneur.

LES ADRESSES

Nous donnons ci-après le texte de l'adresse française et la traduction de l'adresse anglaise.

A leurs Excellences le Gouverneur Général du Canada, le Vicomte Willingdon, et la Vicomtesse Willingdon.

Excellences:

*Il nous est doux de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue dans cette chère Institution qui sert de foyer à nos jeunes ans. Votre gracieuse visite nous prouve l'intérêt que vous portez spécialement au bien-être et à l'éducation des orphelins. Petits et grands sont donc également les objets de votre bienveillance et votre grand coeur vous incline vers tous pour leur sourire et leur faire du bien. Veuillez agréer, Excellences, l'hommage de notre reconnaissance et les voeux sincères qui demandent à Dieu de répandre la plus grande part de félicité possible sur les jours nombreux, nous le souhaitons que vous passerez sous le ciel du Canada, et sur ceux que vous reverrez dans la belle patrie.

Merci, Excellences, pour chacun des enfants que vous honorez de votre présence en ce moment, et pour nos Mères dévouées, les Soeurs Grises de la Croix de

L'Orphelinat St-Joseph,
d'Ottawa.

ADRESSE ANGLAISE

Qu'il plaise à Vos Excellences. Le grand honneur que vous nous faites en nous rendant visite aujourd'hui remplit nos jeunes coeurs d'une profonde reconnaissance. Nous sommes de pauvres mais d'heureux petits enfants d'un orphelinat et nous ne pouvons vous offrir nos sincères remerciements et l'expression de notre admiration sous forme de fleurs magnifiques et abondantes. En retour de votre grande bonté, nous prierons le Tout-Puissant de répandre sur vous ses bénédictions de choix et de vous rendre aussi agréable que possible votre séjour au Canada.

Vos petits amis de
l'Orphelinat St-Joseph.

REPONSES DE SS. EE.

Le gouverneur félicita chaleureusement les enfants sur leur tenue, leur chant et la façon dont ils ont fait les choses. Il félicita également les religieuses qui se dévouent à former de bons Canadiens. Il constate avec plaisir que tous les enfants au nombre de deux cent cinquante sont tous en parfaite santé.

Lord Willingdon dit aussi quelques mots en français et Lady Willingdon félicita également les soeurs et les enfants.

VISITE DES SALLES

Le gouverneur et sa suite visitèrent ensuite les différentes salles de l'orphelinat et parurent porter un grand intérêt à tout ce qu'ils y virent. Ils se montrèrent satisfaits des dimensions très convenables des salles, de la bonne ventilation et de la propreté qui règne partout. Une chose qui attira leur attention c'est que l'hygiène est en honneur à l'orphelinat, chaque enfant ayant sa serviette et sa brosse à dents.

La salle à ouvrage des "grandes" qui confectionnent des vêtements pour les plus petits, n'a pas été la moindre attraction de cette visite. Leurs Excellences ont félicité les jeunes filles de leur habileté qu'elles admirent. Au réfectoire elles ont goûté aux macarons faits par les jeunes filles de l'école ménagère de l'orphelinat. Dans toutes les salles, les distingués visiteurs ont été reçus au cri de "Vivent Leurs Excellences!" Ils ont quitté l'orphelinat en exprimant une fois de plus leur admiration, se disant enchantés de leur visite.

DES WAGONS POUR LOGER LE SURPLUS DE PENSIONNAIRES

La situation dans les hôtels d'Ottawa au point de vue de l'accomodation des pensionnaires devient critique. Les autorités du Château Laurier ont déclaré au "Droit" ce matin qu'à l'heure actuelle les 400 chambres de l'hôtel sont remplies et que deux wagons dortoirs ont été placés sur des voies d'évitement à côté du Château pour l'accomodation des pensionnaires la nuit. Ces deux wagons logent environ 52 personnes.

Les autorités déclarent que la situation dans les hôtels est très embarrassante. Plusieurs sénateurs et députés logent au Château; le salon de l'auto a amené en ville un grand nombre de voyageurs.

Il semble que la situation pour le Château Laurier se répète pour les hôtels Alexandra et Windsor et les autres hôtels de moindre importance de la ville.

Il est probable que le congrès avicole mondial qui doit amener dans la Capitale environ 6,000 délégués, donnera une impulsion au commerce pour les petits hôteliers car alors les grands hôtels vont déborder. Plusieurs citoyens ont offert des chambres pour l'accomodation des délégués mais il n'en reste pas moins vrai que l'espace est limité.

L'addition d'une nouvelle aile au Château Laurier semblerait donc plus opportune que jamais. C'est pourquoi il est probable que cette année, les crédits de la compagnie pourvoiront à la dépense d'une somme suffisante pour une aile qui contiendrait 200 chambres.

La fermeture de l'ancien hôtel Russell est une des causes qui aggravent la situation.

Un des remèdes dont on se sert pour parer à cet état de choses est l'emploi de wagons dortoirs près du Château. Là, les pensionnaires peuvent trouver un lit. Pendant le jour, ils jouissent de toutes les commodités de l'hôtel comme les autres pensionnaires.

Un Mal de Gorge Prononcé

cède promptement à l'application d'un peu de Musterole. Il pénètre dans l'endroit endolori en produisant une bienfaisante chaleur, dégage la congestion et chasse la sensibilité et la douleur, et ne cause pas d'ampoules comme l'ancienne mouche de moutarde.

Musterole est un onguent blanc et propre, fait d'huile de moutarde. Il produit un prompt soulagement des affections suivantes: mal de gorge, bronchite, amygdalite, croup, torticolis, asthme, névralgie, mal de tête, congestion, pleurésie, rhumatisme, lumbago, douleurs dans le dos et les articulations, muscles endoloris, meurtrissures, engelures, pieds gelés, rhumes de poitrine.

The Musterole Co. of Canada, Ltd. Montréal.

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER

Mieux qu'une mouche de moutarde.

LA CAUSE UDITSKY EST TERMINEE

La cause de Max Uditsky contre la Ottawa Vaad Hakashres, commencée mardi dernier en cour de comté devant une commission spéciale nommée par la Cour Suprême aux assises d'hiver, s'est terminée ce matin alors que M. Austin O'Connor, avocat de Uditsky, fit son plaidoyen en réponse à l'avocat de la défense qui fit le sien hier après-midi.

La Commission qui se compose de M. T. A. Beament, C. R., L. Jung de New York et de M. MacLarie, s'est retirée aussitôt le plaidoyer de M. O'Connor terminé et rendra sa décision d'ici quelques jours, croit-on. Cependant, d'après les renseignements obtenus il semble peu probable que les membres de la commission s'entendent. La cause Uditsky est très compliquée et met en cause des principes de lois religieux qu'il est difficile de rattacher à nos lois civiles.

Elle fut instituée par Max Uditsky en réclamation de dommages pour diffamation. M. Uditsky, boucher juif de la Capitale, déclare qu'il a perdu un montant considérable d'argent à la suite des actions de la Vaad qui lui ont enlevé toute sa clientèle et l'ont obligé à fermer ses portes.

Dans son plaidoyer, ce matin, M. O'Connor tenta de démontrer que les membres du Vaad ont agi avec malice. Leur but était de commandé le commerce de la viande kosher dans la ville et de se débarrasser d'Uditsky, déclare M. O'Connor. Il ajouta que rien dans les témoignages n'a été dévoilé qui aurait pu justifier ce but.

Le plaidoyer de M. O'Connor dura pendant plus d'une heure et demie. Un des points importants de ce plaidoyer fut que si un membre d'une religion viole la loi, il n'est pas nécessaire pour le ministre de répandre la nouvelle de la manière que l'ont répandue les membres du Vaad.

Hier après-midi, les derniers témoins de la défense furent entendus. L'un des plus importants fut le rabin Cohen, de Montréal. M. G. F. Henderson fit aussi son plaidoyer hier après-midi. Son plaidoyer se résume à ceci, de savoir si les membres du Vaad ont essayé d'étouffer Uditsky au profit des autres bouchers ou s'ils ont essayé de faire tous les efforts possibles pour les meilleurs intérêts de la communauté juive.

Le nouveau conseil du canton de Clarence

Le 6 février, 1927, avait lieu à l'Hôtel de Ville, réunion des membres du conseil de la municipalité du canton de Clarence. Etaient présents: M. Wilfrid Ouellette, maire, M. Adrien Lafleur, député, et les [illegible] conseillers, MM. Léandre Potvin, Joseph Wolfe et Emile Henrie.

Ils procédèrent à l'engagement de leurs officiers pour l'année et voici ceux qui furent élus: MM. J. A. Ménard, greffier; C. W. Fortier, trésorier; George David, Percepteur de taxes et évaluateur; Arthur Bussière, superintendant des chemins; Moïse Laviolette, Ingénieur; Dr P. E. Rochon, médecin en chef du Bureau de Santé; Anthime Lavictoire, 1er Inspecteur du Bureau de Santé; et Evangéliste Potvin, sous-inspecteur.

FINANCE COMMERCE MARCHE

LES RENDEMENTS

REVUE DES RENDEMENTS ENREGISTRES

	Taux Div	Prix Approx.	Rend. P.C
Abitibi	$5	84	5.95
Asbestos pfd	7	85¼	8.21
Belgo C. P. pfd	7	102½	6.83
Bell Telephone	8	140	5.71
Brazilian	6	117⅞	5.08
B. C Fishing	5	90½	5.52
Can Car pfd	7	90	7.78
Canada Cement	6	135	4.44
Do pfd	7	120	5.84
Can. Converters	7	101½	6.90
Can. Cottons	8	125	6.40
Do pfd	6	100	6.00
C. G. E. pfd	7	57½	6.08
(Valeur au pair $50)			
Can. Ind. Alc.	$1.25	24⅛	5.12
Can. Steam pfd	6	87½	6.86
C. P. R.	10	175	5.71
Can. Salt	8	130	6.15
Dom. Bridge	4	132½	3.02
Dom. Glass	7	106½	6.57
Do pfd	7	113	6.10
Dom. Textile	$5	109½	4.57
Do pfd	7	120	5.84
Goodyear pfd	7	95½	7.33
H. Smith pfd	8	106	7.55
Imperial Oil	$1	43¾	2.27
Jamaica P. S. pfd	7	98	7.14
L. of the Woods	12	157	7.64
Do pfd	7	117	5.98
Laur. Paper	6	104	5.77
Laur. Power	5	116	4.31
Mackay	7	123	5.69
Mont Cottons	6	110	5.45
Do pfd	7	115½	6.05
Mont. Power	$2	72	2.78
Mont. Tram.	10	174	5.75
M. L. H. and P.	$2	71	2.81
Nat. Breweries	$4	68½	5.84
Do pfd	7	109	6.42
Ottawa Steel	4	78	5.13
Ottawa Power	6	98	6.42
Penmans	8	206	3.88
Do pfd	6	101½	5.91
Price Bros	2	60	3.34
Do pfd	6½	102	6.31
Quebec Power	7	220	3.18
Sher. Williams	6	151	3.97
Do pfd	7	120	5.84
S. Can. Pow. pfd	6	100½	5.97
Spanish River	7	99½	7.04
Do pfd	7	114	6.14
Steel of Can.	7	127½	5.49
Do pfd	7	133	5.26
Tuckett Tobacco	4	72	5.56
Do pfd	7	105	6.67
Twin City	5	65	7.69
United Sec. pfd	6	105	5.71
Viau pfd	7	86	8.14
Wabasso Cotton	$4	112	3.57
Wayagamack	$3	48¾	6.12
W. Grocers pfd	7	77	9.90
W. Electric pfd	7	103	6.80

EMPRUNTS DE L'ETAT

Cours [illegible] par A. E. [illegible] & Co., Immeuble [illegible] 48, rue Sparks, [illegible]

Emprunts de la Victoire, 5½% [illegible]bles			
1934	103.75	[illegible]	[illegible]
5½% Exempts de l'Impôt.			
1927	100.70	100.85	4.30
1933	104.50	104.65	4.65
1937	107.75	107.90	4.55
Emp. de Guerre 5% Exempt de l'Impôt			
1931	101.50	101.65	4.70
1937	103.75	104.00	4.65
Renouvellements 5½% Imposables			
1927	100.50	100.65	4.90
1932	103.10	103.25	4.88
Remboursements 5% Imposables			
1928	100.60	100.70	4.90
1943	102.60	102.75	4.80
1944	98.30	98.60	4.62
Remboursements 4½% Imposables			
1940	98.30	98.60	4.64
1946	98.40	98.60	4.60

LE NIVEAU DU MARCHE

NEW-YORK, 9. — Voici les cotes moyennes de vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires de la Bourse de New-York:

	20 Indust.	20 Ferrov.
Mercredi	145.68	132.18
Mardi	144.68	132.57
Il y a une semaine	145.02	130.59
Il y a un an	145.75	115.01
Maximum, 1927	145.68	132.57
Minimum, 1927	141.23	125.58

Le total des ventes, 2,906,100 parts.

A l'âge de soixante ans serez-vous rentier? Un repos bien mérité sera-t-il votre lot?

Vous pouvez vous en assurer en prenant dans cette compagnie une "Police Dotation à Long Terme". Cette police protégera aussi votre famille en cas de mort ou d'incapacité permanente.

Ecrire pour les détails, en donnant votre date de naissance à

F. W. WELTER
Edifice Jackson, Ottawa
Gérant pour l'Est d'Ontario

L'ASSURANCE AMIE
MONTREAL LIFE
Incorporée en 1908 par Acte du Parlement

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale.

Fermeture du 9 *février*, 1927.

	New-York	Montréal
Argent à New-York		4%
New-York, dollar		5-32 prime
Londres, livre	4.84 11-16	4.85 7-16
Paris, franc	.0392½	.0393⅛
Bruxelles, franc	.0278	.0278½
Rome, lire	.0428	.0428½
Bâle, franc	.1925	.1928
Rotterdam, florin	.4001	.4007
Stockholm, cour.	.2668	.2672
Oslo, couronne	.2572	.2576
Copenhague, cour	.2666	.2670
Madrid, peseta	.1673	.1675
Berlin, mark-or	.2370	.2374
Prague, couronne	.0296	.0296
Athènes, drachme	.0130	.0130
R. de Janeiro, milreis	.1190	.1190
Hongkong, dollar	.5075	.5083
Pologne, zloty	.12	.12
Yougoslavie, dinar	.0176½	.0176½
Indes, roupie	.3628	.3633

LES GRAINS

WINNIPEG, 9 — Après une session tranquille les prix ont fermé de 5-8 à 1 1-8 de baisse, avec mai à $1.37 7-8; juillet à $1.36 3-8 et octobre à $1.38. Le marché a été calme à tous les points de vue.

Les marchés des gros grains ont suivi le marché du blé et les prix ont baissé. Cotes:

BLE	OUV.	FERM.
Mai	138¾	137⅞
Juil.	137¼	136⅝
Oct.	1128⅝	128
AVOINE		
Mai	58⅛	57⅝
Juil.	56⅝	55⅞
Oct.	51½	51⅛
ORGE		
Mai	73½	73¼
Juil.		71¼
Oct.		66½
LIN		
Mai	195¾	195⅜
Juil.	198¼	197½
Oct.		200¼
SEIGLE		
Mai	105⅜	104½
Juil.	103¼	103⅝
Oct.	97½	97¼

Prix au comptant: BLE — 1 nord $1.39 1-8; 2 nord $1.34 1-2; 3 nord, $1.26 1-8; no 4 $1.17 5-8; no 5 $1.02 7-8; no 6 89 7-8; picotin 82 7-8; sur voie $1.38 7-8; résidus, $3.00 la tonne.

AVOINE—2 cw 61 5-8; 3 cw 51 7-8; extra, 1 picotin, 51 5-8; 1 picotin 49 5-8; 2 picotin, 46 3-8; rejeté, 44 1-8; sur voie, 57 5-8.

ORGE—3 cw 70; 4 cw 67 3-4; rejetée, 64 1-2; picotin 63 1-4; sur voie 70 1-4.

LIN—1 m wc $1.89 7-8; 2 cw $1.85 7-8; 3 cw $1.63 3-8; rejeté, $1.60 3-8; sur voie, $1.90 3-8.

SEIGLE:—2 cw $1.00 1-2.

BEURRE ET FROMAGE

MONTREAL, 10. — Les prix du beurre,hier, ont baissé de 1-2 à 1 sou la livre. On attribue cette baisse au fait que l'on a offert du beurre frais de la Nouvelle-Zélande qui doit arriver à la fin du mois, à 40 et 40 sous 1-2 la livre, livré, et en plus plusieurs milliers de boîtes de beurre sont de retour d'Angleterre et la pression de vente augmente. La demande a été quelque peu limitée le volume des ventes n'a pas été énorme.

Cotes: le no 1 pasteurisé de crémerie, de l'Est, de 40 1-2 à 41 sous; le no 2 pasteurisé, de l'Ouest, de 40 à 40 sous et 1-4 la livre.

Les arrivages de beurre hier ont été de 57 boîtes comparativement à 27 boîtes au cours de la même journée de la semaine précédente et à 75 boîtes au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Le marché du fromage a été sans changement hier et l'on croit que les prix devront baisser un peu si l'on veut que les importateurs anglais témoignent de l'intérêt pour nos offres.

Cotes: no 1 blanc ou coloré, de l'Ouest, de 18 1-4 à 18 1-2 la livre; et les arrivages courants, de 17 1-2 à 17 3-4.

Les arrivages de fromage hier ont été de 89 meules comparativement à 37 meules au cours de la même journée de la semaine précédente et à 110 meules au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

LE MARCHE DES OEUFS

MONTREAL, 10. — La condition du marché des oeufs hier ne s'est pas améliorée. Les prix ont été soutenus et les approvisionnements étaient amplement suffisants pour satisfaire les besoins de la consommation immédiate.

La demande ne s'est pas améliorée et le marché a donné à un volume d'affaires assez restreint. Cotes: frais extras, de 52 à 54 sous; premiers à 50 sous et extras de poulette à 48 sous la douzaine. Cotes des oeufs d'entrepôts: extras, 48 sous; premiers, 45 sous; seconds, de 39 à 40 sous la douzaine.

Les arrivages d'oeufs hier ont été de 412 caisses, comparativement à 853 caisses au cours de la même journée de la semaine précédente et à 1,581 caisses au cours de la journée correspondante l'an dernier.

PROTEGEZ VOTRE SUCCESSION

Les biens d'une personne qui meurt sans laisser de testament sont liquidés et distribués suivant la loi. Votre famille aura des difficultés inextricables. Faites donc votre testament immédiatement et confiez-en l'exécution à une compagnie responsable et expérimentée comme la nôtre, alors votre famille et vos biens seront protégés et à l'abri de tout ennui.

CAPITAL TRUST CORPORATION
10, METCALFE — OTTAWA
Exécutrice Testamentaire FIDUCIAIRE.

Nos vingt années de relations avec les entreprises minières du Canada, avec bureaux dans les camps miniers du nord de l'Ontario et du Québec, vous assurent des renseignements à jour en ce qui a trait au développement des mines.

Nous offrons un excellent service pour l'achat et la vente des actions minières.

ARTHUR E. MOYSEY & CO., Limited
Maison fondée en 1904
Téléphones: Q. 698-699
14, rue Metcalfe, Ottawa

AU MARCHE LOCAL

Le marché de ce matin était sans importance et peu actif. Les prix sont demeurés les mêmes et les offres consistaient surtout en viandes.

Leurs prix n'ont pas changé. Le porc léger qui avait baissé d'un sou mardi dernier est resté à 14 et 15 sous la livre. Le porc lourd, de 12 à 13 sous. Les autres viandes étaient calmes et sans changement.

Le marché des légumes était nul. Il y avait à 11 heures ce matin, exactement 20 charges de foin, aux prix habituels.

Les oeufs étaient cotés de 50 à 60 sous la douzaine.

LE SUCRE

NEW YORK, 9.—Le marché du sucre brut a été plus soutenu aujourd'hui. Les prix ont avancé de 1-16 d'un sou sur une base de $4.96 pour le cubain, tous frais payés. Les ventes furent de 22,000 sacs de *porto-ricain*, à 4.93, pour livraison prompte; de 45,000 sacs de porto-ricain et de 30,000 sacs de cubain à 4.96 pour livraison en février; toutes ces ventes furent faites des raffineries locales.

Les futurs du sucre ont été fermes et passablement actifs. Ils ont clos de 2 à 5 points de hausse. Les ventes approximatives ont été de 68,850 tonnes. Cotes de la fermeture: *mars*, 3.16; mai, 3.28; juillet, 3.39; septembre, 3.46; décembre, 3.30.

Les prix du sucre raffiné ont été sans changement: de 6.15 à 6.25 pour le granulé type.

Le marché des bestiaux

TORONTO, 10. — Arrivages de bêtes à cornes, 31. Cotes: bouvillons lourds, de $6.50 à $7.75; bouvillons de boucherie, bons, de $6.25 à $7.00; moyens, de $5.75 à $6.25; communs, de $5.25 à $5.75. Génisses de boucherie, bonnes, de $6.25 à $7.00; moyennes, de $5.75 à $6.25; communes, de $5.25 à $5.75. Vaches de boucherie, bonnes, de $4.50 à $5.50; moyennes, de $3.50 à $4.50; de conserve et de boucherie, de $2.50 à $3.00. Taureaux de boucherie, bons, de $5.00 à $5.25; moyens, de $4.50 à $5.00; *bolognes*, de $3.75 à $4.25. Bouvillons en nourrissage, bons, de $5.75 à $6.25; moyens de $5.25 à $5.75.

Arrivages de veaux, 10. Cotes: bons de $12.00 à $14.00; moyens et lourds, de $8.00 à $11.50; d'herbages, de $4.75 à $5.50; vaches laitières de choix, de $6.00 à $8.00; amouillantes de choix de $70.00 à $90.00.

Arrivages de porcs, 212. Cotes: bacon de choix, $13.05; lisses-épais, $11.90; légers, $10.50; lourds, de $8.90 à $10.90; truies, de $6.90 à $7.90.

Arrivages de moutons, 17. Cotes: bons moutons légers, de $6.00 à $7.00; lourds et mâles, de $4.50 à $5.50; communs, de $2.50 à $4.00; bons agneaux femelles, de $12.00 à $12.50; mâles, de $9.00 à $9.50; moyens, de $11.00 à $11.50; communs de $8.00 à $9.00.

DIVIDENDES DECLARES

Montreal Cottons, Limited: un dividende de 1 1-2 pour cent sur les actions communes et de 1 3-4 sur les actions de priorité, payables le 15 mars aux actionnaires enregistrés le 28 février.

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 10. — Le marché des pommes de terre a été sans changement hier. La demande était très restreinte et les prix soutenus.

Les Montagnes Vertes de l'Ile du Prince-Edouard étaient cotées de $1.75 à $1.80 en sacs de 90 livres, et les pommes de terre blanches d'en bas du fleuve, de $1.30 à $1.35 en sacs de 90 livres prises au wagon.

LE JOLIETTE STEEL VIENT D'ETRE VENDU

JOLIETTE, 9. — Une grosse transaction vient de s'effectuer à Joliette, c'est l'achat de la Joliette Steel, Limitée, par MM. Leonard H. Read, Jean-Baptiste Fontaine et L.-A. Fontaine. Cette importante aciérie, dont les usines comptent parmi les plus modernes du Canada depuis leur reconstruction, il y a trois ans, a pris une expansion extraordinaire; jusqu'ici elle avait été sous le contrôle de capitalistes montréalais, mais maintenant elle a passé aux mains de citoyens de Joliette.

M. Léonard-H. Read est un des hommes d'affaires les mieux connus dans cette province; il est président de la Read Motors Company, Ltd., et de plusieurs autres compagnies financières. MM. Fontaine appartiennent à une des plus anciennes familles de Joliette; M. Jean-Baptiste Fontaine est échevin et président du comité des finances de Joliette. Son frère, M. L.-A. Fontaine, est un notaire en vue du district.

M. P.-H. Desrosiers restera directeur-gérant de la compagnie; il a débuté dans cette industrie, qu'il connaît maintenant à fond, et s'est acquis une réputation des plus enviables dans l'industrie.

Il y a un an, la Joliette Steel, Ltd., a passé un contrat avec la puissante compagnie Taylor-Wharton, de High Bridge, N. J., par lequel tout l'acier au manganèse de cette importante aciérie, qui contrôle l'acier au manganèse sur le marché américain, sera, au Canada, manufacturé à Joliette. Cet acier, qui porte le nom de "Tisco", est le plus fameux dans tout l'Amérique du Nord et n'est livré aux clients qu'après que la compagnie américaine en a elle-même fait l'analyse. Les commandes pour cet acier n'ont fait que se multiplier. Il y a quelques mois, pour la première fois au Canada, la compagnie Allis-Chalmers, dans ses usines de Rockfield, près de Montréal, a construit le premier concasseur avec du matériel essentiellement canadien fourni par l'aciérie de Joliette.

Bien que spécialisant dans les petites pièces d'acier, l'on fabrique à Joliette des pièces pesant jusqu'à 4,500 livres. C'est dire que le marché est grand et avec la nouvelle direction formée par des hommes essentiellement versés dans les affaires, cette industrie de Joliette, aux modestes débuts, sera bientôt placée au premier rang des grandes aciéries du Canada.

AVOINE, FARINE ET FOIN

MONTREAL, 10. — Le marché est sans changement et tranquille. Il y a peu de demande et pour l'exportation et pour le marché domestique.

Voici les prix cotés pour la farine et les engrais alimentaires:

Par baril, 2 sacs:

Première patente	$ 8.10
Seconde patente	$ 7.60
Farine forte, à boulanger	$ 7.40
Farine à pâtisserie	$ 7.00

Le marché est tranquille et sans changement. Il y a assez de demandes, mais la production est peu forte.

Gru blanc, tonne	$40.25
Gru rouge, tonne	$34.25
Son, la tonne	$32.25
Farine d'avoine roulée, 90 lvs	$ 3.75
Farine d'avoine roulée, 80 lvs	$ 3.40

LE MARCHE DES MINES

Commentant le marché des mines, Arthur E. Moysey & Company, 14 rue Metcalfe, Ottawa, dit:

Le marché des mines ce matin a été calme et soutenu et les changements dans les prix ont été sans importance.

Argonaut s'est améliorée à 44; *Barry a été soutenue de 69 à 68½*; Gold Hill a été forte à 49; Hilltap s'est vendue à 20; Pioneer à 1.04; Premier à 2.16.

Parmi les mines de Rouyn, Aconda s'est vendue à 31; Amulet à 1.52; Area à 55; Corona à 23; Duprat, de 22 à 23; Grover Daley, de 20 à 19; Laval, de 39 à 38½; Stadacona, de 50 à 52; Noranda a été soutenue de 20.80 à 20.90.

Parmi les mines de Kirkland Lake, Hunton s'est vendue à 26; Kirkland Lake à 87; Lake Shore, de 18.50 à 18.45; Teck Hughes, de 6.20 à 6.25; Tough Oakes à 58 et Wright Hargreaves à 10.35.

Les mines de Porcupine ont été calmes. West Dome s'est vendue de 15 à 15½; Dome Mines à 9.05; Goldale à 27½; Holinger à 22.45; McIntyre de 26.60 à 26.25; Vipond de 1.63 à 1.65.

Il n'y a pas eu de vedette parmi les mines d'argent. Canadian Lorrain à 58; Capitol de 28 à 27; Castle de 1.07 à 1.10; Keeley à 1.61; Mining Corporation de 3.25 à 3.20; Nipissing à 9.80; Victory de 11 à 12.

La fermeture a été calme.

Les ventes ont été de 573,497 parts.

L'argent en lingot a été coté à 57⅞

Cours communiqué par J. T. RICHARDS CO. édifice Canada Life

Anaconda—500 à 31; 2000 à 30.

Amulet—1600 à 1.52; 500 à 1.51; 3,600 à 1.52; 1900 à 1.51; 400 à 1.52; 4000 à1.51; 4500 à 1.52.

Area—2000 à 54; 200 à 55; 1000 à 54; 1000 à 55.

Argonaut—1000 à 43 1-2; 650 à 43; 2,500 à 43 1-2; 500 à 44.

Atlas—1000 à 3; 4000 à 2 7-8.

Baldwin—1000 à 3; 3000 à 23-4; 9500 à 7-8.

Barry Hollinger—1000 à 69; 3000 à 69 1-2; 200 à 70; 1000 à 69; 2000 à 69 1-2; 8900 à 69; 3500 à 68; 1500 à 68 1-2; 1,000 à 68; 1000 à 67 1-2; 1000 à 68 1-4; 1200 à 68; 100 à 68 1-4; 1000 à 68; 1,500 à 68 1-2; 4500 à 69; 3000 à 68 1-2; 2000 à 68; 1500 à 68 1-2.

Boischatel—200 à 20; 1700 à 18 1-2; 500 à 18; 1500 à 17 1-2; 300 à 17; 2000 à 17 1-2; 1000 à 17; 1500 à 18; 100 à 20.

Bourlamaque—300 à 1.50.

Buckingham—1500 à 7.

Can. Lorrain—1000 à 57 1-2; 2000 à 57; 1000 à 57 1-2; 4000 à 58.

Capitol—1000 à 28; 200 à 28.

Castle—1000 à 1.08; 1600 à 1.07; 1400 à 1.06; 100 à 1.07; 1000 à 1.08; 100 à 1.10; 1000 à 1.09; 200 à 1.10.

Columbus—5000 à 2 5-8.

Corona—2000 à 23.

C. W. D. Lake—2500 à 15; 1000 à 15 1-2; 2600 à 15.

Coniagas—400 à 4.25.

Crown Reserve—4000 à 9 1-2; 300 à 10; 300 à 10; 1000 à 9 1-2.

Dome—100 à 9.25; 45 à 9.05; 200 à 9.05.

Duprat—400 à 24; 1000 à 23; 100 à 24; 1000 à 22; 1000 à 22 1-2; 1000 à 23; 1300 à 22 1-2; 200 à 22; 300 à 23 1-2; 100 à 23 1-2; 4000 à 23.

Goldale—3500 à 27 1-2; 1000 à 27; 500 à 27 1-2.

Goldhill—9500 à 48; 3000 à 48 1-2; 1,400 à 49; 1500 à 48; 1000 à 49; 2500 à 49; 10000 à 49; 100 à 48 3-4; 5500 à 49; 500 à 48 1-2; 1000 à 48 1-2; 1500 à 49.

Gold Reef—1500 à 1 1-2.

Hollinger—100 à 22.45; 100 à 22.45.

Hilltop—1000 à 19 1-2; 1000 à 20.

Howey—500 à 45.

Grover-Daley—2000 à 20; 2000 à 19 1-2; 1000 à 19; 1000 à 20; 500 à 19 3-4; 500 à 19 1-2.

Keeley—500 à 1.00; 300 à 1.61; 25 à 1.63.

Keora—2500 à 9 1-2.

Kirk. Hunton—1290 à 26.

Kirk. Hunton—1290 à 26.

Kirk. Lake—100 à 88; 600 à 87; 500 à 87 1-4.

Lake Shore—300 à 18.50.

Laval—400 à 30; 1600 à 38 1-2; 2500 à 38 3-4; 3000 à 38 1-2; 5900 à 39; 1500 à 38 1-4; 2500 à 38 1-2; 200 à 39; 1000 à 38 1-2.

Lakeside—2500 à 6 3-4; 2500 à 5 1-2; 1000 à 5 3-4; 11000 à 5 1-2.

Macassa—1000 à 30 3-4; 500 à 30 1-2; 2000 à 30; 3000 à 30.

McIntyre—100 à 26.50; 100 à 26.60; 50 à 26.60; 200 à 26.55; 400 à 26.50; 200 à 26.25; 50 à 26.40; 50 à 26.30; 275 à 26.25.

Millcrest—1000 à 5 1-4.

Mining Corp.—100 à 3.20; 80 à 3.25; 400 à 3.20.

Night Hawk—1000 à 5 1-2; 2000 à 5; 2500 à 5 1-4.

Nipissing—200 à 9.85; 50 à 9.75; 625 à 9.80.

Noranda—10 à 20.80; 20 à 20.95; 110 à 20.80; 90 à 20.90; 30 à 20.80; 120 à 20,90; 25 à 20.95; 100 à 20.90.

Ophir—6000 à 3 1-4; 3500 à 3 1-2.

Osisko—1300 à 1.00.

Pioneer—1500 à 1.03; 1000 à 1.04.

Porc. Crown—3000 à 9 1-2; 2000 à 9 3-4; 2500 à 9 7-8; 2500 à 9 3-4; 2000 à 9 1-2.

Premier—200 à 2.16; 100 à 2.15; 100 à 2.16.

Preston—2000 à 4 1-2.

South Keora—1500 à 49 1-2; 1000 à 49 1-2; 500 à 49.

Stadacona—500 à 51; 500 à 50; 500 à 51; 100 à 52.

Teck-Hughes—100 à 6.12; 25 à 6.20; 50 à 6.25; 300 à 6.25; 300 à 6.28; 100 à 6.27; 4325 à 6.25; 815 à 6.25; 50 à 6.30; 200 à 6.25.

Tough Oaks—6000 à 58 1-2; 500 à 58; 1000 à 53 1-4; 500 à 58; 7000 à 58; 100 à 59; 4000 à 58.

Towagamac—100 à 4.20; 100 à 4.25.

Victory Silver—1000 à 10 1-2; 4200 à 11; 8000 à 12; 1000 à 11 1-2; 3000 à 12; 1000 à 11 3-4; 2000 à 11 1-2; 15000 à 12; 1000 à 11; 1000 à 11 1-4; 6500 à 11; 2000 à 11 1-2; 2500 à 1; 5000 à 11 11 1-2; 1000 à 11; 1500 à 12; 2500 à 11; 3500 à 11 -4; 0000 à 1; 2000 à 11 1-2; 5000 à 12; 600 à 11 7-8; 1500 à 12; 2500 à 12; 1000 à 12; 5000 à 11 1-2; 11500 à 12; 1000 à 11 1-2; 1500 à 11 1-2; 1000 à 12; 1000 à 11 1-2; 1000 à 12; 7000 à 11 1-2; 4000 à 1.

Vacuum Gas—3100 à 13; 4000 à 14; 1,000 à 13 1-2; 3500 à 12.

Vickers—2000 à 1.31; 100 à 1.30.

Vipond—600 à 1.63; 3100 à 1.65.

Wettlaufer—1000 à 2.

Wright Hargreaves—200 à 10.35; 100 à 10.39; 500 à 10.35; 300 à 10.35; 300 à 10.33; 100 à 10.25; 150 à 10.34; 100 à 10.30.

Argent en lingot, 57⅞c.

Ventes de la matinée, 573,497.

BOURSE DE PARIS

PARIS, 10 — Les prix ont été fermes à la Bourse, aujourd'hui. Rentes 3 pour cent, 52 francs 79 centimes. Le change sur Londres 123 francs 52 centimes. Emprunt, 5 pour cent 64 francs 75 centimes. Le dollar américain a été coté à 25 francs 46 centimes et ½.

BANQUE DE FRANCE

PARIS, 10 — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France indique les changements suivants en francs:

Encaisse-or, sans changement; encaisse-argent, augmentée de 114,546; billets en circulation, augmentés de 16,800,000; dépôts du trésor, augmentés de 8,209,000; dépôts généraux, augmentés de 265,724,834; effets escomptés, diminués de 1.159,284,624; avances diminuées de 38,498,987. L'Etat a remis à la Banque 900,000,000 de francs.

Le taux d'escompte est de 5½ pour cent.

RECETTES DU C. N. R.

Les recettes brutes du Canadien National durant la semaine terminée le 7 février 1927, se sont élevées à $4,631,526, comparativement à $4,383,618.51 pour la semaine correspondante de 1926, soit une augmentation de $247,907.49 ou de six pour cent.

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Communiquées par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal, 18, rue Elgin, Ottawa.

BOURSE DE NEW-YORK

10 *février* 197, 12.30 h., p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Atchison	167⅜	166¼
American Can Co	46½	46¼
Allied Chemical	137¼	135¾
Am. & For. Power	19⅝	19⅝
Am. Tel & Tel.	155⅜	154⅞
American Smelting	141⅛	140½
Anaconda Copper	46	45½
Automobile	21½	21⅜
Baldwin Locomotive	174⅞	169
Baltimore & Ohio	111⅛	110⅝
Bethlehem Steel	46	45¾
Canadian Pacific	175¾	175
Chrysler Corpn	43¼	42½
Coca-Cola	178½	174
Congoleum	19¾	18¾
Com. Solv. Corpn	243½	239½
Consolidated Gas	100¾	100
Continental Motor	12	11⅞
Dodge Bros	27⅝	25⅝
Dupont	176½	175
Fleischmann	47⅞	47⅝
General Asphalt	85¾	84
General Electric	84⅝	83⅝
General Motors	155⅝	152¾
Hudson Motors	64½	63
Internat. Nickel	40⅝	40⅛
Internat. Paper	55¾	55¾
Lago Pete	20¾	20¾
Mack Trucks	95¼	93¾
Marland Oil	58	57⅝
Packard Motors	35⅞	35⅛
Pierce Arrow	20⅝	19⅞
Phillips Petroleum	59⅝	58¾
Chic. Milw. St. Paul	14¾	13½
Studebaker	54	53½
Timken Roller Bearing	93¼	91⅝
U. S. Cast Iron Pipe	213¾	210
U. S. Ind. Alcohol	80½	79¾
U. S. Steel	158⅜	156½
Wheeling and L. Erie	85	80
White Motors	55⅝	55¼
Willys-Motor	21⅞	20⅞
Woolworth Co	122⅞	121¾

L'argent est coté à 4 pour cent.

Le franc est coté à 3.92½; le milreis a 11.97.

Les ventes jusqu'à 11 heures, 535,200; jusqu'à midi, 925,500.

FERMETURE DE LA BOURSE DE MONTREAL

Communiqués par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal, 18, rue Elgin, Ottawa.

10 février 1927, 12.30 h., p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Abitibi	85	84¾
Asbestos	23¼	23⅝
Asbestos Priv.	85½	85
Belgo Priv.	102⅝	102
Bell Telephone	139½	139½
Brazilian	119	118¼
B. C. Fishing	94	90¼
Brompton	33	33
Can. Car Priv.	90	90
Canada Cement	135	134½
Canada Cement Priv.	119¾	119¾
Canada Converters	101½	101½
Canada Steamship	35½	35½
Canada Steam. Priv.	88	88
Dominion Bridge	133½	132½
Dominion Glass	107	106½
Dominion Textile	109⅝	109
Howard Smith	64	64
Indust. Alcohol	25¼	24½
Lake of the Woods	169	159⅝
Laurentide Power	116	116
Laurentide Paper	105	104
Montreal Power	72	71⅝
National Breweries	69	68½
Ogilvie Milling	245	245
Ottawa Traction	66	66
Quebec Power	220	218½
Price Bros	60½	60
Price Bros Priv.	103	103
Shawinigan	67½	67
Smelters	251	251
Southern C. Power	89	89
Spanish River	99¾	99½
Spanish River Priv.	114	114
Sher.-Williams	152	151
Steel Co of Canada	128½	127¼
Twin City	65½	65
Winnipeg Electric	63½	62¾
Wayagamack	48½	48¼

LES VALEURS SONT A LA HAUSSE A MONT.

PLUSIEURS GAINS D'UN POINT ET PLUS: B. C. FISHING, BRAZILIAN, LAURENTIDE POWER, IMPERIAL OIL.

MONTREAL, 10 (Bourse de Montréal à l'ouverture)—Les valeurs à l'ouverture de la Bourse aujourd'hui ont été fortes et plusieurs gains substantiels ont été enregistrés. B. C. Fishing a été fort avec un gain de 1 point et ½ à 94. Laurentide Power a avancé d'un point à 116. Brazilian a été la vedette active et s'est vendu à 119 avec un gain de 1 point et ⅛ mais faiblit un peu à 118½.

Shawinigan a avancé de ½ à 67½. Twin City a gagné ¼ à 65. Imperial Oil a gagné 1 point et ¼ à 45 et Alcohol a été sans changement à 24⅞.

LE BLE A WINNIPEG

WINNIPEG, 10.—On cotait à l'ouverture:

Blé—mai, de 1.37⅝ à ½; juillet, de 1.36 à 1.36¼; octobre, de 1.28 à 1.27⅞.

Avoine—mai, à 57½.

Orge—mai, à 73; juillet, à 71.

Lin—pas de cote.

Seigle—mai, à 1.04¼; juillet à 1.03⅞.

EN INSPECTION

Passés hier en inspection, 528 wagons de blé dont 120 wagons sous contrat, comparativement à 585 wagons au cours de la journée correspondante de l'an dernier. Il y avait aussi 133 wagons de gros grains, comparativement à 118 wagons en 1926.

BANQUE D'ANGLETERRE

LONDRES, 10.—Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre indique les changements suivants, en livres:

Réserve total, augmenté de 125,000; circulation diminuée de 968,000; encaisse, diminuée de 843,000; autres sécurités, augmentées de 1,505,000; dépôts publics augmentés de 5,183,000; autres dépôts, diminués de 2,564,000; réserve-billets, augmentée de 159,000; sécurités du gouvernement, augmentées de 997,000. Le rapport de al réserve de la banque à son passif est de 27.39 pour cent, comparativement à 27.90 pour cent la semaine dernière.

Le taux d'escompte est de 5 pour cent.

LE COTON

NEW YORK, 9.—Le marché du coton a été actif et a donné lieu à un volume d'affaires important. Les prix ont clos avec des gains variant de 8 à 12 points.

Cotes de la fermeture: janvier, 14.29; mars, 13.93-95; mai, à 14.17-19; juillet, 14.38-39; octobre, 14.56-58; décembre, 14.73.

L'option immédiate à 14.25.

LE CAFE

NEW YORK, 9.—Les futurs du café ont clos de 4 à 11 points de baisse. On a estimé les ventes de la journée à 60,000 sacs. Cotes de la fermeture: mars 14.16; mai, 13.49; juillet, 12.70; septembre, 12.09; décembre, 11.69; janvier, 11.65.

L'opition immédiate a été calme.

Machine a Additionner Portative
Burroughs

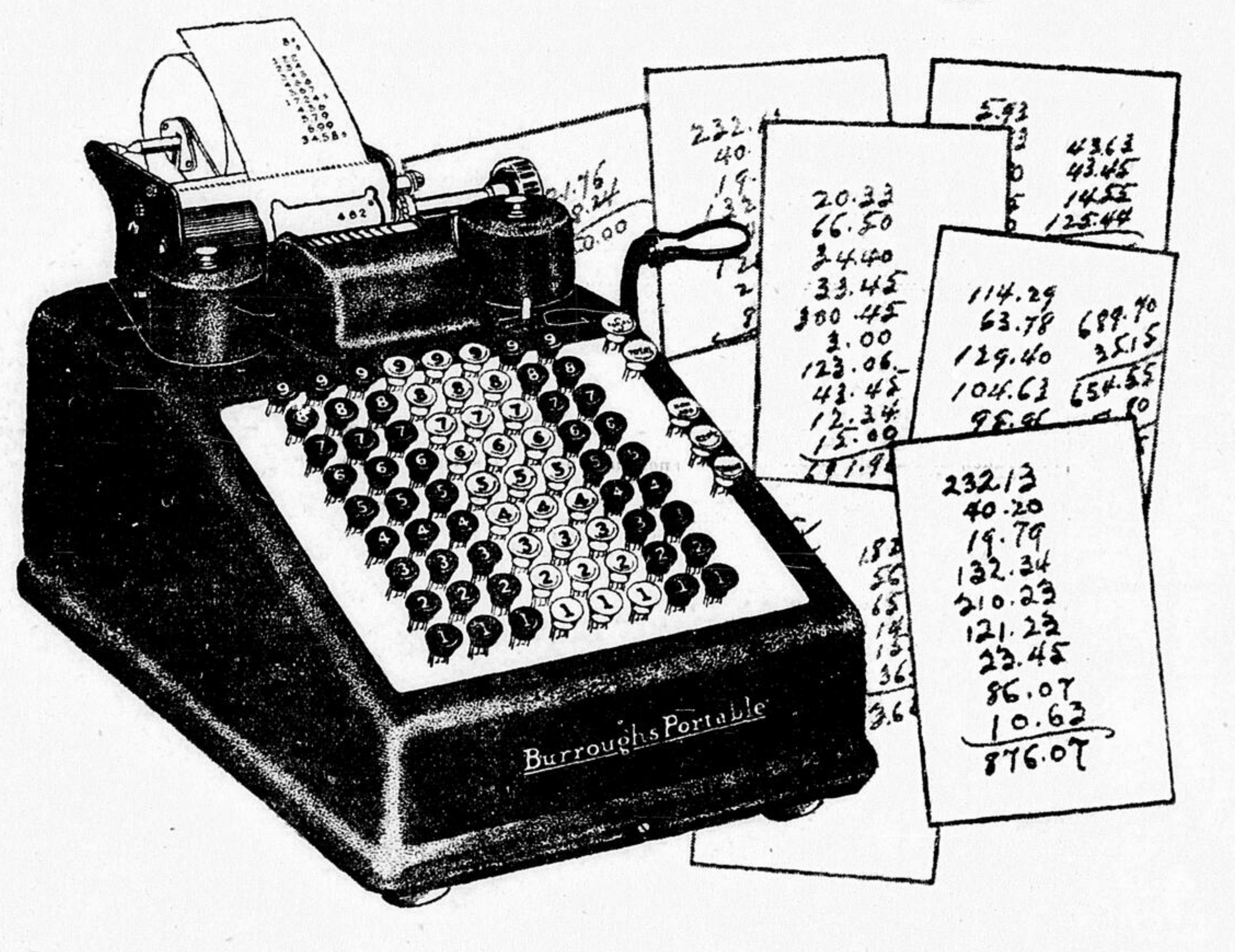

Elle a jeté dans l'ombre le brouillon

Tous ceux qui travaillent dans les chiffres sont au fait de la fatigue de calculer avec la tête et un crayon. Peu importe où le calcul se fait—dans un bureau d'homme d'affaires ou de professionnel, dans les institutions commerciales, dans l'église ou les clubs, dans le foyer, n'importe où—c'est un gros ennui, et ce qui plus est les erreurs doivent être trouvées et corrigées.

Faites ce même ouvrage sur une Machine à Additionner Burroughs et ce vous sera une tâche agréable et facile, faite en peu de temps et avec une exactitude absolue.

Cette nouvelle Burroughs est si compacte qu'elle prend à peine l'espace d'un en-tête de lettre. On peut facilement le transporter d'un pupitre à l'autre ou du bureau au foyer. Elle a le clavier à touches visibles régulier. Elle fonctionne par une seule main. Toute personne peut la manier sans entraînement antérieur. Elle additionne jusqu'à $1,000,000.00. Elle est appuyée par le service Burroughs. Elle se vend à un prix qui est si bas et à des conditions si faciles qu'elle est à la portée de toutes les bourses.

Demandez-nous une démonstration gratis. Téléphonez ou écrivez.

$115
Livrée au Canada
FACILES CONDITIONS

Burroughs Adding Machine of Canada, Ltd.
214, Edifice Booth, 165, Rue Sparks
Tél: Queen 6810

R. V. CONLIN, gérant, 30 rue Ste-Hélène, Montréal
C. G. BAIKIE, représentant d'Ottawa

MACHINES à ADDITIONNER, à TENIR LES LIVRES, à CALCULER et à FACTURER

CARNET MONDAIN

RECEPTION ANNUELLE DE L'U. N. F. O.

En la salle des fêtes du Château Laurier eut lieu hier soir, la cinquième réception annuelle de l'Union nationale française. Plus de 300 personnes assistaient à cette brillante fête mondaine. En l'absence de M. L. d'Ornano, président de la société, indisposé, M. Louvigny de Montigny avait bien voulu le remplacer. Mme L. de Montigny, vice-présidente honoraire et Mme I. E. Bunel, vice-présidente, secondées du comité des dames recevaient les invités.

Pour la circonstance, la gérance de l'hôtel s'était mise en frais de joliment décorer la salle, où, en bonne place, le drapeau tricolore de l'Union nationale française d'Ottawa voisinait avec les couleurs anglaises et canadiennes; cependant que des massifs de plantes exotiques encadraient l'orchestre du Château Laurier qui fit entendre les morceaux les plus goûtés et les plus entraînants de son répertoire varié.

Dans cette atmosphère bien française, une franche et cordiale gaieté se maintint souveraine durant toute la soirée, chacun semblant heureux de se retrouver parmi une foule d'amis. Parmi les personnalités qui honorèrent la réception de l'Union nationale française de leur présence, qu'il nous soit permis de mentionner au hasard de la mémoire:

M. J. A. Mercier, M. P., M. F. W. Perras, M. P., Mme E. R. E. Chevrier, M. et Mme J. Emile Tremblay, M. E. Roberge, M. P., M. McTavish, M. et Mme Gaston Louvray Mlle Louvray, M. et Mme L. H. de Puyjalon, M. Lawrence Sibbat. M. et Mme G. Lanctôt, M. R. Chevassu Mme Héloïse Gauthier, M. et Mme Ch. Coucke, M. et Mme James Frances, M. et Mme Maurice Morisset. M. et Mme C. E. Géinas, le Dr et Mme J. A. Charlebois, Mlle Murielle d'Ornano, le Dr et Mme J. C. Woods Mme J. Van Wyck, M. et Mme C. E. Mongenais, Mmes O. Chevalier, L. Hains, M. et Mme P. Moffet, M. et Mme E. Rochon, M. et Mme A. Lapointe, M. et Mme C. A. Latour, le Dr et Mme R. Brault, M. et Mme G. Lanctôt, Mlles Bolduc, le Dr et Mme R. L. DesRosiers, Mlle Peggy Mousseau, M. S. A. Demers, M. et Mme G. A. Gaudry, M. et Mme M. Barbeau, M. et Mme Tancrède Ethier Mlles Lucile Rinfret, Jacqueline de Montigny, M. Helbronner, Y. Smith M. Grenier, A. Valiquet, M. et Mme W. Girouard, le Dr H. L. Sims, Mlle A. McCaffrey, Mlle E. Guérin, Mlle C. Gauthier, M. Nap. Mathé, M. et Mme Oscar Robitaille, M. et Mme R. Mercier, M. et Mme H. Fortier, M. et Mme C. A. Séguin, M. et Mme J. Hardouin, Mlles Barthe, G. Ste-Marie, M. Legris, Jeanne Bélanger, M. C. H. Cummings, M. et Mme J. F. Brunet, le Dr et Mme P. B. Bélanger, Mlle Quéry, le major et Mme W. Boss, M. et Mme V. Boudreault Mlle Eva Villeneuve, M. P. J. Villeneuve, M. et Mme H. Trudel, M. et Mme E. Viau, M. et Mme J. H. Major, M. et Mme R. O. Julien, M. et Mme Ed. Major, M. et Mme E. Laverdure, Mlle De Varennes, de Québec, M. et Mme M. Ollivier, M. et Mme H. Mirault, Mlle S. Côté, M. E. Robert M. R. de la Durantaye, M. E. Smith, Mlle G. MacKay, M. Roger Aucouturier, Mlle L. Robitaille, M. Jacques Fortier, M. et Mme Eug. Robitaille, M. et Mme Henri Valin, Mme H. Charlebois, Mlle D. Charette, M. et Mme Théo. Lanctôt Mme H. Corbeau, M. et Mme R. Gratton, le Dr et Mme Aubry, Mme A. Dumas, M. et Mme Robert Holmes, le colonel et Mme Laflèche, Mlle B. Emard, M. Ulric Emard, Mlles L. Blondin, M. Gonthier, M. et Mme Barbès, M. et Mme S. Kipp M. et Mme Dagenais, M. A. H. Beaubien, M. Jean Genest, Mlle Marie Rainboth, M. et Mme Louis Côté Mlle A. Côté, M. J. de Salaberry, M. et Mme P. Coolican, M. et Mme R. Lafontaine, Mlles St-Amour, B. Chénier, E. St-Pierre, M. F. St-Pierre, le Dr Baudoin, Mlles Pauline et A. M. Caron, L. Marier, M. H. Croteau M. et Mme A. Sylvestre, M. F. Caron, Mlle B. Dubé, Mme J. Moussette, M. P. Moussette, Mlle M. Valin, Mlles G. Benoît, A. Couillard, M. L. Langlois, M. M. Bissonnette, Mlle A. Mathé, Mlle I. Goodwin, le major R. T. Young, M. et Mme Medland, Mlle G. Bellefeuille, M. T. Burgess, le Dr et Mme Delisle, M. et Mme D. Charlebois, M. C. Lapensée, Mlles G. Parent, S. Lapensée, M. et Mme E. T. Gagnon, Mlle M. L. Dumont

Aux zélés organisateurs, MM. Louis de Puyjalon et Henri Gauthier, revient le succès de cette brillante soirée.

* * *

Mademoiselle Louise Blondin, de Montréal, est l'invitée de Mademoiselle Marguerite Gonthier.

* * *

Mademoiselle Louise Loranger, de Montréal, est attendue prochainement chez Madame Armand Grenier.

* * *

Mademoiselle Laurette Bélanger, de White Hall, N. Y., est l'invitée de Mademoiselle Margaret Donohue.

* * *

Madame Maurice Bance a reçu intimement au bridge et au thé hier.

* * *

Madame A. H. Barker et Mademoiselle Mabel Williams ont reçu hier à l'heure du thé, en l'honneur de Madame Madge MacBeth qui doit partir prochainement pour l'Europe. La table de thé était ornée de jonquilles. Le thé et les glaces furent servis par Madame James Hope et Madame Barker, aidées de Madame Douglas R. MacKay et de Mademoiselle Constance Troy.

* * *

Mademoiselle Jeanne Caldwell a reçu au bridge et au thé hier, en l'honneur de Mesdemoiselles Marthe de Varennes et Yvette de Granbois, de Québec, Louise Blondin, de Montréal, Laurette Bélanger, de White Hall, N. Y. et Marthe Dubuc, de Chicoutimi. Les salons et la table de thé étaient décorés de jonquilles et de pois de senteur. Mesdames E. T. Lemaire, Raymond Paquin et J. Lessard ont servi le thé et les glaces, aidées de Mesdemoiselles Marguerite Grenier, Marie St-Denis, Paulette Fortier, Gabrielle Pagé, Marguerite Patenaude et Madeleine Ouimet.

* * *

Avis: Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer le soir de 7 à 8 heures par téléphone à R. 2154 ou par écrit à Case Postale 554, le "Droit", Ottawa, Ont.

LA MOTION DE...

Suite de la première

signé cau registre de ladite cour, mais quelle soit finale et sans appel; que les réclamants, pour obtenir une décision de ce tribunal, n'aient aucun frais de cour à payer, soit comme taxe judiciaire, honoraires d'avocats, ou autrement et que la somme adjugée à chacun des réclamants par ce tribunal soit tenue pour privilégiée; qu'elle soit exempte de saisie et qu'elle soit payable avant les honoraires et frais d'avocats ainsi qu'avant toutes autres réclamations quelconques, y compris les réclamations privilégiées ou hypothécaires qui pourront avoir pris naissance depuis la date dudit incendie;; que ledit comité spécial soit composé des honoraires Mm Taschereau et Dillon, ainsi que de Mm Mercier, Trois-Rivières, Reed, Duranleau, Saint-Jacques et Pellerin.

A l'appui de cette motion, M. Houde fit remarquer que dans le passé on a nommé de semblables tribunaux, que les familles affectées par ce désastre sont des familles d'ouvriers et incapables de faire de grands frais pour réclamer devant les tribunaux réguliers.

MM. Sauvé, Duranleau et St-Jacques qui appuyèrent la motion de M. Houde exprimèrent les mêmes idées. M. Houde avait déclaré qu'il ne tenait pas plus qu'il le fallait à cette motion et qu'il serait prêt à la retirer, le gouvernement informant la chambre qu'il présentera une loi comportant des mesures semblables à celle que suggérait la motion.

Les membres du gouvernement, les honorables Taschereau, Perrault, Galipault et M. E. Thériault, affirmèrent que la motion de M. Houde signifiait la formation d'un tribunal. Or, la province de Québec n'a pas la permission de former des tribunaux, c'est le gouvernement fédéral qui doit nommer les juges. MM. Aimé Geoffrion, Eugène Lafleur et Chs. Lanctôt, trois juristes distingués, consultés à ce sujet ont affirmé qu'un tribunal constitué dans le sens suggéré par M. Houde serait inconstitutionnel. D'ailleurs, expliquent les membres du gouvernement le code civil et la loi générale suffisent pour régler tous les cas et toutes les réclamations.

D'autre part, il y a déjà quinze actions prises contre la cité de Montréal en cette affaire et il ne serait pas juste pour les familles qui réclament et pour la partie poursuivie de soustraire ces causes aux tribunaux civils. La chambre, après avoir rejeté la motion de M. Houde, s'est ajournée à cet après-midi, trois heures. Hier soir les députés libéraux avaient un caucus ou on a discuté des futures élections générales.

NE FERONT PAS...

Suite de la première

put devenir membre et le président Coolidge annonça récemment que, si une nation étrangère désirait des modifications au programme du sénat, il regarderait cette affaire de négociations comme un incident clos.

Lorsqu'on apprit que plusieurs réponses défavorables à la note des Etats-Unis avaient été faites au département d'Etat, les partisans et les adversaires de ce projet de cour mondiale s'entendirent sur le fait que l'incident était clos.

On n'a pas divulgué les noms des pays, autres que la Grande Bretagne, qui ont envoyé leurs réponses. On présume que la note anglaise est l'avant-courrière d'une objection pratiquement unanime parmi les membres de la Société des Nations et formulée au sujet d'une certaine forme de langage employée au sénat au sujet des réserves. Cette objection a trait surtout à la réserve en vertu de laquelle les Etats-Unis auraient été autorisés à démissionner en tout temps comme membres de la cour mondiale.

CHRONIQUE

(suite la 3ième)

sion. Quand vient une élection elles se trouvent prêtes. Une fois la dissolution de la Chambre décidée elles deviennent invariables. Ce système se recommande à nous par plus d'un point.

Si l'on ne peut plus adopter les listes provinciales, c'est qu'elles sont trop diversément confectionnées, ajoutait l'hon. Lapointe. Par exemple les listes du Québec ne contiennent pas les noms des femmes. Dans les autres provinces il y a d'autres variations importantes.

Quant au système d'enregistrement national, personne n'ose encore assurer que ce serait une amélioration de le préférer au présent système. Mais la question vaut la peine de retenir l'attention de la Chambre. Cependant un débat sur cette affaire aurait mieux sa place en un autre temps. Le rapport du directeur-général des élections n'a pas encore été soumis à la chambre et il se pourrait bien que ce rapport fasse des recommandations très appréciables. Une fois ce rapport connu, la chambre pourrait discuter de cette affaire plus pertinement, et si c'était nécessaire, créer un comité pour s'en occuper.

L'hon. Hugh Guthrie, chef de l'opposition, a ajouté qu'il avait été intimement mêlé au présent acte des élections. Quand on l'a présenté à l'approbation du parlement, c'était ce qu'on avait de mieux à présenter alors. Cependant on a constaté que le rouage de cette loi présentait des défauts de détail en maints endroits. Par exemple la loi est très dispendieuse et les Communes accueilleraient naturellement des suggestions pour la rendre plus abordable. Il a conseillé à M. Church de poursuivre son examen pour trouver les fautes de la présente loi. Quant aux effets d'une méthode d'enregistrement national, je me demande quels résultats elle donnerait.

M. Church, finalement, a retiré aussi cette deuxième résolution.

La chambre s'est ensuite ajournée à cinq heures, jusqu'à jeudi après-midi, à trois heures, sans faire de déclaration sur le travail qui devra l'occuper alors.

Pieds Perclus par l'Eczéma

Mme Job Sims, Crediton, Ontario, dit: "Je souffrirais de l'eczéma à un pied, tellement que je ne pouvais me chausser. Après avoir tout essayé, je ne me sentais pas mieux, mais depuis que je fais usage d'Ovelmo l'eczéma m'a laissée. Je ne saurais être trop reconnaissante envers ce remède, que je recommande à toute personne souffrant de l'eczéma". Plus de 35,000 autres ont écrit de semblables lettres faisant l'éloge de ce parfait traitement interne et externe. Demandez le traitement complet Ovelmo à votre pharmacien. Essayez-le. Il fait disparaître l'horrible démangeaison tout de suite. Les éruptions se calment, s'en vont, disparaissent, laissant la peau douce, lisse et claire. Résultats ou argent remis.

OVELMO ENRAIE L'ECZEMA

CALENDRIER

VENDREDI, 11 FEVRIER 1927
42ème jour de l'année

Lever du soleil 7.04
Coucher du soleil 5.14
Lever de la lune 8.35
Coucher de la lune 3.26

QUARANTE-HEURES
Hospice de la Providence, 10, 11, 12 février.

FETE DU JOUR
Notre-Dame de Lourdes.

Cinq semaines en retard

CHESTER, 9.— Désemparé par la violence des vents et des vagues qui ont emporté ses chaloupes de sauvetage et ont brisé ses cordages, le voilier H. R. Bentley à trois mats, est arrivé ici, hier, cinq semaine en retard.

Le Bentley portant une cargaison de bois de pulpe de la Nouvelle-Ecosse a essuyé ce que les marins appellent la pire série de tempêtes qui ne s'est jamais vue sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Le capitaine Asher Knowlton, en charge du voilier, qui voyage sur les mers depuis vingt-cinq ans a déclaré qu'il lui a fallu abaisser par quatre fois les voiles pour pouvoir résister à la férocité des vents qui ont brisé ses cordages et qui ont menacé de faire périr tout son équipage. "Ce sont les pires tempêtes que j'ai encore rencontrées" a ajouté le capitaine Knowlton. La pire tempête nous a atteints le 11 janvier sur les côtes du Maine.

Durant deux jours et deux nuits, il nous a fallu abaisser toutes les voiles et demeurer presque stationnaires.

Le beaupré fut emporté et une partie du bois de pulpe sur le pont fut emporté par-dessus bord.

M. F. D. BARNJUM A-T-IL DEMISSIONNE?

(Presse Canadienne.)

HALIFAX, 10. — L'hon. W. Chisholm, chef de l'opposition en Nouvelle-Ecosse a attiré l'attention de la chambre sur l'absence de Frank J. D. Barnjum qui siégeait à la dernière session comme député conservateur de Queen's. La rumeur voudrait qu'il ait démissionné et il veut une confirmation de la part du président de la chambre.

Le premier ministre Rhodes déclara que M. Barnjum dans un message au trésorier provincial avait signifié son intention de démissionner. Il étudiera la lettre pour voir si elle constitue une démission et si c'est le cas l'avis nécessaire sera envoyé au président de la chambre.

CADAVRE RETROUVE

MONTREAL, 10. — Le corps d'un homme qu'on croit être Roméo Julien Beaupré, 23 ans, a été trouvé près de la voie ferrée, en-dessous d'un pont, dans l'est de la ville. Le crâne était fracturé et plusieurs os brisés.

On attend une communication très importante du président Coolidge

(Presse Associée)

WASHINGTON, 10.—Le président Coolidge fera sous peu une importante communication au sujet des relations étrangères de son pays. Elle se fera probablement sous forme de message au Congrès et sera prête dans quelques heures.

On a appris que des copies du message du président ont déjà été préparées pour les gouvernements de la Grande-Bretagne, de la France, Italie, Japon, Argentine, Brésil et Chili.

On ne dit pas si le message parlera de la situation en Chine ou encore de la cour de justice mondiale. On en permettra la publication simultanée dans tout le monde.

LES SALAIRES DES COMMISSAIRES

Le premier ministre Ferguson annonce que rien n'a encore été décidé au sujet des salaires des commissaires des liqueurs.

TORONTO, 9—"Nous n'avons pas encore discuté la question des salaires", a déclaré le premier ministre H. Ferguson, hier après-midi, lorsqu'on lui a demandé quelle rémunération recevraient les membres de la Commission des liqueurs, composée de M. D. B. Hanna, président, M. Stewart McClenaghan et de l'hon. Dr R. J. Manion.

"J'ai demandé à M. Hanna et aux autres membres, d'accepter cette position pour rendre service aux citoyens de cette province", ajouta-t-il. "La position n'est pas une affaire d'argent.. Il est cependant reconnu que les commissaires devraient recevoir une rémunération substantielle. Ce qu'elle sera, je l'ignore".

Le premier ministre a aussi déclaré que le gouvernement ne dicterait pas l'organisation de la Commission, après la promulgation de la loi. Cela relèvera entièrement de la Commission. Le gouvernement se contentera de faire la loi et la Commission d'en assurer le fonctionnement efficace.

TROIS SONT BLESSES DANS UN ACCIDENT

AVOCA 10.—Quatre wagons de la Cie Rocky Mountain ont été précipités, à bas d'un remblai près de Walnut, hier soir, au moment où le convoi des lignes de Rock Island descendant la pente vers Council Bluffs. On attribue la catastrophe à la cassure d'un axe du chariot d'approvisionnement.

Trois passagers sont sérieusement blessés mais non pas en danger de mort. On transporta plus de 250 autres occupants du convoi à Council Bluff sur un convoi spécial. Leur sauvetage est attribuée à la construction d'acier des wagons.

Trois wagons de malle et plusieurs autres wagons s'entassaient au bas du remblai pendant qu'une partie du convoi avait laissé la voie ferrée.

LE SUWARINCO VA AUX BERMUDES

BOSTON, 10.—Les autorités maritimes de cette ville ont appris que le vapeur américain Suwarinco en route de Fowey, Angleterre, pour Boston depuis le 12 novembre avec une cargaison de terre chinoise est conduit aux Bermudes et non pas à Boston.

Le Suwarinco a été recueilli samedi dernier à 350 milles au sud-est d'Halifax par le fréteur à bois Westport, après avoir été avarié par le manque d'eau fraiche et des voies d'eau dans ses chaudières. Le bateau quitta l'Angleterre au mois de novembre dernier, mais il a dû être remorqué à Queenstown dix jours plus tard. Il lui a fallu, en outre, s'arrêter aux Azores pour prendre du charbon.

LES VILLEGIATNRES DU PACIFIQUE

Comment aimeriez-vous porter des vêtements de flanelle blanche maintenant ou un costume de bain? Non pas par fantaisie dans un bal masqué, mais en une température appropriée? Voilà qui semble difficile avec le mercure jouant autour de zéro. Eh bien, allez à la Côte du Pacifique ou en Californie, le pays du soleil perpétuel, des terres parfumées par les pins, aux riches vallées, aux plages enchanteresses et aux grandes routes. Jouissez de votre passe-temps favori dans ce ravissant environnement d'un ciel bleu, sans nuages, et d'un soleil chaud et caressant.

Une infinité de villégiatures offrent leur hospitalité. Faites vos quartiers-généraux à Victoria ou Vancouver. Jouez, explorez, où rendez-vous plus au sud où les palmes, les oranges poussent et les anciennes missions espagnols vous charment à tous les instants.

On peut avoir tous les renseignements au sujet du luxueux service de trains pour la côte du Pacifique du National Canadien, de tout agent du National Canadien, ou du bureau des billets en ville, 93 rue Sparks, Queen 904.

Les Habitudes Hygiéniques des Dames

Sont grandement modifiées. Nouvelle méthode. On s'en défait comme du papier.

Par ELLEN J. BUCKLAND

Garde-malade graduée

LES anciens tampons sanitaires disparaissent rapidement, faisant place à nouvelle manière dénommée KOTEX dont huit sur dix dames bien mises font maintenant usage.

On se défait du Kotex aussi facilement que du papier. Pas de lavage, pas d'embarras.

Etant cinq fois plus absorbant que les tampons de coton ordinaires, vous pouvez porter les toilettes les plus délicates sans la moindre crainte. Vous dansez, faites de l'automobilisme des heures durant, sans la moindre crainte. Et il désodorise, mettant ainsi fin à tout danger de mauvaise odeur.

Vous pouvez vous le procurer en tout magasin sans embarras, en disant simplement "KOTEX". Essayez-le aujourd'hui et vous ne reviendrez jamais aux anciens tampons.

Une boîte de 12 ne coûte que quelques sous. Assurez-vous de vous procurer le véritable. Le Kotex est dans une classe à part.

KOTEX

Pas de lavage — on s'en défait comme du papier.

UN INCENDIE DE $1,500,000 DANS N. YORK

Des constructions et des matériaux ont été détruits hier soir aux docks des arsenaux maritimes de la métropole américaine.

ORIGINE INCONNUE

De la Presse Associée

NEW-YORK, 10.— Un incendie a causé hier soir des dommages pour $1,500,000 aux docks des arsenaux maritimes de New-York. Des constructions et une grande quantité de matériaux ont été détruits. Quatre alarmes ont été sonnées.

Les entrepôts métallurgiques qui couvraient une étendue de 25,000 pieds carrés sont en ruines.

On n'a pas déterminé l'origine du feu, mais on est à faire des recherches pour découvrir s'il n'a pas été causé par négligence. Il aurait pris origine dans une construction de bois dont on se servait comme entrepôt de légumes pour le vapeur Pueblo, autrefois le croiseur américain Colorado. Le Pueblo sert maintenant aux recrues. Les flammes se communiquèrent à un garage de bois à deux étages, puis à l'entrepôt métallurgique. Le feu commença à six heures et avait été maîtrisé à sept heures.

AUX ANCIENS DU COLLEGE BOURGET

Les anciens élèves du Collège Bourget, à Rigaud, ont pris il y a quelques années, une heureuse initiative qui est en train de devenir une solide tradition. Pour conserver les bonnes amitiés contractées au collège et pour donner à leur "Alma Mater" un témoignage pratique et public de reconnaissance et d'attachement, tous les anciens de Bourget se réunissent dans un joyeux banquet, soit à Montréal, soit à Ottawa, voire même à Sturgeon Falls. C'est ainsi que le 3 courant, les anciens de la région Nord se réunissaient à Sturgeon Falls; hier, le 9, c'était à Montréal; et bientôt le 16 prochain au soir, ce sera le tour des anciens d'Ottawa et de la région, qui seront conviés à un banquet au Château Laurier. Déjà une lettre d'invitation a été envoyée à tous ceux dont les adresses étaient connues. Malheureusement, le retour de plusieurs lettres indique aux organisateurs que beaucoup d'adresses ne sont pas exactes. Un plus grand nombre encore restent toujours inconnues. C'est le vif désir des organisateurs que tous les anciens confrères, sans en excepter un seul, soient invités et qu'ils se comptent les bienvenus. Que l'on ne veuille pas voir dans ces omissions involontaires et inévitables, une mauvaise volonté ou un désir de choisir ou d'exclure. Bourget considère comme ses enfants tous ceux qui ont passé quelque temps sous sa direction; il voudrait tous les connaître et les revoir. Que tous ceux donc qui se réclament de Bourget et qui malheureusement n'ont pas reçu d'invitation personnelle, faute d'adresse exacte, se considèrent comme invités et qu'ils fassent aux organisateurs le grand plaisir de les prévenir en donnant leur nom et leur adresse, soit par lettre ou par téléphone à l'abbé René Martin de l'archevêché d'Ottawa, téléphone, Rideau 3469.

Le premier banquet de 1921 réunissait plus de 200 confrères; il faut que celui de 1927 apporte un témoignage aussi éloquent et aussi consolant de gratitude à l'Alma Mater.

ILS REÇOIVENT UNE OVATION

STOCKHOLM, 10.—Le prince héritier Gustave Adolphe et la princesse Louise de Suède ont été l'objet d'une enthousiaste réception, à l'occasion de leur retour en Suède, après leur voyage autour du monde. La ville entière était brillamment décorée et une foule immense se pressait dans les rues de la ville. Le couple royal a reçu une ovation continuelle depuis la gare jusqu'à sa demeure où le roi, le personnel de la cour, les membres du cabinet et le corps diplomatique se sont rendus à leur rencontre.

Le prince héritier et la princesse ont commencé leur voyage le 17 mai, se rendant d'abord aux Etats-Unis.

UNE PASSE D'ARMES A L'AUDITION DES TAUX DE FRET

L'AVOCAT FLINTOFT REVENDIQUE L'HONNEUR DU C. P. R., MIS EN DOUTE PAR M. McGEER.

Il y a eu chaude discussion hier après-midi à l'enquête des taux de fret entre l'avocat Flintoft, représentant du C. P. R. et l'avocat G. McGeer, représentant de la Colombie britannique.

M. McGeer a soutenu avec persistence pendant toute l'enquête que la politique du chemin de fer n'a pas été dans les meilleurs intérêts de la province du Pacifique, que le service des chemins de fer n'a pas été proportionné à la croissance du commerce de l'ouest, particulièrement au sujet des grains, et que le coût du transport est injuste. Les taux actuels n'étaient pas justifiés par le coût de l'opération et du maintien, comme le démontrent les chiffres de la compagnie. Les effets de cet état de choses d'après M. McGeer, sont de retarder le développement de Vancouver, ce qui, dit-il, entre en parfaite ligne de compte avec la soi-disant politique de la compagnie d'empêcher le commerce de prendre la direction du canal de Panama.

Immédiatement M. Flintoft se lève pour protester avec léger dépit: "Je désire dit-il faire remarquer à la commission que ce que mon savant confrère avance n'a pas de sens. Prétend-il croire et demander à vos honneurs de croire qu'avec les millions que cette compagnie a engagés dans Vancouver mes clients ont adopté une politique si néfaste dans ses tendances et désastreuses dans ses suites? Nous serions trop heureux d'encourager toute augmentation possible dans le commerce de l'ouest vers les côtes.

"Le fait est, continue l'avocat, que notre compagnie n'a jamais eu tout le commerce qu'elle aurait pu avoir au sujet du grain qui prend la direction de l'ouest pour la bonne raison que nous ne pouvons avoir un tonnage océanique suffisant pour tenir le port libre. C'est là la raison pour laquelle on a dû mettre un interdit sur le grain à destination de l'ouest pendant la dernière saison."

L'AUDITEUR W. A. TOLLEY DEFEND SON SYSTEME

IL DECLARE QUE LE SYSTEME DE COMPTABILITE QU'IL A ETABLI REPOND BIEN AUX BESOINS DE LA CHOSE PUBLIQUE.

M. W. A. Tolley, auditeur municipal, déclare, en réponse à certaines critiques de l'ex-auditeur Cluff, que le système de comptabilité qu'il a établi dans tous les départements de l'administration, répondait aux besoins de la chose publique, puisqu'aucun département ne doit, d'après son système, dépenser le moindre argent, sans avoir obtenu de l'auditeur un certificat à l'effet qu'il y avait en caisse les fonds nécessaires. Malheureusement la règle est quelquefois violée en ce sens que certains départements achètent des matériaux sans attendre le certificat de l'auditeur.

Il ne croit pas que la centralisation de la comptabilité puisse empêcher les déficits, parce qu'elle ne prévoit pas les dépenses imprévues.

AUTRES DEFICITS.

S'adressant plus directement à M. Cluff, M. Tolley fait remarquer que les déficits d'autrefois étaient assez prononcés. De 1911 à 1918, sous la direction de M. Cluff, le déficit global fut de $315,309 et le surplus de $199.614, laissant une perte sèche de $115.695.

Depuis l'entrée en fonction de M. Tolley, en 1919, le surplus global fut de $200.353 ea le déficit, de $49.641, laissant un surplus net de $150,712.

LE CULTIVATEUR CANADIEN RACONTE SON CAS

"Les" Booth, cultivateur d'Ontario bien connu, et un patient de 20 ans durant du rhumatisme, souffrait tous les jours. Il est maintenant robuste, fort, vigoureux. Il attribue au Tanlac sa restauration à la santé.

Bien que portant le sobriquet de "Les", le véritable prénom de M. Booth est Georges. Il demeure au No 271, rue Perth, Brockville. Durant ces trois dernières années, il jouit d'une vigoureuse santé, mais il souffrit beaucoup antérieurement. "Vingt ans durant, dit-il, mes bras, mes épaules, mon dos et mes hanches étaient affectées du rhumatisme. Souvente fois il me fallait abandonné l'ouvrage et je me rappelle qu'il me fallut une fois rester six mois dans le lit.

"Mon cas devint si sérieux que c'est mon aide qui conduisait la ferme. J'étais absolument impotent. Même mes poignets et mes mains s'enflaient au point que je ne pouvais écrire mon nom. J'hésitais avant de me mettre au lit, car je dormais peu, ne fermant l'oeil toute la nuit durant. Je souffrais de nervosité et je tremblais comme une feuille. Mes aliments ne me nourrissaient pas et il fallait me forcer pour manger. Mon poids était au-dessous de la normale.

"Il y a trois ans, je décidai d'essayer le Tanlac, car rien autre chose ne me soulageait. Je fus tout surpris du bien que le Tanlac me fit. La douleur disparut, mon appétit revint et je pus manger un bon repas. Mes nuits furent plus reposantes et je dormis comme une bûche. J'engraissai de 16 livres que j'ai conservées et je travaille maintenant au grand air 8 à 10 heures par jour. **Je n'ai plus une douleur. C'est presque incroyable!** Les gens qui désirent de plus amples renseignements au sujet du Tanlac n'ont qu'à m'écrire ou qu'à venir me voir. Je les mettrai au fait."

Si vous souffrez d'épuisement provenant de trop d'ouvrage ou de négligence, profitez de l'expérience de M. Booth. Essayez le Tanlac, le reconstituant du corps, fait de racines, herbes et écorces. Votre pharmacien en a. Plus de 53 millions de bouteilles vendues.

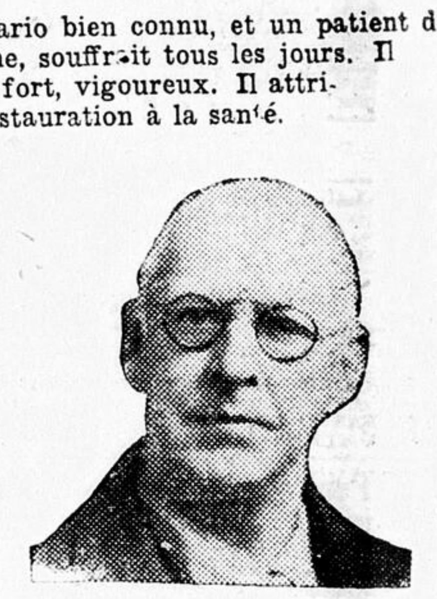

"Plusieurs bonnes pipes"
et n'oubliez pas les "Mains de Poker"

Fumez
LE TABAC
OLD CHUM

Collectionnez les "Mains de Poker" insérées dans les paquets de tabac Old Chum. Echangeables pour des cadeaux utiles.

"Le TABAC de QUALITE"

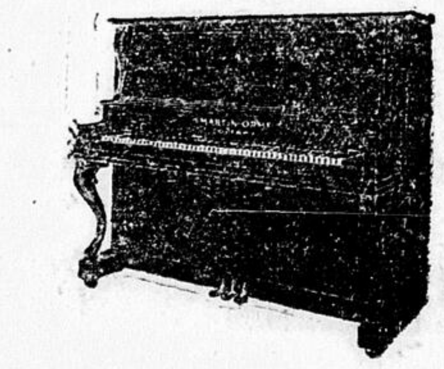

Votre Piano

Ce n'est pas tout d'avoir un piano dans votre foyer. Vous aurez toute satisfaction en ayant un piano d'une qualité bien connue.

LE "LOUIS XV" DE ORME

Plaira à ceux qui préfèrent ce fascinant modèle de période. D'une riche tonalité, d'une touche impeccable, d'une exquise apparence, il fait honneur à la haute réputation des Pianos Orme, et cela à juste titre. De noyer ou acajou.

$380

Conditions faciles, si on le désire.

175 Rue Sparks
ORME'S The MUSIC CENTRE
Tél: Queen 6107

Quand vous avez quelque chose à vendre c'est vite connu et vite fait si vous recourez à l'intermediaire des PETITES ANNONCES DU "DROIT". *ESSAYEZ AUJOURD'HUI*

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

1.—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, offrandes de fleurs, assemblées, nomenclatures:—

COMPTANT (maximum 60 mots)
1ère insertion . . . . . . 75 sous
Insertions subséquentes . 50 sous
Chaque mot additionnel . 01 sou
DEBIT
Trois fois les prix ci-dessus.
Escompte de 50% pour paiement dans les 10 jours après la première insertion.

2.—A louer, à vendre, emplois demandés, serviteurs demandés, cartes professionnelles, cartes d'affaires, etc., 6 mots à la ligne.

3.—AVIS—Annonces légales et tout autre avis en caractère six points, les annonces du gouvernement et des municipalités exceptées, la ligne agate, 15 sous.

4.—Titres supplémentaires—Titres d'une ligne en caractère comme les annonces classifiées ordinaires, l'insertion, 20 sous.

COMPTANT
1 insertion, la ligne .... 11 sous
3 insertions, la ligne .. 30 sous
6 insertions, la ligne .. 54 sous
DEBIT
1 insertion, la ligne ..... 22 sous
3 insertions, la ligne ... 60 sous
6 insertions, la ligne ... 1.08
Escompte de 25% pour paiement dans les 10 jours.

REGLEMENTS

1.—Pour calculer le prix de toute annonce classée il faut compter 6 mots à la ligne, les initiales, les abréviations, les signes ($, c. %. &. X, etc.) les mots composés et les groupes de cinq chiffres ou moins comme autant de mots; les chiffres suivis de lettres (1ère) comme des mots entiers. Quand il faut se servir d'un casier compter 4 mots.

2.—Lorsque le client exige que les réponses à sa case lui soient adressées il faut ajouter 10 sous pour frais de poste.

3.—Pas de commande "Jusqu'à nouvel ordre". Il faut traiter les annonces commandées pour plusieurs insertions à intervalles, comme des annonces nouvelles pour chacune des insertions.

4.—La copie des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage et de décès doit être signée d'un nom responsable.

5.—Pas de commandes pour moins de deux lignes.

6.—Les annonces classées sont payables comptant. Cependant les annonces de clients dont le nom est inscrit dans l'almanac de la ville ou l'index du téléphone seront acceptées pourvu que la commande soit donnée avant 10. h., a. m.

7.—Les clients qui renouvellent par téléphone une annonce classée pour laquelle ils ont déjà payé comptant ont droit au tarif comptant s'ils paient dans les 10 jours.

2 Remerciements

DUBREUIL—La famille O. Dubreuil remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympthie à l'occasion de la mort de leur fils Léo, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs, visites ou assistance aux funérailles. 2-33

11 Monuments

J.-P. LAURIN—95 Georges. Le plus beau choix de monuments et de cartes mortuaires dans Ottawa au plus bas prix possible. 11-53

15 Servantes demandées

SERVANTE générale, 120 Chemin Montréal, Eastview. 15-33

SERVANTE générale. Recommandations demandées, 341 rue Chapel. 15-35

SERVANTE pour petite famille. Références, 415 Sussex. 15-35

16 Femmes, filles demandées

JEUNE FILLE pour aider au soin du ménage, prendre soin de deux enfants. 30 Stevenson, C. 2598 R 6. 16-34

STENOGRAPHE bilingue avec expérience. S'adresser Belcourt, Le[illegible]c et Genest, 18, Rideau. 16-34

17 Hommes demandés

ORGANISTE trouvera position avantageuse dans petite ville d'Ontario, pouvant prendre charge de la musique à l'église et donner leçons de piano et violon. Ecrire casier 40, "Le Droit". 17-34

19 Instituteurs demandés

INSTITUTRICE bilingue. S'adresser à case postale 244, Ottawa. 19-33

20 Elèves demandés

A BAS MAUVAISES STENOGRAPHES! Sténographie Perrault-Duployé, bilingue. 3 mois. Approuvé Conseil Instruction Publique. Commission Scolaire. Auteur enseigne par correspondance ou sur place. 158 sténographes officiels. Institut Sténographe Perrault, 3 Ouest, avenue des Pins, Montréal. Plateau 2660 20

SITUATIONS VACANTES au service des Postes. Préparations des candidats, Rid. 5657W. 20-38

21 A louer

PLACE de bancs, église Notre-Dame, grande allée, $3,50 pour six mois, 55 Hôtel-de-Ville, Hull. 21-33

22 Maisons à louer

MAISON, pour prendre possession le 1er mars. S'adresser 4 Vaudreuil, Hull, Sh. 5585J. 22-33

NOUS AVONS une maison sur la rue Gloucester, près de la rue Metcalfe, contenant douze pièces, avec chauffage à l'eau chaude, que nous louerons comme maison de pension à une personne d'expérience, bien recommandée. Pour détails s'adresser personnellement à notre bureau. Capital Trust Corporation, Ltd., Immeuble, Assurance, 10, rue Metcalfe, Ottawa. 22-34

$45,00. Maison seule, de brique, 9 pièces, chauffage à l'eau chaude, près de l'église du Sacré-Coeur et de l'école. Prête le 1er mai. Capital Trust Corp. Ltd., Immeuble, Assurance, 10, rue Metcalfe, Ottawa. 22-34

25 À vendre

BONNE VACHE, fraîche vélée. S'adresser Charles Gauvin, Cyrville, Ont. 25-35

BOUILLOIRE de locomotive, 30 c.-v. complète; moteur complet de 25 c.-v., presque neuf. W. Ahearn, 198 rue Middle. 25-35

BOUTIQUE de forge, tout outillée, installations de garage, bonne maison, hangar, écurie, clientèle faite; abandon des affaires pour cause de santé. Octave Malette, Wendover, Ont. 25-33

FROMAGERIE, Comté de Russell, bonne clientèle, engin à vapeur, rateau mécanique. S'adresser Casier 14, "Le Droit", Ottawa. 25-35

MANTEAUX MOUTON garnis alaska pleine longueur, doublés de soie, $100. Manteau Seal, $50.00. Nous échangeons vieux manteaux. Fourrures réparées et faites à moitié prix, 320 Gladstone. 25-36

UNE AUBAINE, phonographe, cabinet chêne, comme neuf, seulement $54; $5 comptant, $4 par mois. Orme Ltd., 175 rue Sparks. 25-33

UN LOT de vieille Bottines à vendre au No 204 Bank. 25-42

UNE AUBAINE, phonographe cabinet Gold Seal Medal, $59; $5 comptant, $1 par semaine. Orme Ltd., 175 rue Sparks.

$75. Piano de pratique. $5 comptant, $4 par mois, C. W. Lindsay, Ltd., 189 Sparks. 25-35

$83. Nouveau phonographe Brunswick. Conditions: $5 comptant, $5 par mois, Aubaine très spéciale, C. W. Lindsay, Ltd., 189 Sparks. 25-35

$495. Nouveau Piano Automatique Bay, 88 touches, comportant rouleaux et banquette. Conditions: $25.00 comptant, $10 par mois. On sollicite votre visite. C. W. Lindsay, Ltd., 189 Sparks. 25-35

28 A vendre ou à louer

MAISON EN BOIS, l'autre en pierre. Garage, 281 Notre-Dame, Hull. 28-33

30 Divers

MACHINE à additionner ou à écrire, toutes sortes. Réparages, J. M. Hill, 28 Wellington, Ottawa. 30-34

PLISSAGE, point d'ourlet, remplis, boutons recouverts, confection de boutonnières: 112, Rideau, Tél. Rid. 1874. 30

36 Assurances

J.-HENRI BELANGER — Assurances feu Etabli en 1900. 119, Principale, Hull. Sh. 2059, 2022 36

38 Autos et accessoires

PAUL ROCHON — Vulcanisateur. Machines les plus modernes. Service de carter (crank case) gratis. 65, Victoria, Hull. Sh 6603. Satisfaction 38

45 Fourrures

REPARATIONS de fourrures de toutes sortes. Manteaux faits sur commande notre spécialité. Arthur Larose, marchand-tailleur en fourrures. 9 rue Nicolas, Tél. Rid. 5422. 45

48 Combustible

BLOCS de moulin bois franc, pruche, plus bas prix, John McMahon, Q. 46. 48-32

CHARBON—Première qualité. Bois de toutes sortes. Livraison Hull et Ottawa. La Cie de Charbon Rivard, Rid. 7187. 48-36

EASTVIEW COAL CO — Charbon, Coke, Bois. Livraison dans Hull et Ottawa. 82 Chemin de Montréal, Tél. Rid. 1273. 48

CHARBON AMERICAIN. Coke dur. Toutes les sortes de bois sec. A la corde ou au char. Plus bas prix. N. Foubert, R. 954. 48-320

BON BOIS sec de 4 pieds, $5.50 la corde $2.75 demi-corde, coupé $2.00 le voyage. Rid. 345W. G. Vanasse. 48

BELANGER FRERES & CIE Ltée. Gros et détail. 119 Principale Hull Sh 2023-2059. 48

O'REILLY & BELANGER Ltée. Bureau. 22 Sparks, Ottawa. Queen 860-861. 48

55 Peintres-décorateurs

GAREAU—Pour vos travaux de décorations ou peinture, consultez-nous. Prix modiques. 130, Nelson. Tél. Rid. 5421W. 55

57 Plâtriers

ALPHERIE VIAU— Entrepreneur-plâtrier, Expert en stucco. Demandez soumission. 63 St-François. Sh. 2247-W 57

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18, rue Rideau, Queen 3686; 2, rue Châteauguay, Sh. 2950. 78

79 Avocats

BOURINOT Arthur S., avocat, notaire, 63 rue Sparks, Tél. Queen 1274. 79.41

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ontario et Québec. 18, rue Rideau, Ottawa, (Edifice Banque Nationale). Tél. Queen 240 79

SEGUIN, SAINT-JACQUES & CHARLEBOIS, avocats-notaires. Argent à prêter. 18, rue Rideau, Ottawa, Tél. Queen 1186. 79

RAOUL MERCIER, avocat-notaire; E. R. E. Chevrier, M. P., avocat-conseil. Chambres 205-211, Edifice Plaza, Rid. 2427. 279

80 Médecins

DOCTEUR E. PERRAS, B. A., M. D. Médecin chirurgien. En charge du Rayon X à l'hôpital du Sacré-Coeur. Hull, 77 Champlain, Hull. Sh. 3741 80

81 Spécialistes

Dr J.-L. LAMY, Gynécologiste à l'Hôpital Général Chirurgie, maladies des femmes, 211 Stewart, Tél. Rid. 1818. 81

Dr J.-E. DE HAITRE, des Hôpitaux de Paris, Médecin chirurgien, attaché à l'Hôpital Général de la rue Water. Spécialités: Voies urinaires, chirurgie femmes. 161 Stewart. Tél. Rid. 42 81

ON DEMANDE

Des garçons de bureau pour les bureaux du Gouvernement à Ottawa; traitement initial: $420 par année; limite d'âge: 16 à 18 ans. Pour admission à l'examen, s'adresser à la Commission du Service civil, Ottawa, au plus tard le 15 février.

ON DEMANDE

Un pressier de première classe sur cylindres et platines. S'adresser immédiatement à la Commission du Service civil, chambre 182, édifice Hunter, Ottawa.

ON DEMANDE

Un servant de presse bon sur les presses automatiques et sur les presses à cylindre et platine servies à la main. S'adresser immédiatement à la Commission du Service civil, chambre 182, édifice Hunter, Ottawa.

IMPORTANT

Les courriers non signés ou contresignés par les correspondants officiers du "Droit" ne peuvent être publiés.

OCULISTE

SPECIALISTE
Dr Adolphe Drouin
Des Hôpitaux de Paris et Lyon
Yeux, Oreilles, Nez et Gorge
Attaché à l'Hôpital Général
Consult.: 11-12, 2-5, 7-8 h.
95, rue Rideau Tél: R. 4789

SPECIALISTE
Dr Conrad O. Ranger
B.A., M.D., L.M.C.C.
Médecin Consultant
110, rue Stewart - Ottawa
Coeur — Poumon — Estomac —
Intestin — Foie — Reins.
Heures de Bureau — Téléphon
2 à 4 et sur rendez-vous. — R. 952

Commandez vos Annonces Classifiées le Soir

NOTRE BUREAU EST OUVERT JUSQU'A 7 HEURES TOUS LES SOIRS EXCEPTE LE SAMEDI. Profitez-en pour commander vos **ANNONCES CLASSIFIEES** le soir.

DEMANDE A LA LEGISLATURE

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que la Municipalité de la Ville d'Ottawa s'adressera à la Législature à sa prochaine session pour une Loi:

(1) Autorisant ladite Municipalité à prélever sur débentures, sans obtenir le consentement des électeurs pour ce faire, les sommes suivantes d'argent pour les fins spécifiées, savoir:—

a) $50,000.00 pour défrayer les frais encourus par la Municipalité si certaines extensions de la Compagnie des Tramways d'Ottawa sont construites suivant une Entente avec la Municipalité, et pour la part de la Municipalité du coût du prolongement de la rue Templeton, à l'ouest de la rue Nicolas.

b) $10,000.00 pour l'achat d'un appareil automobile et de l'équipement pour le Service des Incendies.

(2) Et pour une Loi autorisant la Municipalité à dépenser la balance du crédit de la Débenture Règlement Numéro 5085 pour l'achat et l'installation de l'équipement dans, et pour l'amélioration et la modification de l'Hôpital des Contagieux.

(3) Et pour une Loi autorisant la Municipalité à dépenser la balance des argents prélevés par le règlement Numéro 5994 pour la construction et l'extension des conduites et des services d'eau.

(4) Et pour une Loi stipulant que l'emprunt autorisé par la clause (k) de la section 1 du Chapitre 102 des Lois de la Législature votées en 1919, soit réduit à $100,000.00 et serve pour fin d'ériger et d'aménager les constructions au Marché du Quartier By.

(5) Et pour une Loi amendant la Sous-section 1 de la Section 11 de la Loi de la Ville d'Ottawa 1925, en biffant le mot "Strathcona" et en substituant le mot "Pretoria".

(6) Et pour une Loi autorisant la Municipalité à payer annuellement de ses fonds généraux, la part des contribuables de l'argent à prélever en vertu du Règlement Numéro 5781 pour défrayer le coût d'un ouvrage d'amélioration locale pour le nivellement de la rue Centre de l'avenue Bronson jusqu'à un endroit à 600 pieds à l'est.

(7) Et pour une Loi autorisant la Municipalité, au cas ou le National Canadien construise une addition de 200 chambres à l'Hôtel Château-Laurier à un prix de pas moins de $1,500,000, à donner une évaluation fixe sur ledit Hôtel et ladite addition de $1,250,000, pour toutes les fins de taxation municipale, autre que les écoles, l'eau et les améliorations locales, comme base de taxation durant 1928, et les quatorze années suivantes.

(8) Et pour une Loi ratifiant et confirmant le Règlement Numéro 6228 autorisant l'emprunt de $39.000.00 pour payer la part de la Municipalité de la construction des Chemins Suburbains durant 1926.

(9) Et pour une Loi stipulant que certains argents souscrits par les amis de feu le Dr H. P. Wright, soient placés et que les revenus servent à payer des bourses ou prix annuellement aux gardes-malades suivant le cours à l'Hôpital Civique d'Ottawa.

(10) Et pour une Loi stipulant que le Conseil de ladite Corporation choisi en 1927, et dans la suite, reste en fonction pour une durée d'office de deux ans, mais qu'un échevin de chaque quartier se retire chaque année.

Ladite Municipalité est d'avis que ladite Loi l'autorisant à prélever de l'argent sur débenture sans le consentement des électeurs est nécessaire, que les ouvrages proposés sont urgents et dans l'intérêt du public, et que du délai et de la dépense seraient évités si ladite loi est votée.

Et ladite Municipalité est de plus d'avis que les autres sujets se trouvant dans ladite Demande sont dans l'intérêt du public, et que l'autorité de la législature est nécessaire pour lui permettre d'avoir les pouvoirs pour l'exécution des ouvrages susmentionnés.

La dette consolidée de ladite Municipalité émise pour toutes fins (autres que pour les fins d'Amélioration Locale) est comme suit:—

Dette en général	$ 9,533,776.48
Collegiate Institute . . .	1,382,764.53
Ecoles Publiques	2,587,554.93
Aqueduc	3,979,942.98
Hydro-Electrique	963,214.93
Total	$18,447,243.85

Il n'y a pas une partie de ladite dette en arrérage soit pour le principal ou l'intérêt.

DATE à Ottawa, ce 2ème jour de février, 1927.

FRANK B. PROCTOR,
Procureur pour la Demanderesse

VAGUE DE CHALEUR.

Presse Associée

BUENOS AYRES, 10.—Une vague de chaleur passe en ce moment en Argentine. En certaines provinces, le thermomètre a marqué 104 degrés et à Buenos Ayres 96 à l'ombre.

APPLICATION TO THE LEGISLATIVE ASSEMBLY

NOTICE IS HEREBY GIVEN that the Board of Trustees of the Roman Catholic Separate Schools for the City of Ottawa will apply to the Legislative Assembly of the Province of Ontario at its next session for an Act:

(1) TO VALIDATE and confirm certain financial arrangements entered into by the Board, *namely:*

(a) September 1923:
Deed from La Corporation des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée to the Board in which the Board assumes the payment of a mortgage given by the said La Corporation des Révérends Pères Oblats to Laura Graham and others for five years with interest at six per cent. per annum, payable half-yearly, for the purchase of Mazenod School, to the amount of . . . . $33,000.

(b) September 1923:
Mortgage by the Board to La Corporation des Révérends Pères Oblats de Marie Immaculée for five years, with interest at six per cent. per annum payable half-yearly, as part of the purchase price of Mazenod School, to the amount of . . . . $5,000.

(c) 1st May, 1924:
Resolution of the Board assuming the payment of a demand note given by the Roman Catholic Episcopal Corporation to La Banque Canadienne Nationale to raise money for the construction of the extension to Guigues' School, with interest at six per cent per annum to the amount of . . . . $30,000.

(d) 14th October, 1925:
Resolution of the Board assuming the payment of ten-year debentures dated the 1st day of July, 1925, and interest thereon at the rate of five per cent. per annum, payable half-yearly, issued by the Roman Catholic Episcopal Corporation of Ottawa to raise money for the purchase of the school site and the construction of St. Gerard School, to the amount of . . . . $53,000.

(e) 28th June, 1926:
Resolution of the Board assuming the payment of a Demand Note dated December 27th, 1925, given by the Roman Catholic Episcopal Corporation of Ottawa to La Banque Canadienne Nationale, to raise money for the payment of repairs to St. Brigid School, to the amount of . . . $7,000,

(f) 12th January, 1926:
Resolution of the Board assuming the payment of the following Debentures, namely:

(1) 1st June, 1924: Debenture for a period of thirty years, with interest at five and one-half per cent. per annum payable half-yearly, for the construction of Dante Academy, to the amount of . . . . $53,000.

(2) 1st July 1925: Debentures for a period of ten years, with interest at five per cent. per annum payable half-yearly, for the construction of the extension to St. Charles School, to the amount of . . . . $40,000.

(3) 1st August, 1926: Debentures for a period of ten years, with interest at five per cent. per annum payable half-yearly, for the construction of Corpus Christi School, to the amount of . . . . $55,000.

(2) To validate all payments heretofare made under the above mentioned arrangements.

(3) To restore to the said Board the borrowing powers conferred on urban Boards of Trustees of Roman Catholic Separate Schools by the Separate Schools Act.

E. C. DESORMEAUX.
Secretary-Treasurer
of applicant.

Dated at Ottawa
the 13th day of January, 1927.

REPONSES AUX CASES

Les réponses attendent les annonceurs aux cases suivantes: 3, 4, 15, 25, 30, 53, 54, 57.

Les intéressés jouiront de meilleurs résultats en réclamant promptement leurs réponses au service des cases du "Droit".

Dr P. Ladelpha
SPECIALISTE
pour toutes les MALADIES DES PIEDS
Tél: Q. 2154
Bur: 100, rue Metcalfe

REGION DE BUCKINGHAM

Mot d'ordre: Prenons l'habitude d'épargner systématiquement; c'est aussi facile que de dépenser sans songer au lendemain.

En réponse à "Supporteur du Canadien"

Nous recevons la communication suivante, en réponse à la tribune libre parue sous la signature de "Supporteur du Canadien", dans notre édition du 7 février.

Buckingham, 8 février.

M. le Rédacteur,

L'auteur de la tribune libre parue dans vos colonnes le 7 courant, a usé d'un procédé peu appréciable, en se retranchant derrière un prudent anonymat. Je ne m'arrêterai pas à discuter ses avancés plus ou moins fantaisistes. Si ce monsieur était vraiment, un chaud partisan du Canadien, il aurait gardé pour lui ses suppositions.

Comme il n'entre pas dans mes habitudes de me battre contre des fantômes, je prierais ce charmant discoureur de ne pas craindre d'apposer une signature authentique au bas de ses écrits. Alors, mais alors seulement, je serai disposé à lui fournir tous les renseignements, et toutes les explications légitimes concernant le Blanc-Rouge.

La seule intelligente chose que ce mystérieux interlocuteur a prononcé, est la remarque qu'il a faite au sujet de la carte accompagnant le trophée Gratton. L'omission a été corrigée. L'auteur l'avait commise involontairement, et à l'insu de la direction de l'équipe.

Souhaitant à notre personnage d'avoir le courage de jeter bas le masque, et me déclarant dès lors à sa disposition pour tout ce qui pourrait rassurer les scrupules de sa conscience sportive, je me souscris,

Votre très obligé,
Théophile Daoust.

P. S.—Il est faux de dire que la carte placée sur la grosse coupe, stipulait le Buckingham, le nom de Canadien seul figurait.

FEU M. ALEXIS LAROSE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Alexis Larose, de Masson, Qué., décédé lundi matin à sept heures, à l'âge de 77 ans.

Lui survivent, 2 fils: M. Elzéar Larose, de Timmins, Ont., et M. Aldège Larose, de Buckingham; 6 filles: Mmes Eugène Lafrance, de Templeton-Est, François Tremblay, d'Angers, Arthur Larose, d'Ottawa, B. Payette, de Buckingham, Gédéon Lorrain, Buckingham, et Omer Lanthier, Buckingham.

Ses funérailles eurent lieu mercredi matin à Masson, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Cie McLaren vs Cie Electric Reduction

L'équipe de hoquet des employés de la Cie MacLaren se mesurera vendredi soir à celle de la Cie Electric Reduction. On peut s'attendre à une lutte serrée si l'on tient compte que chaque industrie tient à obtenir la décision à l'avantage de ses travailleurs.

POUR L'EGLISE

On annonce également un grand tournoi pour lundi soir, au bénéfice de l'église. La lutte se fera entre les Gentilhommes et les Poudrettes. Les joueurs seront armés de balai, sans patin, et useront d'un ballon.

LE NATIONAL SUBIT UN ECHEC

AUX MAINS DES "JEUNES TIGRES".

Le National avec un beau record de victoires à son crédit affrontait les Jeunes Tigres samedi dernier. Mais après une résistance énergique, il dut reconnaître que son étoile avait pâli et que les fauves possédaient des griffes redoutables. Dans le premier engagement, Michael enfila une grenade amère à Gémus qui ne put l'éviter. Maloney, Roland et Jean-Marc tentèrent d'égaliser les chances, sans y parvenir. Au deuxième cycle, le National mit en scène Portelance leur fameux avant. Blais, Roger Lahaie, Moran et Hayes furent également mis à contribution. Malheureusement tous leurs beaux efforts vinrent se briser contre le beau travail d'ensemble et le dure talent d'arrêt des adversaires. Roger leur capitaine s'escrima à qui mieux mieux, mais le succès le fuyait. Pourtant Jean-Marc saisit la rondelle qu'il logea dans la cage à Hayes par un lancer déconcertant, faisant balancer les livres. Les Assoifés de Sang sentirent la rage les gagner et Gillies se chargea de faire le nécessaire portant le pointage à 2—1 où il demeura. Bertrand, McCallum, Chénier, Paquette et même Pagé montrèrent un entrain hors du commun, et malgré l'attaque furibonde des Nationalistes à la troisième période, les résultats ne purent changer. Cette défaite fut un cruel coup aux Nationaux qui ruminent une vengeance terrible dès que le hasard leur permettra de faire face à la bande de Rowan.

L'arbitre fut M. Roméo Larocque.

ALIGNEMENTS

National: Gémus, Maloney, Roland Lahaie; Jean-Marc Lahaie, Jean-L. Portelance, Roger Lahaie; subs. Moran, Théo Blais, Roger Lahaie, Hayes.

Jeunes Tigres: Hayes, Bertrand, Rowan: Gillies, McCallum, Chénier; subs. Paquette, Pagé.

SOMMAIRE
1ère Période
1.Tigres ,Michael Rowan 12.00
1.—Tigres, Michael Rowan . . 12.00
2ème Période
2.—National, J.-M. Lahaie . . . 5.00
3.—Tigres, Gillies 10.00
3ème Période
Pas de point.

Quarante-Heures à Thurso

Les Quarante-Heures ont eu lieu à Thurso, mardi et mercredi de cette semaine. Plusieurs prêtres des environs sont allés prêter main-forte au curé de l'endroit, pour entendre les confessions et donner la communion.

CARNET SOCIAL

M. Emile Côté, de Montréal, est en convalescence dans sa famille. Il se remet rapidement d'une mauvaise grippe.

M. Lévis Lorrain, de Montréal, visitait sa famille dernièrement.

Me René Lorrain, étudiant de l'Université d'Ottawa, était de passage à Buckingham, à l'occasion du décès de son grand-père, M. Alexis Larose.

FORTE COMMANDE DE MATERIEL ROULANT PAR LE C. NATIONAL

MONTREAL, 9. — Le Canadien National vient de placer une nouvelle commande de matériel rendue nécessaire par l'augmentation du trafic voyageur durant l'été. Elle comprend 20 wagons-lits de 12 sections et un compartiment; 5 wagons compartiments-observatoire, de 4 compartiments et 6 sections ainsi que 12 wagons-restaurants de modèle régulier.

Les wagons compartiments-observatoire seront mis au service sur la ligne transcontinentale et dans l'Ouest. Ils seront tout acier et dans chaque compartiment seront deux jeux d'écoutes de radio. Le poste récepteur occupera moins de place que dans les wagons actuels et le haut parleur sera placé au-dessus de la bibliothèque. Cet aménagement, conçu par le service de radio du Canadien National, est tout ce qu'il y a de plus moderne en fait d'installation radiotéléphonique dans un wagon de chemin de fer.

Tous ces wagons, 37 en tout, sont construits par la Canadian Car and Foundry Company Limited.

Une autre commande a été placée auprès de la Pressed Steel Company de Pittsburgh, pour mille wagons affectés au transport des automobiles et deux wagons combinaison, postes et messagerie, qui seront mis en service sur le Central Vermont.

Service de 24 Heures
SEDANS HUDSON, NASH,
7 Passagers
DALHOUSIE
R TAXI R
881 Paul Gauthier, Prop. 534

Une nouvelle Chevelure Grâce au KOTALKO

"Depuis longtemps je perdais graduellement mes cheveux. Je devins presque complètement chauve n'ayant plus que quelques rares cheveux.

"La petite photographie a été découpée d'un groupe de joueurs de ballon, et un grand nombre de personnes peuvent vous affirmer que c'est bien moi quand j'étais chauve. La plus grande a été prise après que j'eus employé trois boites de Kotalko. Remarquez la différence.

Telle est la déclaration certifiée de Jack Evans, l'athlète bien connu. Ce n'est qu'une personne entre des milliers qui ont fait usage de Kotalko et qui déclarent hautement, sans sollicitation, qu'il a arrêté les pellicules ou fait croître une nouvelle et abondante chevelure. Vous pouvez vous procurer le véritable Kotalko dans n'importe quelle bonne pharmacie ou écrire et demandez-en une

BOITE D'ESSAI GRATUITE

Afin de prouver l'efficacité de Kotalko sur la chevelure des hommes et des femmes, les manufacturiers sont prêts à envoyer une boite gratuite à l'essai à quiconque en fera la demande. Pas de frais de douane à payer. Ecrivez à la Kotal Co., A 203, Section L., New-York.

La Grippe

A pareille époque l'an dernier les médecins nous avertissaient que La Grippe devait probablement sévir au Canada —l'histoire se répète aujourd'hui.

C'est le temps de se prémunir contre les attaques de ce fléau.

Prenez une pleine dose de Sirop Mathieu au Goudron et à l'extrait de Foie de Morue, avec triple quantité d'eau très chaude, 2 ou 3 fois par jour, suivant le cas, et le soir au coucher, et prendre une Poudre ou Tablette "Nervine" Mathieu avec chaque dose. De cette manière on peut continuer à vaquer à ses occupations quotidiennes.

En vente partout. 3-27

La Cie. J. L. Mathieu, Sherbrooke, P.Q.

Sains, Hygiéniques, Nutritifs
Lait --- Beurre
Crème Glacée
Ottawa Dairy
Tél: Q. 1188

FEUILLETON DU "DROIT"

MALENCONTRE

Par Guy Chantepleure

No 21.

— Vous avez raison, madame, cette explication était bien nécessaire, repris-je, mais elle est un peu tardive, puisque — tandis que — tandis que j'arrivais à Malencontre, en brave fille soucieuse de gagner loyalement son pain... et désireuse de vous aimer et de vous plaire — vous me faisiez déjà la complice de si obscurs et bizarres desseins! Vraiment, je comprends à peine... car, il n'était guère probable que monsieur de Malencontre triste, maussade et absorbé, songeât à me faire la cour... à m'épouser, moi!... Quel étrange rôle me prépariez-vous donc dans cette comédie!... Mon Dieu, il ne m'est pas habituel de prendre les choses au tragique... Cependant, je ne suis pas à vendre, madame, et il faut bien que vous le sachiez. Vous vous êtes méprise sur mon caractère... Je suis très pauvre, je le serai sans doute toute ma vie. Mais je n'aime pas monsieur de Malencontre, je sais, je sens qu'il me serait impossible de l'aimer... et je ne m'avilirai jamais à faire un mariage de cette sorte... Dans ces conditions, vous comprendrez, madame, que le séjour de Malencontre me paraisse, désormais, aussi pénible qu'inutile et vous me permettrez, j'espère, de partir dès demain.

Madame de Malencontre était, elle aussi, très pâle: elle avait, plus que jamais, son visage aride et troublant de volcan mal éteint.

L'éruption me paraissait imminente, et je n'étais pas d'humeur à la craindre.

Elle ne vint pas. De sa belle main de châtelaine, la baronne me montra la vallée immobile et silencieuse sous la neige.

— Vous ne pouvez partir demain, dit-elle avec une grande douceur, vous savez bien qu'entre Salvat et Saint-Allyre, les communications sont coupées...

— Des paysans ont fait le trajet en traîneau... et le feront encore... L'un d'eux m'emmènera certainement.

Madame de Malencontre eut un léger haussement d'épaules.

— Vous voici très fâchée, et pleine de rancune, mon enfant, dit-elle... Nous ne nous sommes pas comprise... Voulez-vous néanmoins faire un petit effort... et, malgré vos griefs et les torts que vous me prêtez, vous rasseoir un moment près de moi et m'écouter avec patience?

Tendue toujours, j'obéis cependant.

— Je vous ferai même pas remarquer, ma chère Flavie, qui si — demain — je demandais à une mère quelle qu'elle fut, la main de sa fille pour Patrice de Malencontre, les premiers mots de celle-ci, quelle que dût être ensuite sa réponse, seraient pour me dire—et, en toute sincérité, croyez-le — qu'elle juge notre recherche flatteuse... Je conviens que les circonstances présentes sont très différentes et plus délicates, je conviens aussi que mes projets paraîtraient moins étranges et que ma démarche auprès de vous serait plus normale, si je pouvais vous dire que mon fils en est informé, qu'il vous aime et souhaite, lui-même, dès maintenant, d'être agréé de vous.. Oui, tout ceci est très exceptionnel, très bizarre, très incorect... et peut sembler presque équivoque... Mais il reste une chose... c'est que j'aime passionnément mon fils, qu'il est à mes yeux le plus charmant, le plus intelligent, le meilleur des hommes, qu'il porte un vieux nom et un titre, qu'il possède une belle fortune, que j'avais le droit d'être pour lui très ambitieuse, que mon désir de le voir heureux n'a pas de bornes, que j'ai détesté la femme qui ne me semblait pas digne de lui ... et que, pour être l'épouse de mon fils, celle que j'ai choisie, c'est vous! Réfléchissez... et dites-moi si — du point de vue de mon coeur, toutefois — ce choix doit être considéré comme une offense?

J'ai souteuu fermement le regard de madame de Malencontre.

—Du point de vue de votre coeur, non, peut-être pas, madame ...Mais, il y en a un autre, celui de ma fierté... Que prouvent vos animosités, vos répugnances anciennes?... Ne voudriez-vous pas, aujourd'hui, si de tels miracles étaient possibles, rendre la vie à celle que naguère, vous n'aimiez pas?...

Plus profondément pâle, tout à coup, madame de Malencontre baissa la tête et je continuai:

—A votre tour, réfléchissez, madame et dites-moi.. Si les circonstances étaient normales, si monsieur de Malencontre était aujourd'hui, l'homme qu'il fut hier, rêveriez-vous pour ce fils, si aimé, et parfait, l'alliance d'une jeune fille comme moi? Admetteriez-vous, sans révolte, l'idée d'un tel mariage... en supposant même que, par impossible, ce fût, alors, votre fils qui le souhaitât?... Que votre amour pour votre fils soit sans bornes, je le sais, mais je ne me leurre d'aucune illusion... Les prescriptions rigoureuses des médecins vous ayant paru impossible à suivre, vous leur avez préféré les rêveries d'un guérisseur de village dont votre imagination énervée, votre tendresse épouvantée et aussi, peut-être votre dévouement maternel, se sont grisés... Un concours intéressé vous était indispensable et vous avez pensé vous assurer le mien... Qu'avant de me mêler à cet étrange complot, vous ayez voulu vous persuader, que, douée d'un physique présentable, je n'étais pas, sous d'autres rapports, tout à fait indigne de porter le nom de Malencontre, c'est possible... c'est probable... Mais je n'en suis pas moins pour vous le pis aller d'une situation que vos appréhensions, vos préjugés, font en réalité, plus difficile, plus désespérée qu'elle n'est... Je suis celle qui doit s'estimer heureuse et fière d'être prise ... et qui n'exigera pas trop et qui sera docile... Regardez en vous, à cette heure, et vous y verrez un grand étonnement... car, s'il est une chose que vous n'eussiez pas même envisagée, c'était certes, qu'une pauvre fille comme moi pût ne pas accepter, avec reconnaissance, la belle situation et la grosse fortune que votre générosité voulait bien lui offrir!

—Vous ne connaissez pas le coeur des mères, Flavie... Qui vous dit que ce qui m'a le plus étonné — si vraiment, j'ai été étonnée — ce n'est pas simplement qu'on ait pu voir mon fils sans l'aimer... Mon grand tort, en toutes choses, c'est que je ne considère que mon fils... Peut-être a-t-on le droit de me le reprocher.

Après un silence, madame de Malencontre reprit:

—Si je vous ai froissée, peinée, mon enfant, je le regrette... et je vous en demande pardon.

Ces paroles étaient dites sans humilité déplaisante comme sans condescendence dédaigneuse, mais avec une si noble simplicité que je me sentis confuse et presque émue.

—Oh! madame, ne me demandez pas pardon, m'écriai-je spontanément. Comme vous venez de le dire, nous ne nous sommes pas comprises... et je crois, à la vérité, qu'il nous était, qu'il nous est impossible de nous comprendre sur ce point... Mais ma susceptibilité a été peut-être excessive et ma colère enfantine... Je le sens bien, maintenant... et c'est moi qui vous prie de m'excuser.

Madame de Malencontre sourit:

— Puisque vous voilà revenue à des sentiments plus modérée, voulez-vous me permettre de vous poser une question?

— Parlez, madame.

— Mon entretien avec le docteur Cassagnouze n'a été connu de personne... de personne, entendez-vous, pas même de l'abbé de Malencontre, si dévoué à Patrice et à moi. Je désire qu'il en soit de même de celui que nous venons d'avoir et que tout ce qui a été dit tout à l'heure reste entre vous et moi... Que vous en gardiez fidèlement le secret, je ne le mets pas en doute...

— Oh! madame, je puis vous en faire le serment.

—Certes... Mais, si vous partez, comme vous voulez le faire, subitement, brusquement, sans raison apparente, que supposera-t-on de ce départ qui aura l'air d'une fuite?

— On supposera... que vous avez été mécontente... que... je vous ai répondu quelque impertinence... On me sait vive...

— Il faudrait une impertinence bien vive en effet, et un mécontentement bien impitoyable pour justifier cette précipitation, à pareille époque et par le temps qu'il fait... et l'une étonnerait de vous, l'autre, de moi...

— Mais, il se pourrait que je partisse de mon plein gré... par une dépêche?

— Quand une dépêche arrive à Malencontre et même à Salvat, c'est un événement dont tout le monde est informé... Ma chère petite, je suis très vieille et très malheureuse... c'est à *ce double titre* qu'il me semble avoir le droit de réclamer de vous un dernier égard .. Je vous demande... de m'accorder une faveur, et je vous demande de me l'accorder, un peu aveuglément, sans la discuter... Je vous jure qu'elle ne porte aucune atteinte à votre dignité, ni même à votre orgueil que je respecte...

Voulez-vous me faire l'amitié de demeurer encore huit jours à Malencontre... sans que nous reparlions de vos projets de départ... et de différer jusque-là, la réponse définitive que je désire avoir de vous?

— Mais madame à quoi bon?

— A me laisser l'impression que, même défavorable, cette réponse a été pesée, mûrie... qu'elle n'est point l'effet brutal de votre surprise, de votre colère... ou de ma maladresse... mais le résultat conscient de vos réflexions, de votre méditation.

— Cependant, madame...

(à suivre)

METTEZ FIN À LA FAIBLESSE DE LA VESSIE ET AUTRES ENNUIS

NE LAISSEZ PAS LA VESSIE OU AUTRES INCOMMODITES PROSTATIQUES VOUS VIEILLIR AVANT LE TEMPS.

Pas n'est besoin de souffrir tous les jours. Voici un prompt soulagement pour le mal de dos, l'insomnie, etc.

Si vous êtes victime de la faiblesse de la vessie, même si vous n'êtes pas dans la force de l'âge et si vous vous lever plusieurs fois la nuit, ne perdez pas courage et ne croyez pas que votre cas est incurable, avant d'essayer les URATABS du Dr Southworth, médicament prouvé.

Des milliers de patients ont fait usage de ce remède du Dr Southworth et cela avec de splendides résultats, obtenant un prompt soulagement, après que d'autres traitements faillirent. Croyez-vous votre cas différent! Un généreux traitement de dix jours vous en donnera une preuve convaincante! Conséquemment, si vous désirez vraiment vous soulager, jouir d'un sommeil reposant et du confort durant le jour procurez-vous des "URATABS" du Dr Southworth, aujourd'hui, chez votre pharmacien.

LES URATABS, une ordonnance spéciale, qui servent avec succès depuis 50 ans dans la pratique privée du Dr Southworth, sont préparées spécialement pour donner un prompt soulagement des ennuyeuses incommodités de la faiblesse de la vessie, telles que l'urination fréquente, brûlante, rare ou douloureuse; de maux de tête et de l'obligation de se lever la nuit. N'attendez pas que votre santé soit ruinée par la nervosité et l'insomnie. Essayez les URATABS aujourd'hui. Une garantie absolue de satisfaction ou le remboursement de votre argent.

AU PREMIER FRISSON
PRENEZ
PAINKILLER
PERRY DAVIS
PREVIENT
RHUMES GRIPPE

Faits-Ottawa

Mme Charles Hill, 1103 avenue Gladstone, qui a failli périr dans l'incendie de sa demeure il y a environ un mois, est sortie de l'hôpital civique. Elle est presque complètement rétablie.

• • •

Les pompiers des postes 4, 5 et 6 se sont rendus à 8 heures 45 hier soir à l'angle de la rue MacKay et du chemin Dufferin en réponse à une fausse alarme.

• • •

L'assemblée annuelle de l'Association de la Société des Nations aura lieu vendredi au Chateau Laurier. La première séance ouvrira à 11 heures le matin. Dans l'après-midi, **Son** Excellence le gouverneur général occupera le fauteuil présidentiel et portera la parole.
,soirm gàvta esenc-

• • •

A l'assemblée régulière de la société italienne d'éducation qui a eu lieu hier soir à la demeure de Frank Longo, 199½ rue Bank, on a fait l'élection des officiers pour 1927. Les résultats sont les suivants: président, Frank Longo; vice-président, Valentine Zuana; secrétaire, Michele Trentaduc et trésorier Dominick Graziadei.

• • •

L'assemblée annuelle de l'association canadienne d'artillerie aura lieu dans la salle du conseil à l'hôtel de ville. On s'attend à ce qu'environ 75 délégués de toutes les parties du Canada soient présents.

Son Excellence le gouverneur général sera invité pour la circonstance. L'hon. colonel J. E. Ralston, ministre de la milice, portera la parole. Il y aura banquet le soir au Country Club en l'honneur des délégués.

• • •

Un incendie qu'on croit avoir été allumé par un poêle surchauffé s'est déclaré hier soir dans la salle à dîner de la demeure de M. Elphège O'Connor, 61 ave. Carruthers. Les dommages seront d'environ $225.

Il n'y avait personne dans la maison au moment où l'incendie s'est déclaré. Mme O'Connor était sortie. Sur son chemin, elle rencontra les pompiers des postes 7 et 11, mais elle était loin de penser qu'ils se rendaient chez elle.

Les pompiers n'eurent pas de difficulté à maîtriser les flammes. La maison est la propriété de M. Jacques Bellefeuille, de l'ave. Carruthers.

• • •

La cause de Richard Stanley, accusé d'immoralité grave, a été remise à la huitaine par son honneur le magistrat Joynt, en cour de police ce matin.

• • •

La cause de Allen Currell, 72 rue Cambridge, accusé d'avoir conduit négligemment un auto et blessé Charles Noonan, a été remise à une semaine par le magistrat Joynt en cour de police ce matin.

• • •

Pour avoir eu de la boisson ailleurs que dans sa demeure privée, George Dunn, 230 rue Gloucester, a payé une amende de $50 plus les frais en cour de police ce matin devant son honneur le magistrat Joynt.

• • •

Un feu de cheminée s'est déclaré à dix heures 30 ce matin à la demeure de D. Shipman, 180 rue Friel. Il n'y a pas eu de dommages. L'habitation est la propriété de Robert Moxley.

• • •

Un passant qui avait aperçu de la lumière vers quatre heures quarante ce matin à la fenêtre de la demeure de J. Grant, 1 rue Bell, crut à un incendie et appela les pompiers. La caserne no. 5 répondit et constata qu'il s'agissait d'une lumière électrique qui en se balançant donnait l'illusion de la flamme.

• • •

Trouvés coupables de corruption d'enfants, John Lacroix et Hélène Dumouchel ont été condamnés à une amende de $25 plus les frais ou à un mois de prison en cour de police ce matin par son honneur le magistrat Joynt.

• • •

Six hommes ont été condamnés à une amende de $50 plus les frais ou à un mois de prison après s'être avoués coupables en cour de police ce matin d'avoir reçu de l'argent pour les courses de chevaux.

Ce sont: George Dunn, 155 rue Bank; William Russell, de l'hôtel Wellington, Robert Hayes, 179 1-2 rue Bank; Ralph Bouke, 207 rue Queen, Clarence J. Orde, 34-36 rue Elgin et Edgar St-Georges.

Patrick Kasouf, accusé du même délit, n'était pas présent à la cour. L'inspecteur McLeod a demandé que la cause fut remise à demain.

• • •

Pour rencontrer Leurs Excellences le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon, le très honorable M. W. L. MacKenzie King avait invité hier soir, à Laurier-House, les membres de la Chambre des Communes et leurs épouses. Madame H. M. Lay, de Barrie, Ont., soeur de l'hon. premier ministre, assistait ce dernier, à recevoir les invités.

• • •

Madame Rodolphe Lemieux recevra lundi, le 14 février, de 4 à 6 heures, dans les salons de la Présidence.

LIBERE EN SURSIS

Edward Stevenson, de Winnipeg, qui s'est avoué coupable devant le magistrat local d'avoir marché sans permission sur la voie ferrée, a été libéré en sursis ce matin par Son Honneur le magistrat Joynt.

Le magistrat a conseillé à l'accusé de se trouver un emploi. Ce dernier a signifié à Son Honneur que c'est ce qu'il tentait de faire quand on l'avait arrêté. Je ne vois pas dit-il, quelle raison on peut avoir pour traduire en cour un homme qui cherche de l'emploi. Il n'y a rien de criminel à cela.

Le magistrat a trouvé cependant qu'il ne rendait pas compte d'une manière satisfaisante de sa conduite. Il a dit à l'accusé que chercher de l'emploi n'était pas mal mais que marcher sur la voie ferrée demeurait quand même une infraction à la loi.

Avez-vous de l'argent, demanda Son Honneur? Des milliers d'hommes n'en ont pas, monsieur, répondit l'accusé en prenant une tangente.—Pourquoi ne cherchez-vous pas à avoir du travail?—C'est impossible, il n'y en a pas nulle part.

Le magistrat a donné à l'homme une recommandation auprès de M. James Joad, surintendant de l'Union Mission.

UNE CONCURRENCE EFFRENEE QUI ENGENDRERA LA DEFIANCE INTERNATIONALE, DIT COOLIDGE

Le président des Etats-Unis propose aux nations, une nouvelle réduction des armements navals, s'étendant aux petits navires de guerre — Une note aux puissances et un message au congrès.

SURPRISE

Presse Associée

WASHINGTON, 10.—Une fois de plus les Etats-Unis veulent donner un exemple au monde en réduisant les armements navals. Dans une note à la Grande Bretagne, la France, l'Italie et le Japon, le président Coolidge recommande qu'on adopte des traités à cette fin, sans tarder à la conférence de Genève.

M. Coolidge propose que les limites imposées à la conférence de Washington aux navires de première ligne soient étendues aux navires d'un plus petit tonnage. Cette proposition avait été faite à la conférence de Washington mais rejetée.

Dans un message spécial au Congrès, faisant part à ce dernier de la note envoyée aux puissances, M. Coolidge déclare qu'en dépit des principes posés à la conférence de Washington en 1921, certains pouvoirs ont inauguré des programmes de construction navale si grands qu'ils laissent déjà entrevoir une concurrence effrénée entre les nations du monde en matière de guerre.

Les délibérations de Genève commencées par la Société des Nations sont menacées de paralysie complète si les pouvoirs ne changent pas d'attitude.

Quant aux armements de terre et aériens, le président Coolidge consentira volontiers à ce que les pouvoirs étrangers s'entendent entre eux à ce sujet. Les forces aériennes et de terre ds Etats-Unis, dit-il, ne sont pas considérables au point de constituer une menace pour les autres pays.

Ce mesasge du président Coolidge est arrivé subitement au congrès au beau milieu d'une discussion au sujet de la construction de trois nouveaux croiseurs. Ignorant les recommandations du président, le sénat a autorisé la construction de ces croiseurs et le Congrès, bien qu'il ait déjà rejeté le projet, semble disposé à accepter le verdict du sénat. Même certains chefs du parti présidentiel y compris l'orateur Longworth sont en faveur de cette construction.

Si la suggestion de M. Coolidge est bien accueillie par les pouvoirs et si ces derniers consentent des traités qui mettront de ces suggestions en vigueur, les croiseurs dont il est question plus haut sont justement de la classe des navires directement affectés par le projet de limitation du président.

Envoyé au Capitole par un messager, le message du président a été lu au Congrès et au sénat de bonne heure aujourd'hui.

On ne peut encore en diagnostiquer les effets sur le projet de construction des trois croiseurs.

La préparation et la transmission de la note aux pouvoirs a été entourée du plus grand secret. Quelques sénateurs et quelques congressmen [illegible] en savaient quelque chose avant l'arrivée du message au Capitole. Quelques-uns des secrétaires du président en furent même très surpris.

Le texte de la note a dû être publié par les ambassades américaines à l'étranger en même temps qu'il a été lu au Congrès.

LA NOTE

(Presse Associée)

WASHINGTON, D.C., 10.—Le président Coolidge a conseillé aux puissances d'accorder à leurs délégués à la conférence préliminaire de Genève pour le désarmement "le droit de négocier et de conclure à une date rapprochée une entente qui poserait d'autres limites à l'armement naval."

La suggestion a été envoyée en Angleterre, en France, en Italie, au Japon et a été annoncée aujourd'hui par le président Coolidge dans un message spécial au Congrès.

La dépêche demande qu'une entente soit conclue dans le but d'ajouter au traité de limitation navale de Washington, "les classes de navires au sujet desquels ce traité ne dit rien."

Le texte de la note aux puissances est compris dans le message au congrès. Il dit en partie:

"Tout en hésitant à l'heure actuelle à faire des propositions sévères au sujet de la proportion des forces navales qui doivent être maintenues par les différentes puissances, le gouvernement américain, pour sa part, est prêt à accepter, au sujet de la classe des navires dont ne traite pas le traité de Washington, une extension de la moyenne 5-5-3 pour les Etats-Unis, l'Angleterre et le Japon, et à laisser discuter à Genève les moyennes pour la France et l'Italie, en tenant compte de leurs conditions et besoins spéciaux par rapport aux modèles de navires en question."

"Les moyennes pour les vaisseaux de ligne et les vaisseaux pour l'aviation ont été établies par ce traité qui ne serait aucunement afefcté par l'entente comprenant les autres classes de navires."

Le président a déclaré que les délégués des Etats-Unis à Genève auraient plein pouvoir de négocier définitivement au sujet de mesures supplémentaires pour la limitation de l'armement naval et, s'ils réussissaient à en venir à une entente avec les représentants des autres puissances signataires du traité de Washington, ils auraient aussi le droit de signer une convention qui contiendrait cette entente, à titre d'essai ou définitif, comme on le jugerait le plus opportun."

Le gouvernement et le peuple américain, a dit le président, "sont convaincus que la compétition dans l'armement constitue une des causes les plus funestes de défiance internationale et désaccord et qu'il est destiné fatalement à entrainer la guerre."

En dépit de l'espoir des Etats-Unis de compléter le travail du traité de Washington et d'étendre les traités de limites aux croiseurs, aux destroyers et aux sous-marins, continue la dépêche "des programmes de construction très étendus ont été tracés par certaines puissances et il semble que dans notre propre pays aussi bien qu'à l'étranger il y ait un sentiment pressant la construction navale parce que, disait-on les autres [illegible] bâtissaient des navires."

"Actuellement, je ne crois pas qu'on ait commencé à rivaliser pour construire des vaisseaux de ce genre, dit **le président. Ce dernier ajoute cependant que c'est dans des sentiments tels que ceux qu'ils décrit que repose le germe d'une concurrence navale nouvelle."**

MORT D'UN ANCIEN PREMIER MINISTRE

(Presse Canadienne)

WOODSTOCK, 10. — L'hon. J. K. Fleming, député de Carleton-Victoria et ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, est mort cet après-midi après une maladie de plusieurs semaines.

M. R. ST-DENIS EST REPRESENTANT DE LA COMMISSION

UNE QUESTION DE M. LACASSE, AU SUJET DU VOTE D'UN CERTAIN COMMISSAIRE, SUR LA RECOMMANDATION DE HAUSSER LES TAXES.

Pour la première fois depuis quelques années, tous les membres de la commission des écoles séparées étaient présents à l'assemblée régulière, hier soir à l'école Guigues sous la présidence de M. Samuel Genest. Cette assemblée fut très courte, il est vrai, n'ayant duré tout au plus qu'une quarantaine de minutes, mais elle a révélé certaine situation assez intéressante au sujet de l'augmentation des taxes scolaires.

Lorsque M. E. C. Désormeaux, secrétaire eut donné lecture des minutes de la dernière assemblée plénière à laquelle la commission a décidé de hausser ses taxes de deux mills.

M. le commissaire Nelson J. Lacasse demanda certains éclaircissements au sujet de l'attitude du commissaire Léo Mallen, membre du comité des finances.

La commission des écoles séparées comme nous le savons a décidé à sa dernière assemblée plénière de hausser ses taxes sur la recommandation unanime du comité des finances, dont le président est le R. P. Cornell, O.M.I. M. Lacasse demande si le vote a été pris sur cette question à l'assemblée du comité des finances le 26 janvier dernier, ou si la décision a été unanime et si le commissaire Mallen était présent et qu'après avoir manifesté son opposition à l'augmentation des taxes, consentit néanmoins à appuyer la recommandation du comité. Alors M. Lacasse demande comment il se fait que M. Mallen ait voté à la dernière assemblée plénière contre l'augmentation des taxes, et par conséquent, contre sa propre décision au comité des finances. Cette situation est étrange pour le moins, dit M. Lacasse.

M. Genest déclare en effet que certains membres du comité des finances ne désiraient pas que les taxes soient haussées, mais que d'autre part, lorsqu'il s'agit de mettre la question au vote personne ne fit plus d'opposition. C'est pourquoi cette proposition d'augmentation fut soumise à l'assemblée plénière avec la recommandation unanime du comité des finances.

Lors de la dernière assemblée plénière, le lundi 31 janvier, les membres de la commission scolaire n'ont rien dit à ce sujet, certains croyant que M. Mallen n'était pas présent à l'assemblée du comité des finances lorsqu'il fut décidé de recommander la hausse des taxes. De là, la question de M. Lacasse hier soir.

M. Mallen a tenté de s'expliquer à l'assemblée d'hier, déclarant qu'il s'était opposé à l'augmentation des taxes à la réunion du comité des finances mais le fait reste qu'il fait partie de ce comité dont la recommandation a été unanime.

M. le président Genest a attiré l'attention de la commission hier soir, sur cet incident, qui pourrait être de nature à nuire considérablement au prestige des commissaires. Il recommande aux membres de ne pas oublier les votes qu'ils ont donnés en comité avant de venir à l'assemblée générale et de voter à cette dernière comme ils l'ont fait en comité. "Autrement, le public que nous représentons pourra nous reprocher, et avec droit, de n'être pas sérieux."

M. Roger Saint-Denis, principal de l'Ecole Garneau, a été nommé représentant de la commission au bureau des examinateurs de l'Entrance, avec Mlle Cecila Rowan de l'école Saint-Patrice comme adjointe.

Parmi les lettres reçues il y en a une du maire Médéric Martin de Montréal remerciant la Commission des Ecoles séparées d'Ottawa pour sa lettre de sympathie à l'occasion du désastre du Laurier Palace.

M. A. BELANGER REPREND LE DEBAT SUR L'ADRESSE

LE DEBAT SUR L'ADRESSE EN REPONSE AU DISCOURS DU TRONE A LA LEGISLATURE DE L'ONTARIO SE CONTINUE CET APRES-MIDI, ET LE DEPUTE LIBERAL D ERUSSELL EST LE PREMIER ORATEUR.

(Presse Canadienne)

TORONTO, 10. — M. Aurélien Bélanger, député libéral de Russell, continuera el débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, cet après-midi à la législature ontarienne et sera suivi de J. C. Lethbridge, progressiste de Middlesex-Ouest. M. Bélanger est un des députés libéraux qui avant les élections provinciales en décembre dernier exprimèrent leur différence d'opinion avec leur chef Sinclair sur la question des liqueurs. Il a déjà affirmé son intention d'appuyer la législation du gouvernement pour la régie gouvernementale. Pour les autres questions il est d'accord avec M. Sinclair et il prend une part active dans les caucus du groupe libéral. On ne croit pas que les orateurs aujourd'hui parleront beaucoup de la législation proposée du gouvernement sur les liqueurs mais ils traiteront plutôt du programme du gouvernement en général. Leur attitude sur la question des liqueurs est probablement réservée pour le débat sur le projet qui croit-on sera présenté la semaine prochaine.

Une seule demande vient de Québec

Sur quarante-et-une pétitions en divorce que contient le quatrième rapport du préposé aux pétitions, de la Chambre des Communes, et qui ont été présentées suivant les règlements de la Chambre, il n'y en a qu'une de la province de Québec et les quarante autres sont de l'Ontario. La requête du Québec est celle de Joseph Azarie Handfield, de Montréal, médecin, qui veut le divorce d'avec Mme Pauline Fréchette Handfield, aussi de Montréal.

Pourquoi le général McBrien a-t-il démissionné?

La démission recente du major général, J. H. MacBrien, chef du personnel de la milice canadienne fait le sujet d'une question en chambre, de T. L. Church, député conservateur de Toronto nord-ouest.

M. Church demande la production d'une "copie de toute la correspondance, des rapports ou d'autres renseignements au sujet du projet de démission du major général MacBrien."

L'hôtel du C. N. R. à Toronto

La question du projet de construction d'un hôtel du C. N. R. à Toronto est le sujet d'un avis de motion inscrite au feuilleton de la chambre par T. L. Church qconservateur, Toronto nord-ouest).

M. Church demande une copie de la "correspondance complète, des rapports et des ententes entre la compagnie des chemins de fer nationaux, Sir Henry Thornton, le gouvernement ou toute autre personne au sujet de l'érection d'un nouvel hôtel du C. N. R. à Toronto et les termes de cette entente."

ENGINEERING INSTITUTE

Le luncheon hebdomadaire de la section d'Ottawa de l'Engineering Institute of Canada a eu lieu, à 12.45 ce midi, au Château Laurier, sous la présidence de M. Nolan Cauchon.

L'ingénieur commandant T. C. Phillips, R.C.N., membre de l'Engineering Institute of Canada de l'Institute of Mechanical Engineers et de l'Institute of Naval Architects d'Angleterre a fait une causerie très intéressante sur les développement apportés aux travaux des ingénieurs dans la marine de guerre, et les changements opérés dans la construction des navires de guerre.

M. DUFF PREND SON SIEGE EN CHAMBRE

Monsieur William Duff, nouveau député d'Antigonish-Guysboro, a été assermenté à midi par le greffier de la Chambre des Communes, M. Beauchesne.

Cette cérémonie veut lire que M. Duff prend son siège de député cet après-midi, à trois heures, alors que le premier ministre et l'hon. Ernest Lapointe l'y conduiront, en le tenant par les bras.

M. Duff avait été défait dans Queens-Lunenberg par un tout jeune candidat, M. Ernst. Il rentre aujourd'hui aux Communes après une victoire dans une élection complémentaire dans Antigonish-Guysboro, ce siège étant devenu vacant de bonne heure en décembre par la mort de son député M. Douglas.

La victoire de M. Duff a été un gain pour le parti libéral. M. Douglas, député défunt, était conservateur.

LA LOI DOHERTY SERAIT MODIFIEE

M. Church, député conservateur de Toronto, posera demain les questions suivantes au parlement:

1. Vu le vote donné en Ontario contre la Loi ontarienne de tempérance, et vu le dépôt d'une loi nouvelle de régie gouvernementale des boissons dans la même province, le gouvernement doit-il soumettre une mesure législative nouvelle au cours de la session actuelle, révoquant ce qu'on a nommé d'ordinaire la Loi Doherty, statuts revisés du Canada, 1916, au chapitre 19, 2. Si le gouvernement ne doit pas soumettre de loi nouvelle peut-il fixer un jour où la question pourra être brièvement discutée avant la prorogation des Chambres?

M. Church veut provoquer par ces questions des précisions sur la situation dans laquelle se trouve le gouvernement de l'Ontario, avec son projet de régie gouvernementale des boissons. Cette loi Doherty à laquelle il est fait allusion dans la première question de M. Church défend l'importation de la boisson d'une province non prohibitionniste dans une province prohibitionniste. Mais elle ne défend pas cette importation quand les deux provinces ne sont pas prohibitionnistes.

Or le premier ministre Ferguson, dans son système de régie gouvernementale, tient absolument à ce que les ontariens n'achètent qu'en Ontario la boisson qu'ils consomment. En d'autres termes il veut défendre l'importation des liqueurs fortes des autres provinces du Dominion.

Pour qu'il puisse donner suite à son désir il faudra donc modifier quelque peu la loi fédérale qui seule règle les relations des provinces entre elles, sur les points d'importations ou d'exportations. Il suffirait d'une modification légère à la loi présente pour lui donner ce droit qui serait nécessairement exclusif.

17,000 PERSONNES ONT VISITE LE SALON DE L'AUTO DEPUIS LUNDI

205,000 autos ont été construits au Canada l'an dernier, et M. T. A. Russell prédit que cette production d'ici 25 ans atteindra le million. — L'assistance va toujours grandissante.

7000 PERSONNES HIER

Dans un discours prononcé hier soir au Colisée à l'occasion du Salon de l'auto, M. T. A. Russell, président de la compagnie Willys-Overland de Toronto, a déclaré que la construction des automobiles au Canada en 1926 a augmenté de 25 pour cent sur celle des années précédentes. Deux cent cinq mille autres ont été manufacturés en Canada, dit-il, l'an dernier.

M. Russell après avoir brièvement repassé l'histoire de l'industrie de l'automobile lui prédit un bel avenir en Canada et laisse même entendre qu'elle sera d'un secours précieux pour le développement de l'aviation au Canada.

Le banquet, donné par l'association des marchands d'automobile à l'occasion du salon de l'auto était présidé par M. W. H. McIntyre, président de cette association qui proposa la santé du roi. Plus de 200 personnes assistaient à ce banquet où M. T. A. Russell était l'orateur principal.

Ce dernier parle avec l'appui de ses 25 années d'expérience dans l'industrie d'auto. "Cette industrie n'est peut-être pas aussi jeune qu'on le croit et M. Russell la fait même remonter jusqu'à l'ancien testament. Il cite une parole des Livres Saints où l'on donne une description d'un engin formidable, allant à une vitesse vertigineuse, description qui représente pour lui l'automobile moderne.

205,000 AUTOS EN 1926

M. Russell donne ensuite quelques statistiques. L'an dernier, dit-il, 205,000 autos furent manufacturés en Canada, ce qui constitue une augmentation de 25 p. c. sur les années précédentes. Malgré cela les importations ont augmenté de 14,000 à 28,000 et plus de la moitié de ces importations se firent quand la réduction du tarif fut mise en vigueur. Excepté l'industrie du papier, l'industrie de l'automobile est celle qui a le plus exporté l'an dernier. Des automobiles d'une valeur totale de $33,000,000 furent exportés.

L'industrie de l'automobile, dit encore M. Russell, est la plus grande consommatrice de lois. Elle a employé aussi la moitié de la production de verre au Canada.

M. Russell est un de ceux qui désirent le développement de l'industrie en Canada. Le Canada reste toujours le deuxième pays du monde où il y a le plus d'autos et l'orateur voit le jour prochain où la production atteindra le million.

M. Russell ne croit pas que le marché de l'automobile ne doive souffrir de congestion. Il reste encore de grandes améliorations à faire malgré toutes celles qui sont déjà faites et tant que l'on pourra manufacturer quelque chose de nouveau le public achètera.

"Votre salon, dit-il, est une preuve évidente des améliorations qui ont été faites dans l'automobile, mais il ne faut pas en rester là", et M. Russell voit dans les prochaines 25 années des améliorations plus considérables que durant les 25 années passées.

LES PHARES

Les phares d'autos ne sont pas satisfaisants non plus. Il faudrait trouver un moyen d'en enlever les rayons qui éblouissent pour ne laisser que les rayons qui éclairent. Le mécanisme peut aussi être perfectionné.

L'AVIATION

En terminant M. Russell parle du développement de l'aviation au Canada, dans lequel l'industrie de l'automobile pourrait jouer un grand rôle. Les parties pourraient être manufacturées dans les usines d'autos pour être rassemblées dans une usine du gouvernement. Il voit le jour où au lieu d'être obligés d'importer nous pourrons manufacturer nos propres aéroplanes en Canada.

En présentant le conférencier M. W. H. McIntyre déclare que le Salon d'auto a été accueilli d'une manière très encourageante par le public d'Ottawa. L'assistance a toujours été considérable depuis le commencement de la semaine et tout promet qu'elle se continuera ainsi. En terminant il offre ses remerciements aux journaux pour la publicité faite de même qu'à M. Lorne McCoy et aux membres de son comité en charge du salon.

Parlant aux journalistes présents, les représentants des diverses compagnies d'automobiles déclarèrent que ce salon était l'un des meilleurs qu'ils aient vu. M. John E. Smith représentant la compagnie Ford du Canada va même jusqu'à ajouter que ce premier Salon de l'auto à Ottawa l'emporte sur les expositions du même genre qui sont tenues à New-York ou à Détroit.

Le commissaire Tulley représentant le maire apporte les regrets de ce dernier et en son nom offre le droit de cité aux visiteurs qui assistent au banquet.

Il rappelle brièvement les divers incidents de l'industrie de l'automobile. Il se souvient du temps des premiers autos alors que le confort du voyageur était sacrifié au mécanisme. Aujourd'hui nous avons les deux réunis, confort et mécanisme parfaits. En terminant il offre ses sincères souhaits pour le succès du Salon d'auto.

M. Gordon C. Edwards, député d'Ottawa au fédéral porte aussi la parole et offre ses meilleurs souhaits pour la réussite du Salon.

L'orchestre Orville Johnson a exécuté plusieurs morceaux de musique et Mlle Iris Green du théâtre Keith a donné plusieurs morceaux de violon et de guitare accompagnés de danse.

Parmi les invités on remarquait MM. J. Tulley, représentant le maire Balharrie; M. T. A. Russell, président du Willys-Overland, de Toronto, M. Gordon C. Edwards, le commissaire Frank Lafortune et les représentants suivants de compagnies d'automobiles: M. U. C. Leckey, des General Motors, M. Carson, Dodge Motors; M. H. E. Smith, Ford; M. Mansfield, Chrysler; M. Dobson, Studebaker; Cecil Bethune, Hector Carruthers, Percy Harris, J. R. Dixon et autres.

17,000 PERSONNES

Durant les trois premiers jours on estime que le nombre des personnes qui ont assisté au salon d'auto a été de 17,000. Au cours de la journée d'hier 7,000 personnes ont visité le Salon, abaissant les records d'assistance des jours précédents. Ceci est en plus des 2,000 personnes qui ont assisté au cours de l'après-midi.

Contrairement à ce que quelques-uns croyaient, le Salon d'auto à ce moment de l'année est un véritable succès.

M. J. E. Smith de la Ford Motor Company du Canada, déclarait hier au représentant du Droit qu'il avait visité les Salons d'Auto de Montréal, New York et Détroit et qu'aucun d'eux ne pouvaient être comparé avec le Salon d'Ottawa.

Pour celui qui veut acheter un automobile, le Salon d'Ottawa offre tous les avantages. Tous les modèles populaires sont représentés avec des autos pour tous les goûts et toutes les bourses et ils sont disposés de telle manière que l'acheteur n'a aucune difficulté à trouver ce qu'il lui faut.

Tous les autres représentants des diverses compagnies qui visitaient hier le Salon d'Ottawa parlent dans le même sens et déclarent qu'il est important pour l'industrie de l'automobile qu'un salon annuel soit tenu dans la ville d'Ottawa.

Le comité en charge du Salon se compose comme suit: Lorne McCoy président; MM. G. Pink, Max Runge, I. McKay, B. Lemlin. Au cours du banquet hier soir on leur a offert beaucoup de félicitations pour le succès remporté par le Salon.

FUNERAILLES DE MME JEAN-BAPTISTE BEDARD

Les funérailles de Mme Jean-Baptiste Bédard veuve, décédée mardi dernier, à l'Hôpital Général à l'âge de 47 ans, ont eu lieu, ce matin, à 8 heures à la Basilique.

La dépouille mortelle quitta la demeure de Mme M. Desnoyers, 158 rue Guigues, à 7 heures 45 pour se rendre à la Basilique, où le service a été chanté par M. l'abbé Hébert.

Outre Mme M. Desnoyers, sa soeur, la défunte laisse pour pleurer sa perte deux frères: Emile et Arthur Béland.

Dans le cortège on remarquait: MM. J. A. Bureau, Laurent Desnoyers, P. H. Lamoureux, Pierre Robert, M. A. Latendresse, A. Chartrand et Moïse Desilet et plusieurs autres.

LA FORMATION DE CE COMITE DESAPPROUVEE

PAR UN VOTE DE DOUZE A DIX, LES MEMBRES DE LA SOCIETE DE L'AIDE A L'ENFANCE ONT HIER REJETE LA PROPOSITION D'UN COMITE COOPERATIF POUR LES ENFANTS PAUVRES A OTTAWA.

On a rejeté hier la proposition de formation d'un comité coopératif pour les enfants pauvres à Ottawa, à l'assemblée hebdomadaire de la Société de l'Aide à l'enfance tenue à l'hôtel de ville. La motion fut présenté par M. R. W. Hamilton et le vote fut de douze à dix. Le colonel P. B. Taylor donna avis de reconsidération . La discussion fut animée et se continua après l'assemblée.

Comme le Droit fut le premier à l'annoncer, l'idée de la formation de ce comité fut approuvée par la conférence de la Société du Bien-Etre, le 21 janvier. Ce système, mis en pratique dans les orphelinats et autres institutions de Toronto, a donné des résultats très appréciables. Le comité devait se composer d'une représentant de chacune des institutions suivantes et de M. R. Hopper, commissaire du Service social: orphelinat St Joseph; orphelinat St Patrice, hôpital de la Miséricorde, couvent du Bon Pasteur, maison des enfants protestants, maison des orphelies protestants, la Goutte de Lait d'Ottawa, la maison des enfants de l'Armée du Salut, la maison des femmes délaissées, la Société de l'Aide à l'Enface.

On recommandait un essai de douze mois et on demandait à la ville d'Ottawa de contribuer la somme de $3,000 et à chacune des institutions qui en feraient partie la somme de $100 chacune. On comptait pour le reste sur la générosité du public.

Ce comité aurait remédié à l'encombrement dans les institutions d'enfants et se serait occupé de placer les enfants dans de bonnes familles. Il aurait fait enquête sur les antécédents, les parents ou les protecteurs et sur tout ce qui a rapport à un enfant qu'il s'agirait de placer.

RAISONS DONNEES

Les membres de la Société de l'Aide à l'Enfance s'opposèrent à ce comité pour trois raisons: La Société peut faire le même travail si on lui accorde des fonds; ce comité constituerait une intervention dans les attributions de la Société et Ottawa est déjà plus qu'organisé.

L'assemblée était présidée par le colonel D. T. Irwin et M. A. G. Munroe remplissait les fonctions de secrétaire. Ce dernier rapporta que cinq des pupilles de la Société avaient été légalement adoptés dans les foyers où ils avaient été placés. Une jeune fille également pupille est maintenant mariée et demeure en ville.

LE CAPT. COLLINS ELU PRESIDENT

Le capitaine G. H. A. Collins a été élu président de l'Association des anciens combattants du sud africain à une assemblée tenue hier soir dans la salle des dragons de la princesse Louise.

Les autres officiers élus furent: vice-président, le sergent major J. C. Denmark; trésorier, le col. David Turnbull; secrétaire, le capitaine W. Dicks; comité exécutif, le docteur James, le major Wolseley, F. McFadden, le docteur Baird, le sergent Eggleton, le sergent-major Morgan.

Le président honoraire actuel de l'association est le général Sir William Otter et les vice-présidents honoraires, le major général J. H. MacBrien et le major général H. A. Panet.

On demandera à Son Excellence le gouverneur général du Canada d'accepter la présidence d'honneur de l'association.

Empressez-vous de vous procurer cette

Soie Fugi de $1. pour 69c la verge

Une quantité de 500 verges en 17 teintes différentes, une qualité supérieure pour robes, jupons, lingerie et ainsi de suite. Dans les teintes de rose, pommette, jade, écaille, poudre, Raphaël, corail, copen, saumon, réséda, groseille, beige, gris français, cannelle, rosée de miel et cerise. 30 pcs de largeur. Prix courant $1.00 la verge. Vendredi, 69c la verge.

Murphy-Gamble — Au Rez-de-chaussée.

Murphy-Gamble Limited

SAM RIATANO PASSERA 5 ANS AU PENITENCIER

IL A ETE CONDAMNE CE MATIN EN COUR DE POLICE POUR IMMORALITE GRAVE.

Pour immoralité grave, Sam Riatano, 47 rue Murray, a été condamné à cinq ans au pénitencier de Kingston par son honneur le magistrat William Joynt, en cour de police ce matin.

Un délit aussi inhumain qui ravale l'homme plus bas que la brute, a déclaré son honneur, est un danger pour la société et un homme qui s'y livre doit être surveillé.

Riatano est un italien âgé de 40 ans. Le délit dont il a été trouvé coupable est passible de la prison pour la vie mais le magistrat a montré quelque clémence à cause de l'âge de l'accusé, déclarant que si ce dernier était plus jeune, il lui aurait imposé une sentence plus sévère.

Me Hal Burns a fait un plaidoyer en faveur de Riatano.

L'Association technologique se réunira vendredi

L'Association technologique de langue française d'Ottawa tiendra sa prochaine séance sans la salle des conférences de la bibliothèque Carnégie, le vendredi 11 février à 8 heures du soir.

La discussion portera sur les termes suivants: buckboard, creamery butter, dairy butter, debenture, dripstill, Lanson carrier, lineman (hauille blanche) stampede, standard, wildcat company ainsi que sur l'expression: to report progress.

La direction a le plaisir de faire connaître qu'on y distribuera des exemplaires polycopiés du répertoire technique de l'Association.

Pas d'extensions cette année

La commission des routes surbubaines de la Capitale n'a pas l'intention cette année de faire d'extensions sur les chemins a déclaré l'ingénieur Alan K. Hay en présentant le rapport des demandes financières de la commission à la ville.

La commission, dit-il, se propose de dépenser le même montant que l'an dernier, soit $200,000. On demande à la ville de fournir $50,000 comme le comté de Carleton a déjà fait. Les autres $100,000 sont accordés par le gouvernement de la province. Le plus fort montant de cet argent est dépensé sur les chemins près des limites de la ville.

VOL DE RAZOIRS

M. Joseph Gravel, barbier, 211 rue Cumberland, s'est plaint à la police ce matin qu'il n'avait plus de razoirs pour faire la barbe à ses clients par suite d'un vol commis au cours de la nuit dernière dans sa boutique. Le voleur s'est emparé de razoirs et d'autres accessoires. Le détective Albert Ouimet a l'affaire en mains.

FEU M. W. LAFRAMBOISE

M. Walter Laframboise, 411 avenue Arlington, est décédé hier dans un hôpital local à l'âge de 37 ans.

Le défunt était né à Cornwall. Il était le fils de M. et Mme Alonzo Laframboise, fils. Il était venu à Ottawa à l'âge de 10 ans et y avait fait sa demeure depuis. Depuis six ans, il était employé chez J. D. Sanderson Cie. Il était paroissien dévoué de la paroisse St-Patrice.

Il laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, sa veuve, née Rébecca McSorley; cinq enfants, Violet, Muriel, Walter, Marion et Norma; trois soeurs Mme Arthur Gervais, Mme L. Clemow et Mme Edgar Legault; deux frères, Alonzo Laframboise, fils et Franklyn Laframboise, tous d'Ottawa.

A la famille en deuil, le "Droit" présente l'expression de sa sincère sympathie.

STENOGRAPHE DEMANDE

Sténographe bilingue d'expérience—Jeune fille ou jeune homme—S'adresser au Droit.

C.-R. LAFRENIÈRE
D.O.
Spécialiste pour la Vue
99, rue Rideau
Rid. 4647 Appt. 2 (en haut)

EUCHRE! EUCHRE!
A la Salle Sainte-Famille
OTTAWA-EST
Jeudi Soir, 10 Février
Au profit de l'Assoc. Municipale
Magnifiques Prix
Venez en Foule!
Tramways arrêtent à la porte.

EXPLOIT

Le plus grand exploit de l'exploration moderne, l'ascension de 28,000 pieds de la plus haute montagne au monde.

EVEREST
"Le Toit du Monde"
EVEREST

Le Capt. J.-B. Noël montrera des vues cinématographique prises durant l'ascension et expliquera le tout.

Salle du
Collegiate du Clebe
Vendredi, 11 Fév., à 8 h. 30

Sous les auspices de succursale d'Ottawa du Conseil National d'Education. Billets: 50 sous et $1.00. Chez Hope, Thorburn, Lindsay et Jarvis.

NOUVEAU
RESTAURANT
CAFÉ NATIONAL
311, rue Dalhousie
SERVICE
JOUR ET NUIT
Repas servis à toute heure.
Tarif: 30c ou plus

Maux de Tête
Vos yeux en sont peut-être la cause. Consultez
A. M. BÉLANGER
Optométriste
Spécialiste pour la Vue
561, rue Sussex - Ottawa

Exposition
d'Automobiles
d'Ottawa
DU
7 AU 12 FÉVRIER
Dans le Nouvel
Edifice
Colisée
Entrée - - 25c